NEUCHATEL J. A.

FAN

Neuchâtel — No 114 (24 pages) UN NUMÉRO 40 CENTIMES Mercredi 20 mai 1970

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

PARAIT TOUS LES JOURS. EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 5 65 01

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

Page biennoise :

## Un couple biennois tué sur la route près de Payerne

# Ceausescu sur le gril au Kremlin

## MANŒUVRES SOVIÉTIQUES EN ROUMANIE ?

**MOSCOU (AFP). — Les entretiens Brejnev - Ceausescu ont commencé lundi matin à Moscou, apprend-on de source roumaine. On précise qu'ils se tiennent au niveau des partis communistes et ne revêtent pas un caractère gouvernemental.**

M. Ceausescu était arrivé lundi soir à Moscou à la tête d'une forte délégation du parti roumain pour, selon un communiqué officiel publié dans la « Pravda » « mener des discussions » avec le PC soviétique. Il avait été accueilli à l'aérodrome par M. Leonide Brejnev lui-même.

On s'interroge, dans les milieux occidentaux, sur les raisons profondes du voyage de M. Ceausescu à Moscou. Et, constatant que le Premier roumain ne s'est pas fait accompagner par son ministre des affaires étrangères, M. Maurer, dont on connaît les tendances libérales, on se demande si le voyage au Kremlin ne marque pas la fin d'une certaine époque, et aussi d'une relative indépendance de la Roumanie.

Si l'on en croit certaines informations, Bucarest accepterait le principe de manœuvres soviétiques ou de manœuvres du Pacte de Varsovie sur son territoire, à condition qu'elles soient, au préalable, limitées dans le temps.

Selon d'autres sources, Ceausescu s'en tirerait en faisant quelques concessions formelles aux Soviétiques qui s'en contenteraient, apportant ainsi la preuve que toute incartade est sanctionnée.

### EXPECTATIVE

A Bucarest, cependant, on précise que les pourparlers soviéto - roumains entrent dans le cadre d'un accord entre les dirigeants des deux partis.

Il est bon de relever, malgré tout, que le départ de la délégation roumaine a suivi de quelques heures la nouvelle attaque contre les dirigeants de Pékin publiée dans la « Pravda », déclaration qui compare le régime maoïste à celui de Hitler.

On sait que la Roumanie a adopté une attitude de neutralité entre la Chine et l'URSS. Par ailleurs, la Roumanie est opposée à la doctrine de Brejnev sur la souveraineté limitée des pays communistes.

Le pacte d'amitié qui liait la Roumanie à l'URSS venu à expiration depuis deux ans, n'a pas encore été renouvelé.

### COMMUNIQUÉ

Un communiqué laconique de l'agence Tass indique que les entretiens soviéto-roumains sont terminés. Ils se sont déroulés selon Tass, dans une atmosphère « franche et de camaraderie ».

Au cours de leur rencontre, les dirigeants des deux pays « ont procédé à un échange de vues sur des problèmes intéressant les deux parties et liés à la situation internationale, et au mouvement communiste mondial », ajoute le communiqué.

Les deux délégations ont également « procédé à l'examen des relations bilatérales entre les PC d'URSS et de Roumanie et ont confirmé leur volonté de développer et de renforcer ces relations d'amitié ».

Enfin, l'agence Tass, indique que du côté soviétique, ont pris part aux conversations » MM. Brejnev et Podgorny ainsi que d'autres personnalités». L'agence ne cite pas le nom de M. Alexis Kossyguine, chef du gouvernement de l'URSS.

Alors que Ceaucescu fait un voyage à Moscou dans des conditions politiques peut-être difficiles, il n'est pas mauvais de publier ce document où il était question du socialisme à « visage humain ». Peu de temps avant l'invasion de la Tchécoslovaquie, Ceausescu était venu apporter son soutien à Dubcek (à gauche sur notre document)

(Keystone)

## Cuba : le siège est maintenu

LA HAVANE (AFP). — La nouvelle de la libération des onze pêcheurs cubains prisonniers de l'organisation anticastriste « Alpha-66 » a été annoncée lundi par haut-parleurs aux manifestants qui sont groupés depuis plusieurs jours devant le bâtiment qui abritait l'ambassade des Etats-Unis à la Havane. Les manifestants ont accueilli cette nouvelle par des cris de joie et de victoire.

Cependant, l'ordre de ne pas disperser la manifestation a été donnée en même temps qu'était annoncée la libération des pêcheurs. Une telle consigne, estiment certains observateurs, pourrait signifier que la libération des onze pêcheurs ne détournera pas le gouvernement cubain de sa décision de s'emparer de l'ancien bâtiment de l'ambassade des Etats-Unis.

On apprend par ailleurs que les onze pêcheurs cubains remis en liberté au large de l'île Williams, aux Bahamas, attendent qu'on vienne les y chercher.

Un porte-parole du gouvernement des Bahamas a annoncé qu'ils avaient été repérés sur l'îlot désert situé à 360 km au sud-est de Miami et que les autorités étudient les moyens de les évacuer.

Enfin, on apprend que le département politique fédéral a étudié hier la suite à donner à l'affaire de l'occupation de l'ambassade des Etats-Unis à la Havane, par des manifestants qui demandaient la libération de pêcheurs cubains.

Un communiqué doit être publié à Berne dans la journée, après la séance du Conseil fédéral.

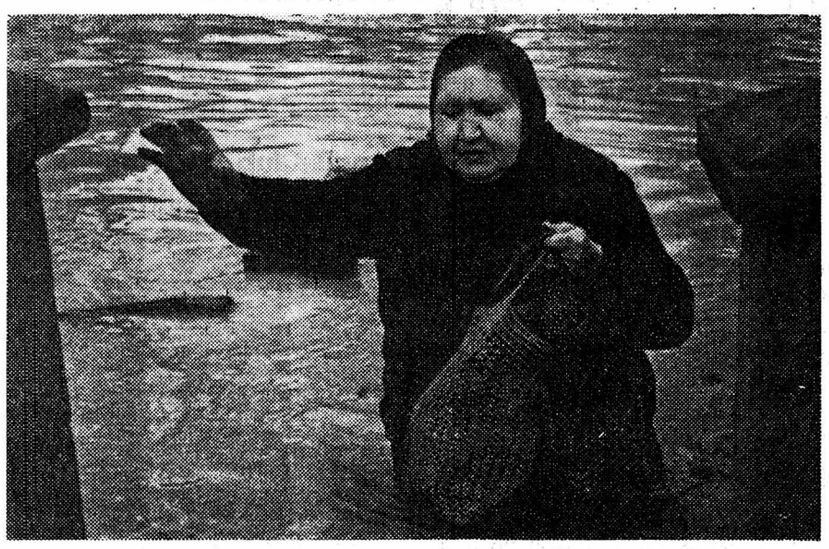

## LES INONDATIONS RAVAGENT LA ROUMANIE ET LA HONGRIE

**BUCAREST (ATS-DPA). — Les inondations qui ravagent actuellement la Roumanie touchent des régions de plus en plus vastes. Ainsi, aux termes d'informations officielles, des régions situées à l'est, le long de la frontière avec l'URSS, et à l'ouest du pays, sont également sous les eaux.**

**A Bucarest, certains fonctionnaires parlent même de « catastrophe nationale ». Le gouvernement a mobilisé toute une armée de sauveteurs qui sont notamment occupés à renforcer les digues des fleuves Somes, Mures, Siret, Prout-Olt et Danube.**

**Divers observateurs économiques estiment que ces inondations porteront un sérieux coup à l'économie roumaine.**

**Les inondations n'ont pas épargné la Hongrie.**

**Près de 34,800 personnes ont été évacuées de 40 villages menacés par les eaux, a annoncé l'agence MTI.**

**Les inondations affectent les rives de la Tisza. Tandis que le niveau de l'eau est, en régression dans les régions du nord-est du pays traversées par le fleuve, la situation est devenue critique dans le sud-est de la Hongrie, à Szeged notamment, où les eaux de la rivière Maros grossissent celles de la Tisza.**

**18,000 sauveteurs, 2200 véhicules et 400 bulldozers travaillent depuis samedi d'arrache-pied pour lutter contre les flots et l'évacuation de 45 villages doit encore être faite, précise l'agence MTI.**

**(Au village de Szabolcs, dans l'est de la Hongrie, cette femme lutte contre les eaux).**

### L'AFFAIRE DE L'ÉTUDIANT SUISSE DÉTENU AU BRÉSIL

## Von der Weid : Berne reconnaît que quelque chose n'a pas fonctionné

**BERNE (ATS). — Le chef du département politique fédéral a fait procéder à une enquête sur l'affaire de M. Jean-Marc von der Weid, jeune double-national suisse et brésilien, détenu au Brésil pour son activité politique et ayant subi de graves sévices en septembre dernier.**

Cette enquête, dit un communiqué du département politique fédéral, a établi « que l'information du département politique par l'ambassade de Suisse à Rio-de-Janeiro, ainsi que la coordination entre les différents services de département ont dans ce cas, laissé à désirer.

De nouvelles instructions vont être données afin qu'une attention plus soutenue encore, soit à l'avenir vouée à la protection des ressortissants suisses touchés par des sévices ou par un délit de justice flagrant, même s'il s'agit de double-nationaux.

Aucune faute impliquant des mesures disciplinaires n'a cependant été constatée. Selon des informations reçues de l'ambassade de Suisse à Rio-de-Janeiro, les parents du jeune von der Weid, à la demande desquels l'ambassade n'était pas intervenue plus tôt, réfutent les reproches adressés à celle-ci et déclarent que leur fils n'a plus été torturé depuis le mois de septembre. L'ambassade poursuit ses démarches afin de pouvoir visiter le jeune von der Weid ».

Le communiqué ajoute :

« En ce qui concerne les sœurs Russi, également détenues au Brésil pour activité politique, l'ambassade fera tout son possible en vue d'obtenir leur libération. M. Giovanni Bucher, ambassadeur de Suisse au Brésil, qui se trouve actuellement en Suisse, interrompra à cet effet ses vacances et retournera incessamment à son poste. Les sœurs Russi, qui ont été visitées par notre consul à Bahia, n'ont pas subi de mauvais traitements ».

On apprend que Mgr Mazzoni, nonce apostolique au Brésil, est arrivé lundi à Brasilia afin d'assister à la 11me assemblée de l'épiscopat brésilien, réuni à huis clos.

Les observateurs n'ont pas manqué d'être surpris du secret qui entoure la réunion et pensent que les évêques ont pris cette précaution, parce que certains des participants, religieux et laïcs, évoqueraient les arrestations de dirigeants d'organisations étudiantes et syndicales et les tortures auxquelles ils auraient été soumis.

Mgr Camara, archevêque de Recife et d'Olinda, qui assiste à la réunion, s'est refusé jusqu'à présent à toute déclaration à la presse.

### LES IDÉES ET LES FAITS

## Chez les sociaux-démocrates

**Lorsque M. Willy Brandt accéda au pouvoir à Bonn, si d'aucuns prévoyaient qu'il y aurait, de par l'orientation à l'Est, un changement d'attitude dans la politique étrangère de l'Allemagne fédérale, on se consolait en pensant que sur le plan intérieur rien ne serait modifié. Il était inimaginable que l'on revînt sur l'économie du marché qui avait permis le prodigieux redressement d'après-guerre. Il y a plus d'une dizaine d'années, la sociale-démocratie avait rompu, dans son programme de Godesberg, avec les thèses marxistes qui étaient encore les siennes, sous son leader Schumacher, lors de la fondation de la République fédérale. Ce qui fit qu'alors Conrad Adenauer ne put pactiser avec les socialistes.**

**Cette évolution de la SPD vers la collaboration sociale et l'acceptation de l'économie de marché, bénéfique autant pour l'industrie que pour la classe ouvrière, fit que les Allemands, l'an dernier, ne se montrèrent plus aussi hostiles à l'arrivée des socialistes aux responsabilités gouvernementales qu'ils ne l'avaient été précédemment. Au surplus, la présence des libéraux dans l'équipe ministérielle fut considérée comme une caution. Cependant à la longue, le danger apparaît. Maintenant qu'ils ont les mains libres, certains gauchistes vont plus loin dans leurs revendications.**

**On vient de le voir au congrès de Sarrebrück tenu par la sociale-démocratie. L'équipe Brandt - Scheel a été l'objet d'assez vives attaques émanant de l'« Innerparteiliche Opposition », appelée IPO (ce qui veut dire l'oppositon à l'intérieur du parti). Ces extrémistes dirigés par un jeune, M. Norbert Gansel, font état d'un programme qu'ils intitulent à l'enseigne d'une « démocratie de participation ». Ils vont si loin qu'ils envisagent, selon le mot de M. Strauss, ancien ministre de la défense nationale et l'un des chefs les plus énergiques de la démocratie chrétienne, une véritable « yougoslavisation de l'Allemagne ».**

**Qu'on en juge : ces jeunes sociaux-démocrates exigent une imposition très lourde des revenus, la suppression des « privilèges » fiscaux dans les grandes industries, la création d'une « fondation de capital populaire » constitué à partir des bénéfices réalisés par les entreprises, la municipalisation du sol, l'extension de la cogestion, la décartellisation des organes de presse, la nationalisation de la radio et de la TV qui, en Allemagne, sont encore en partie du ressort privé.**

**Aller dans cette direction serait sûrement procéder à une socialisation de la République fédérale qui, en dernière analyse, la rendrait semblable à la RDA. Car, dès qu'on commence à attenter aux libertés fondamentales, on finit par les supprimer toutes. Certes, le congrès de Sarrebrück a rejeté ces propositions et, à une majorité massive, il a réélu président le chancelier Brandt et vice-présidents MM. Schmidt et Wehner, tous représentants de l'aile modérée du parti. Il y a là toutefois un avertissement. Dès qu'on distille une goutte de socialisme au corps de l'Etat, disait Jacques Bainville, ce corps est contaminé tout entier. Supposons qu'un jour la jeune gauche de M. Gansel l'emporte au sein de la SPD, et ce sera l'évanouissement du miracle allemand avec toutes les conséquences possibles : ou l'absorption par l'Est ou la renaissance d'un nationalisme forcené.**

**René BRAICHET**

### Une clinique pas comme les autres outre-Manche

## VOUS AVEZ LA MIGRAINE ? ALLEZ DONC A LONDRES...

LONDRES (AP). — Une nouvelle clinique, unique au monde, existe maintenant à Londres pour traiter spécialement... la migraine. Ouverte le 4 mai, elle devait être inaugurée officiellement hier, par la princesse Margaret.

*Celle-ci ne manquera pas de s'intéresser personnellement à la clinique, car elle est elle-même sujette aux migraines.*

*Cette mystérieuse maladie, fort répandue, était déjà connue des Grecs, qui l'appelaient « demi-tête », car elle n'affecte que la moitié supérieure de la tête. On estime qu'en Grande-Bretagne, 2,500,000 personnes sont sujettes à la migraine.*

*La nouvelle clinique, située derrière l'hôpital Saint-Bartholomé, est le premier établissement où les personnes atteintes de migraine pourront se faire soigner gratuitement.*

*Lady Snow, qui écrit des romans sous le pseudonyme de Pamela Hansford Johnson, et qui souffre de migraines depuis l'âge de onze ans, a déclaré : « Je préférerais de beaucoup attendre un enfant qu'avoir une mauvaise migraine. Dans le premier cas du moins, on aboutit à un résultat... » Elle parle en connaissance de cause, car elle a deux enfants.*

### ELLE-MÊME...

*La princesse Margaret a longtemps souffert de migraines, et elle en arriva à manquer des cérémonies officielles jusqu'à ce que des médecins parviennent à la soulager.*

*Il ne faut pas confondre la migraine et le simple mal de tête, et la première tâche de la nouvelle clinique londonienne consistera à distinguer l'une de l'autre.*

### LES PAUVRES...

*La migraine a fréquemment atteint des personnalités célèbres, telles que Marie Tudor, les écrivains Rudyard Kipling et Alexander Pope, et le philosophe Nietzsche.*

*Bernard Shaw avait également des accès de migraine — et il devenait alors particulièrement irascible (!)*

*On raconte que, rencontrant un jour l'explorateur norvégien Nansen, Shaw lui demanda s'il avait trouvé un remède aux maux de tête. Sur sa réponse négative, l'écrivain s'exclama : « Voilà qui est stupéfiant. Vous avez passé votre vie à essayer de découvrir le pôle Nord dont tout le monde se moque éperdument, et vous n'avez jamais essayé de trouver un remède aux maux de tête, ce que tous les gens réclament à grands cris... »*

Covent Garden. En adressant ce radieux sourire à la troupe de l'Opéra royal, qui sait si la princesse Margaret ne dissimulait pas une terrible migraine...

(Keystone)

## *Couleur locale... Tout un lot de mafiosi dans le box en Calabre*

*LOCRI (AFP). — Un procès monstre s'est ouvert à Locri (Calabre) où 74 « mafiosi » de la région sont déférés devant les juges pour répondre d'une série de méfaits dont la tentative de création d'une organisation de « racketteurs ».*

*Les membres de « l'honorable société » transportés au palais de justice à bord de six paniers à salade ont été enfermés pendant l'audience dans une immense cage surveillée par 200 policiers et carabiniers fortement armés.*

*Les faits remontent au 26 octobre 1969, date à laquelle une centaine de mafiosi calabrais s'étaient réunis dans une ferme sur les montagnes de l'Aspromonte, en vue de tenir leur « assemblée générale ». Les policiers qui avaient été mis au courant de la réunion firent irruption dans la ferme et, après une véritable bataille à coups de mitraillettes qui dura plus d'une heure, les forces de l'ordre parvinrent à arrêter 18 bandits.*

*Les jours suivants des patrouilles de carabiniers et de policiers aidés par des chiens policiers et des hélicoptères procédèrent à une vaste opération de ratissage qui permit l'arrestation dans la région de Reggio-de-Calabre de 56 autres participants au congrès « mafieux ».*

### *OMERTA*

*Bien que la majorité des « mafiosi », arrêtés, respectant la loi de « l'omerta (loi du silence exigée par la mafia) aient déclaré s'être rendus sur l'Aspromonte pour cueillir des champignons ». Les premiers interrogatoires ont permis d'établir que les membres de la mafia calabraise entendaient réorganiser « l'administration de la société » et en particulier qu'ils se proposaient de créer un « racket » plus efficace.*

*Le plus jeune des inculpés a 16 ans. Le plus âgé est octogénaire. Le procès doit en principe se poursuivre toute cette semaine.*

**L'actualité régionale :** pages 2, 3, 6, 9, 10 et 11

**Les sports :** pages 17 et 19

**Le carnet du jour. — Les programmes radio - TV. — Les bourses :** page 21

**L'actualité nationale :** page 23

Session du Grand conseil neuchâtelois et réception à Cressier du nouveau président
(Lire nos pages neuchâteloises)

Noyade dans le Doubs - Un tué à la Neuveville et près de Fribourg - Vaud : paysan écrasé - Charmoille : enfant étouffé
(Lire nos pages régionales)

## Incroyable : midi place Rouge

Devant le Kremlin, l'incroyable se produit. Huit citoyens soviétiques soudain crient : « Bas les pattes à Prague ! » Arrêtés sur-le-champ et jugés, ils sont condamnés à la déportation.

Cela s'est passé le 25 août 1968, à midi, sur la place Rouge. Quelques Soviétiques, dont une femme poussant un landau, ont tenté de protester contre l'intervention militaire des Russes et de quelques-uns de leurs « alliés » en Tchécoslovaquie, quatre jours plus tôt, le 21 août.

Depuis cette extraordinaire manifestation, on ne savait plus grand-chose des participants. L'URSS est insondable et la police y est bien faite. Mais la femme poussant un landau, parce que mère de deux jeunes enfants, fut laissée momentanément en liberté. Son nom ? Natalia Gorbanevskaïa. Poétesse connue, elle s'emploie, pendant le répit qui lui est laissé, à écrire le récit de la manifestation et à recueillir les documents qui l'éclairent.

Son témoignage est capital. Il permet de connaître la poignée d'intellectuels soviétiques, Larissa Daniel, Constantin Babitzky, Vadim Delaunay, Pavel Litvinov, Vladimir Dremliouga et Victor Fainberg, qui ont organisé l'incroyable manifestation de la place Rouge, sachant parfaitement le sort qui les attend.

Natalia Gorbanevskaïa, sachant elle aussi parfaitement ce qui l'attend, profite de sa provisoire liberté pour rassembler les réquisitoires du procureur, les plaidoiries des avocats et les déclarations des accusés ; elle ajoute à ces textes le récit de quelques témoins.

Son livre est ainsi le premier dossier sur la manifestation et sur les mécanismes et le fonctionnement de la justice soviétique, face à la détermination des jeunes intellectuels de l'opposition en URSS. Paru sous le titre : « Midi, place Rouge » (*), ce document est parvenu à l'Ouest malgré toutes les polices soviétiques ; c'est un document capital sur le présent et l'avenir de l'URSS.

Mais, entre-temps, Natalia Gorbanevskaïa, 34 ans, est arrêtée à son tour, le 24 décembre 1969. Elle se trouve toujours, actuellement, à la prison Boutyrky, à Moscou. Ce qu'on a voulu lui faire avouer de force, et toute l'incroyable histoire des « manifestants de la place Rouge », il serait bon de le lire aujourd'hui, au moment où la Roumanie (voir notre dépêche ci-dessus de Moscou) va peut-être bientôt connaître à son tour le sort de la Tchécoslovaquie.

**R. A.**

(*) chez Robert Laffont, éditeur.

# AVIS TARDIFS

Fr. 2.20 par millimètre de hauteur


**ASPERGES**
de Cavaillon
II 3.50
I . . . . . 4.75
bottes env. 1 kg
aux Gourmets

UNIVERSITÉ de NEUCHATEL
**Séance d'information :**
Etudes à la Faculté des lettres et à la Faculté de théologie
Ce soir, à 20 h 15, à l'Aula de l'Université (av. du 1er-Mars 26)
Le recteur

**Discount de la Côte**
**Philippe Berthoud & Cie**
**CORCELLES**
**FERMÉ**
exceptionnellement toute la journée du mercredi 20 mai

**LA PHARMACIE DE L'ORANGERIE**
sera FERMÉE DEMAIN, pour cause de deuil

Bureau de la place cherche
**FEMME DE MÉNAGE**
pour remplacement de 3 semaines.
Entrée dès que possible.
Tél. 5 92 92, interne 25.

A remettre
**commerce au centre de la ville**
laiterie - épicerie, vins - liqueurs
Pour traiter Fr. 50,000.—
Ecrire sous chiffres MB 1337 au bureau du journal.

T.P.N. CENTRE DE CULTURE
Ce soir, à 20 h 30,
**Diorama de musique contemporaine**
**L'Oeuvre ouverte**
conférence par Jean Nicole, critique d'art, et Walter Schlup, professeur à l'Ecole des Beaux-arts de Besançon.
Location au TPN,
tous les jours dès 13 h 30 et à l'entrée.
Tél. 5 90 74.

Ce soir, à 20 h 30, à la Salle des conférences :
**Orchestre de chambre de Macédoine**
Walter Stiftner, basson
Georg Hörtnagel, contrebasse. M.-L. de Marval, clavecin. ■ Agences Hug et Strübin.

**Vente de matériel de démolition**
Rendez-vous jeudi 21 mai, de 8 à 11 heures, à Coop, Maillefer 40, Neuchâtel

**La société de musique «L'Avenir», de Serrières, donnera concert ce soir, dès 20 h, à LA COUDRE, place du funiculaire.**

**Association neuchâteloise Santé publique**
**Aula du collège des Terreaux-sud**
Mme la doctoresse C. Kousmine, médecin, parlera les jeudis 21 mai et 4 juin, à 20 h 15, de
« Nos aliments, facteurs de santé, facteurs de maladie »

**Collège de MARIN**
Ce soir, à 20 heures
**« La deuxième correction des eaux du Jura »**
Conférence de M. Muller, professeur

**Tennis-Club du Mail**
**Reprise des cours juniors**
mercredi 20 mai, dès 14 heures
(tous les mercredis de 14 à 17 heures)

**Hôtel BEAULAC**
demande :
**femme de chambre**
**valet de chambre**
Se présenter ou téléphoner au 5 88 22

**QUINZAINE COMMERCIALE DE NEUCHÂTEL**
Ce soir, 20 h 30, au Buffet de la gare de Neuchâtel, réunion d'information pour tous les membres et les délégués des associations et groupements participant à la QUINZAINE COMMERCIALE de NEUCHATEL

**Démonstration Perruques Ginchywig**
**Restaurant Beau-Rivage**
Cet après midi
**des 14 h 30**
Ce soir
**dès 20 heures**

**Tennis-Club de Neuchâtel**
Verger des Cadolles
**7 places de jeu**
**1 court couvert**
Inscriptions : « Club-House », tél. 5 26 12, ou chez Muller Sports et Robert-Tissot Sports.
AUJOURD'HUI dès 14 heures : début cours juniors gratuits, professeur Raymond Cattin.

EXPOSITION
**ABEL LAUVRAY**
IMPRESSIONNISTE
**Ce soir, de 20 à 22 h**
GALERIE DES AMIS DES ARTS, Musée de Neuchâtel

**G. PIGUET**
coiffure, Corcelles, tél. 8 15 06
**Fermé les 26 et 27 mai**


## Etat civil de Neuchâtel

**DÉCÈS.** — 10 mai. Bianchi, Albert-Emile, né en 1894, gypseur-peintre à Neuchâtel, époux d'Ida-Marguerite, née Joseph. 11. Aeby, Pierre-Paul-Philippe, né en 1921, horloger au Locle, époux de Dorette-Germaine, née Breguet ; Weber, Frédéric-Auguste, né en 1907, serrurier à Neuchâtel, veuf d'Emma-Louise, née Gremion. 12. Ducommun-dit-Boudry, Jämes-Jules, né en 1884, typographe retraité à Neuchâtel, époux de Madeleine-Eugénie, née Soguel ; Palese, Massimo, né en 1970, fils de Giuseppe et de Luigia-Cristina, domiciliés à Fleurier ; Kirchhof, Frédéric, né en 1970, fils d'André-Pierre, photographe à Saint-Blaise, et de Josette-Françoise, née Grisel ; Guenot née Bonjour, Jeanne-Marie-Louise, née en 1869, ménagère à Neuchâtel, veuve d'Emile-Henri.

**NAISSANCES.** — 6 mai. Grounauer, Valérie, fille de Pierre-Alain, médecin à Neuchâtel, et d'Anne-Marie, née Schudel. 11. Burgat, Pierre-Yves, fils de Pierre-Ernest, commerçant à Colombier, et d'Yvette-Claudine, née Hochstrasser ; Blanchet, Joëlle - Gentiane - Simone - Edith, fille de Pierre-Jules-Robert, ingénieur technicien à Colombier, et de Gentiane-Bluette, née Maire ; Wüthrich, Laurent-Christophe, fils de Fred-Alain, dessinateur à Neuchâtel, et de Marianne, née Maurer ; Garcia, Francisco-Javier, fils de Manuel, ouvrier de fabrique à Peseux, et d'Antonia, née Ferreira. 12. Reymond, Katia-Jacqueline-Else, fille de Jacques-Robert-Alfred, représentant au Landeron, et d'Ingrid-Else, née Röth ; Kirchhof, Frédéric, fils d'André-Pierre, photographe à Saint-Blaise, et de Josette-Françoise, née Grisel ; Keisen, Jean-Daniel, fils d'Eric, restaurateur à Portalban, et d'Irma, née Gus.

**NAISSANCES.** — 12 mai. Ægerter, Nadia-Laure, fille d'Hubert-Alfred, employé de commerce à Corcelles, et de Maria-Cécilie, née Casutt ; Bader, Valérie-Claude, fille de Bruno, maçon à Saint-Blaise, et de Mary-Claude, née Poirier. 13. Sinicco, Mauro, fils de Luigi-Lodovico, maçon à Boudry, et de Rosina-Maria, née Pez ; Giddey, Corinne, fille de Daniel-Louis, mécanicien à Peseux, et de Josiane, née Prétot ; Frey, Yvan, fils de Paul-Aloïs, employé de commerce à Cortaillod, et de Lotti, née Weber ; Oskam, Chantal, fille de Gustaaf, ingénieur en pétrochimie à Neuchâtel, et de Geertruida-Christina-Alida-Maria, née Focke. 14. Serafino, Antonella, fille de Nicola, mécanicien à Gorgier, et d'Anna, née Buffelli.

**PUBLICATIONS DE MARIAGE.** — 15 mai. Müller, Claude-Vincent, agent immobilier à Vufflens-la-Ville, et Genser, Arlette-Monique, à Lausanne ; Toggwiler, Michel-Albert, employé de commerce à Nyon, et Gerber, Eva-Christina, à Berne ; Æbischer, Michel, monteur-électricien à Genève, et Charpilloz, Marthe-Jeanne, à Neuchâtel ; Philippin, Pierre - Armand, technicien-électricien à Onex, et Blanc, Nella, à Genève ; Touraine, Jean-Léon-Marie, médecin à Grenoble, et de Dardel, Anne-Françoise-Dominique, à Lausanne ; Mauro, Pasquale - Vincenzo - Filippo, manœuvre à Neuchâtel, et Pascale, Maria-Antonietta, à Gioia-Sannitica (Italie) ; Ritschard, Jean-Pierre, électricien à Neuchâtel, et Jaques, Ursula-Dora, à Peseux ; Christen, Henri-Ernest, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et Piller, Gisèle-Reine, à Fribourg ; Berger, Pierre-André, licencié en chimie-physique, et Wildhaber, Michèle-Irène, les deux à Neuchâtel ; Hübscher, Bernard-Lucien, électricien sur autos, et Jost, Heidy-Marguerite, les deux à Neuchâtel ; Schneider, Walter, conducteur typographe à Neuchâtel, et Schwab, Francine-Isabelle, à Marin ; Lometti, Anselmo, chauffeur-livreur, et Nissler, Maryse-Germaine, les deux à Neuchâtel ; Bettinelli, Maurizio-Domenico, mécanicien, et Leuba, Magdiana-Lydie, les deux à Neuchâtel ; Bussi, Pierre-Henri, cuisinier, et Brogli, Huguette-Cécile, les deux à Neuchâtel ; Ciavattini, Franco, maçon, et Flückiger, Ruth-Eugenia, à Neuchâtel ; Toupance, Alain-Emile-Albert, employé de bureau, et Lachausse, Catherine-Pierrina-Ida, les deux à Neuchâtel .

**MARIAGES CÉLÉBRÉS.** — 13 mai. Rütimann, Klaus-Alfred, menuisier à Huttwil, et Wyss, Katharina, a Neuchâtel. 15. Paris, Alexander-Olivier, étudiant, et Honegger, Anne-Marie, les deux à Neuchâtel ; Wong, Yip, étudiant en mathématiques, et von Alimen, Martine-Dorothée, les deux à Neuchâtel ; Itin, Michel, horloger, et Richaud, Danielle-Alice, les deux à Neuchâtel ; Guizard, Gabriel-Jean-Marie, opérateur à Montréal (Canada), et Cuennet, Céline-Charlotte, à Neuchâtel ; Greppi, Gianfranco, galvanoplaste, et Andolfi, Tamara-Ada, les deux à Neuchâtel ; Gerber, Bernard-Charles-Edmond, physicien à Neuchâtel, et Fux, Myriam, à Zurich ; Vuitel, Laurent-Charles, ingénieur-chimiste à Neuchâtel, et Varrin, Claudine-Liliane, à Courgenay ; Fundoni, Gesuino-Marco, manœuvre, et Lozano, Conception, les deux à Neuchâtel.


La **C.C.A.P.**
garantit l'avenir de vos enfants
Tél. (038) 5 49 92 Neuchâtel
Agent général: Chs Robert


# VILLE DE NEUCHATEL

## Trois cents infirmières et infirmiers diplômés seront réunis samedi et dimanche à Neuchâtel

*L'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés, qui groupe huit mille membres répartis en onze sections, tiendra son Congrès samedi et dimanche à Neuchâtel. Désignée par le sigle ASID, cette association a été constituée en 1944 par la fusion de l'Alliance suisse des gardes-malades fondée en 1910 et l'Association nationale des infirmières diplômées d'écoles suisses reconnues, fondée en 1936.*

*Parmi les buts que s'est fixée l'ASID, mentionnons la défense des intérêts professionnels sociaux et économiques de ses membres, l'organisation de cours de perfectionnement, de spécialisation ou de recyclage. Elle offre une protection et une assistance juridiques, elle facilite l'obtention de bourses et dispose d'un fonds de secours. Elle contribue également aux efforts entrepris dans le domaine de la santé publique pour le maintien de la santé et de l'amélioration des soins aux malades et aux handicapés.*

*L'ASID est rattachée à la Croix-Rouge suisse en tant qu'institution auxiliaire et elle est membre de plusieurs associations nationales et internationale.*

*Le Congrès suisse des infirmières et infirmiers diplômés a été organisé par un comité neuchâtelois présidé par Mme M. Gauchat de Peseux. Le programme comprend, samedi, l'assemblée ordinaire des délégués, qui se tiendra au Centre scolaire du Mail, puis un repas en commun. Le dimanche, les hôtes assisteront à un service œcuménique. Après un vin d'honneur offert par l'Etat et la ville de Neuchâtel, ils partiront en excursion dans le canton. Trois itinéraires leur sont proposés : le Vignoble avec la visite du château de Colombier et du Musée des indiennes, ou deux promenades en autocars dans le Jura, avec visite du Musée de l'horlogerie et du château des Monts.*

*La section neuchâteloise, placée sous la présidence de Mlle Madeleine Waldvogel, compte 170 membres, dont trois infirmiers seulement.*

*Les Neuchâtelois sont persuadés que le Congrès se déroulera à la satisfaction de tous. Parmi les points de l'ordre du jour de l'assemblée, mentionnons le changement de présidente. Mlle Nicole-France Exchaquet, de Lausanne, quittera en effet son poste après un mandat de huit ans. Le rapport qu'elle présentera à Neuchâtel fera le point des travaux entrepris ou à entreprendre par l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés.*

*RW'S*


**LIRE EN PAGE 9 :**
- Terrible accident à la Neuveville : 1 mort
- Derniers honneurs à M. H. Girard
- Audience du tribunal de police de Neuchâtel
- Les indépendants ont un nouveau président
- Le tour de ville

**PAGE VAL-DE-TRAVERS**
- Vernissage Albert Lauvray


## Les coopératrices Migros visitent notre journal

*Le second groupe des membres de l'Association des coopératrices Migros, sous la conduite de Mme Bassin a visité hier soir notre entreprise. Une trentaine de personnes ont été accueillies par MM. Marc Wolfrath directeur général et Robert Aeschelmann directeur. Le rédacteur en chef, M. Jean Hostettler guida ensuite les invitées dans les salles de la rédaction. Puis, après un tour complet des divers ateliers du journal, nos sympathiques hôtes furent invitées à une collation.*

## Avis mortuaires

Monsieur Jean de Werra, à Loèche ;
Monsieur et Madame Ferdinand de Werra, à Loèche ;
Monsieur et Madame Ignace de Werra, à Lugano ;
Madame Charles Rey - de Werra, à Sierre ;
Madame Marthe Rey - de Werra, à Loèche-les-Bains ;
Mademoiselle Emma de Werra, à Munsingen ;
Madame et Monsieur Marcel Wildhaber - de Werra, à Neuchâtel ;

Monsieur et Madame Hans de Werra et leurs enfants Christine, Suzanne, Sabine et Régine, à Zurich ;
Monsieur et Madame Robert de Werra et leurs enfants Xavier, Michèle et Brigitte, à Waedenswil ;
Monsieur et Madame Alain Rey et leurs enfants Charles-Henri, Francine et Jacqueline, à Morges ;
le chanoine Michel-Ambroise Rey, le Châtelard ;
Madame et Monsieur Armand Python-Rey et leurs enfants Benoit, Dominique et Geneviève, au Grand-Lancy ;
Madame et Monsieur Claude Jacquier-Rey, et leurs enfants Nicolas, Catherine et Anne-Valérie, à Vandœuvres ;
Messieurs Jean-Luc et Antoine Wildhaber, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Michèle-Irène Wildhaber et son fiancé, Monsieur Pierre-André Berger, à Neuchâtel ;
Madame et Monsieur Eric Bouille-Wildhaber et leur fils Grégoire, à Neuchâtel ;
Mesdemoiselles Christiane et Anne-Fabienne Wildhaber, à Neuchâtel ;

Madame Louis de Wolff - de Courten, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Sion ;

la famille de feu Gustave Lorétan - de Werra ;

les familles de Wolff, de Roten, zen Ruffinen, Perrig,

ont la profonde douleur de faire part qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui, le 18 mai 1970, dans sa 87me année, réconfortée par les sacrements de l'Eglise,

### Madame Léon de WERRA
**née Henriette de WOLFF**

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante, cousine et parente.

**Priez pour elle**

La messe de requiem sera célébrée en l'église paroissiale de Loèche-Ville, jeudi 21 mai 1970, à 10 heures.

**Il ne sera pas envoyé de faire-part**

**Dieu est amour.**

Madame et Monsieur André Huguenin-Petter, à Fribourg ;
Madame et Monsieur Aloïs Loup-Petter, à Lugnorre ;
Monsieur Alain Loup, à Lugnorre ;
Mademoiselle Sophie Seylaz, à Glion ;
Madame Jules Seylaz, à Nice, et famille,
ainsi que les familles parentes et alliées : Javet, Seylaz, Hofer, Petter, Gaillet, Cressier,
ont le très grand chagrin de faire part du décès de

Madame
**Jenny PETTER-SEYLAZ**

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 86me année, le dimanche 17 mai 1970, après une longue maladie.

Repose en paix, chère maman, tes souffrances sont terminées. Tu as gagné et mérité le grand repos qui est dans le Royaume des cieux.

L'enterrement aura lieu au cimetière de Lugnorre, à 14 heures.

Culte au temple de Môtier, le mercredi 20 mai, à 13 h 30.

**Cet avis tient lieu de lettre de faire part**

**Dieu est amour.**

Monsieur Max Bourquin, à Bôle ;
Mademoiselle Françoise Bourquin, à Bôle ;
Monsieur le Docteur et Madame Bernt Hoffmann, à Hambourg, leurs enfants et petits-enfants ;
Madame et Monsieur Pierre Mercier-Hoffmann, leurs enfants et petit-fils, à la Tour-de-Peilz,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

**Madame Max BOURQUIN**
**née Erica HOFFMANN**

leur bien-aimée épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 62me année.

2014 Bôle, le 18 mai 1970.
(Rue des Longschamps 38)

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 21 mai.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

**Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à Terre des Hommes, c.c.p. 10 - 11504 Terre des Hommes, Lausanne**

**Cet avis tient lieu de lettre de faire part**

Le comité de la *Chorale des cheminots de Neuchâtel* a le regret de faire part à ses membres du décès de

**Monsieur Henri ZWAHLEN**
membre actif.

Il présente à sa famille ses plus sincères condoléances.

Le comité de la *Ligue contre la tuberculose dans le district de Neuchâtel*, ainsi que le *Dispensaire antituberculeux*, ont le chagrin de faire part du décès de leur ancien président,

**Monsieur Henri GIRARD**

Pendant de nombreuses années, Monsieur Henri Girard a travaillé pour développer la lutte contre la tuberculose dans le district, avec la compétence et le dévouement que l'on sait. Nous lui garderons un souvenir ému et reconnaissant.

*La Direction et le personnel de la Centrale laitière Neuchâtel S.A* ont la douleur de faire part du décès de

**Monsieur Philippe RIBAUX**
décédé subitement dans sa 53me année.

## au Jour le jour

### Les timbres Pro Patria

*Aujourd'hui mercredi, des élèves des écoles de la ville nous proposeront les nouveaux timbres Pro Patria, qui ont cette année un aspect très moderne : ils reproduisent des peintures sur verre (le vitrail est en pleine renaissance) d'artistes suisses contemporains.*

*Sur le timbre de 10 c., le « Matelot » de Gian Casty, tenant dans ses bras le perroquet qu'il a ramené des terres lointaines ; sur celui de 20 c., une « Composition » abstraite, en rouge et bleu, du célèbre graphiste Celestino Piatti ; sur le timbre de 30 c., le « Taureau » (symbole du printemps) de Hans Stocker — doyen des peintres suisses sur verre — est tiré d'une série de vitraux consacrée aux forces du cosmos ; enfin, le timbre de 50 c. reproduit le « Couple », tenant la flamme de la vie et de l'amour, de Max Hunziker.*

*La surtaxe des timbres de la Fête nationale 1970 est destinée aux associations féminines, sur le thème de « La Femme au service du pays ». Dans les domaines social, ménager, hospitalier, juridique, culturel, bref dans tous les secteurs de l'utilité publique et de la formation professionnelle, les associations féminines jouent un rôle très important. Il est peu d'entre nous qui n'aient eu l'occasion, sous une forme ou une autre, d'en bénéficier. Voici une bonne occasion d'en témoigner notre reconnaissance.*

*NEMO*

# VIGNOBLE

CORNAUX

## M. et Mme Paul Moser fêtent leurs noces d'or

C'est aujourd'hui que M. et Mme Paul Moser fêtent leurs noces d'or. Mme Moser est âgée de 72 ans et son mari un peu plus : 78 ans, mais son caractère jeune et enjoué lui en fait paraître beaucoup moins. A croire que plus on est actif, mieux on se conserve !

Et les activités n'ont pas manqué dans la vie de M. Moser. Correspondant de notre journal depuis 37 ans, employé communal depuis 49 ans, membre de la Société de tir (dont il est président) depuis 61 ans, membre du collège des anciens depuis 47 ans, inspecteur du bétail depuis 43 ans, il a d'ailleurs délivré 13,000 certificats de santé ! M. Moser est encore président de la caisse Raiffeisen (dont il est le fondateur) depuis 27 ans. Et voici 26 ans qu'il est conseiller général.

A l'occasion de cette fête de famille, nous formons nos vœux les plus sincères pour que M. Moser puisse longtemps encore assumer ses responsabilités dans les postes que nous venons d'énumérer (qu'il occupe toujours) et couler des jours heureux auprès de sa femme.

COLOMBIER

## Dernier hommage

(c) Hier après-midi, de nombreux amis et connaissances se sont retrouvés au temple de Colombier pour rendre hommage à M. Henri Zwahlen, décédé dans sa 42me année, des suites d'un accident professionnel survenu en août 1969. M. Zwahlen, homme simple, franc, sur lequel on pouvait compter, est entré en 1949 aux CFF en qualité de cantonnier. Apprécié de ses chefs et de ses collègues, il passa ensuite chef cantonnier, pour être nommé surveillant il y a deux ans. Il s'établit en 1954 à Colombier avec sa femme et ses deux enfants, âgés actuellement de 9 et 11 ans. Lors du culte, présidé par M. de Perrot, pasteur, M. Auberson, ingénieur au 1er Arrondissement des CFF, rappela les mérites du disparu et souligna sa parfaite conscience professionnelle.

## Naissances

Monsieur et Madame Jacques PICOT-BARDET, Jean-Blaise et Pierre-Edy ont la grande joie d'annoncer la naissance

**d'Anne - Lise - Jeanne**
le 19 mai 1970
41, avenue de Marinville
94 Saint-Maur (France)
Maternité des Diaconesses
18, rue du Sergent-Bauchat
75 Paris 11me (France)

Charles et Denise DURET-GUILLOD ainsi que Nathalie annoncent avec joie la naissance de

**Raphaël**
19 mai 1970
Maternité Pourtalès — Rue de la Gare 35 Boudry

Monsieur et Madame Willy CHALLANDES - ÆSCHLIMANN ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

**Pascal - Jérôme**
19 mai 1970
Clinique Montbrillant La Chaux-de-Fonds — Fontaines

Monsieur et Madame Gilles de MEURON ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

**Olivier**
le 18 mai 1970
Clinique des Grangettes, Chêne-Bougeries, Genève — 4, av. du Lignon Aire-Genève

Michel et Joëlle MARTINET-HUGUENIN ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

**Anouck - Lily**
19 mai 1970
Maternité Pourtalès — Chenil Cottendart 2013 Colombier

## Observations météorologiques

**Observatoire de Neuchâtel.** — 19 mai 1970. Température : moyenne : 15,3 ; min. : 7,4 ; max. : 20,6. Baromètre : moyenne : 725,5. Vent dominant : direction : est, nord-est ; force : modéré, faible dès 15 heures. Etat du ciel : clair ; passage de nuages dans l'après-midi, nuageux dès 18 heures.

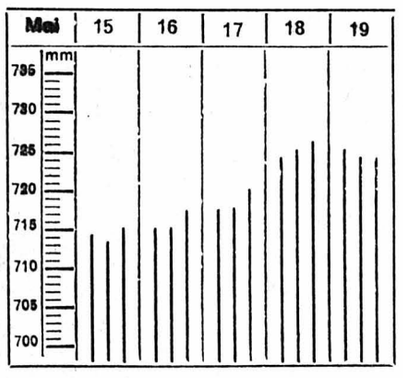


**Niveau du lac** du 19 mai à 6 h 40 429,75

# COMMUNIQUÉS

### « L'Œuvre ouverte »

Ce soir, au TPN - Centre de culture, 4me manifestation du cycle consacré à la musique contemporaine avec « L'Oeuvre ouverte ». Cette conférence a pour but d'amener auditeurs et spectateurs à une compréhension vécue de cette tendance commune à plusieurs formes d'expression artistique contemporaines qu'est l'ouverture.

Jean Nicole, critique d'art, dégagera les lignes directrices qui président à l'élaboration de ce type d'œuvres.

Walter Schlup, professeur à l'Ecole des beaux-arts de Besançon, illustrera cette conférence par des projections et des mobiles photographiques.

### Pour une alimentation saine

Jeudi, à l'aula du collège des Terreaux-sud, la doctoresse Kousmine, de Lausanne, démontrera que de nombreuses études ont montré qu'il existe une relation évidente entre l'apparition des maladies chroniques et la nature de l'alimentation. Des règles alimentaires fondamentales et millénaires sont de nos jours transgressées. De nombreux produits chimiques sont introduits dans les aliments, volontairement ou non. Quelques-uns sont nocifs.

Visite chez les Hounzas, peuple ayant su préserver sa santé. Exemples vécus d'erreurs alimentaires et de leurs conséquences ; retour à une santé meilleure par la spupression de ces erreurs. Comment lutter contre un vieillissement prématuré. Connaître les aliments ; savoir se nourrir pour bien se porter. Recettes culinaires. Projections.

# REMERCIEMENTS

**Très touchées par les témoignages reçus à l'occasion de leur grand deuil,**

**Mme Henry-Louis HENRIOD et sa famille**

**dans l'impossibilité de répondre à chacun, expriment leur profonde reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à leur chagrin.**

**Neuchâtel, mai 1970.**

**Monsieur et Madame Narcisse WEBER et famille**

**profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus pendant ces jours de douloureuse séparation, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés leurs remerciements sincères et reconnaissants.**

**Neuchâtel, mai 1970.**

**Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de**

**Monsieur Max STAUFFER**

**prie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.**

**Lucens, mai 1970.**

VILLE DE NEUCHATEL

## SESSION DE PRINTEMPS DU GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS

# Les comptes et la gestion au petit trot avant la grande fête à Cressier en l'honneur du nouveau président : M. Jean-Georges Vacher

La session s'ouvre avec trois lettres déposées sur le bureau, la première émanant de l'Association des amis du Jura libre et signée de M. J. Lecomte, la deuxième du Conseil d'Etat de Bâle-Ville, concernant la pollution et, enfin, l'arrêt du Tribunal fédéral dans l'affaire Jean Muhlematter. On passe à la nomination du bureau du Grand conseil : président : **M. Jean-Georges Vacher** (rad) ; 1er vice-président : **M. Louis Mauler** (lib) ; 2me vice-président : **M. Pierre Porret** (PPN) ; 1er secrétaire : **M. Ernest Schulze** (soc) ; 2me secrétaire : **M. Jean Ruffieux** (rad) ; Questeurs : **Mme Lucette Favre-Rognon** (soc), **M. Rodolphe Stern** (rad), **M. Y.-B. Vuillemin** (lib) et **M. Robert Comtesse** (soc) ; questeurs suppléants : **MM. Roland Châtelain** (rad) et **Gilbert Dubois** (soc).

Quant à la commission financière 1971, elle comprendra **MM. Claude Emery, R. Bieri, Ch. Maurer** et **Pierre Meylan** (rad), **Mme Denise Wyss-Boudry,** également radicale ; **MM. J.-Cl. Barbezat, Jean Carbonnier** et **Jean Cavadini** (lib) ; **John Clerc, Jean-Pierre Graber, Jean-Robert Jeanneret** et **Cl. Robert** (soc) ; **Jean-Claude Jaggi** (PPN) et **Etienne Broillet** (POP).

Ceci fait et dit, **M. Pierre Aubert** se lève :

**— Fouquier-Tinville n'est plus...**

C'est sa façon, fort spirituelle, de prendre congé des députés et du Conseil d'Etat après une année de présidence.

### LES ROSES DE M. AUBERT...

*— ... Non, Fouquier-Tinville n'est plus, décapité comme il vient de l'être, sur l'échafaud de la démocratie et du respect des lois et du règlement ! N'ayez crainte, je n'ai pas mobilisé mes dragons, lanciers et autres grenadiers pour escalader, cet après-midi, les remparts du Château et me permettre de reprendre ainsi le pouvoir. La tradition veut, cependant, que le président du Grand conseil sortant tienne quelques propos en vous quittant. Je me soumettrai donc à cette tradition, qui est pourtant contraire à tout ce que je vous ai prêché, depuis un an, concernant la rapidité et l'efficacité des travaux de notre parlement. Soyons brefs et admettons, sans ambages, que je vous fais perdre maintenant votre temps.*

*» ... Permettez-moi, tout d'abord, de vous parler de notre Grand conseil, c'est-à-dire de vous-mêmes, au risque d'attenter à votre modestie. Vous avez accompli, Mesdames, Messieurs les députés, en une année, un travail considérable. J'en veux, pour seule preuve, la maigreur « insolite » pour les anciens députés, de l'« ordre du jour » qui nous est, aujourd'hui, soumis, à l'occasion de l'une des deux plus importantes sessions de l'année du Grand conseil. Cet « ordre du jour » nous confirme, en effet, que la plus ancienne des motions soumises à votre méditation et âgée de moins de deux ans (déposée le 1er juillet 1968) et que, sur les 14 motions encore inscrites, 3 seulement portent encore le millésime de 1968. Ce résultat n'a été rendu possible que grâce à votre discipline : vous avez, en effet, accepté... avec quelle humilité !... d'amputer certaines de vos « envolées » et, maintes fois même, de renoncer à voir vos noms, le lendemain, dans la presse, imprimés. Je vous en félicite et vous en remercie.*

*» Ce à quoi j'ai été très particulièrement sensible, je ne m'en cacherai pas, a été les témoignages de sympathie et d'amitié qui m'ont été exprimés publiquement, ou en privé, par la plupart d'entre vous et ceci quelles que soient nos « étiquettes politiques ». A ce sujet, j'ai pu constater que, dans notre canton, lorsque nous parlons d'humanité, de liberté, de justice ou de démocratie, nous avons tous ou presque, la même « étiquette ». Nous divergeons, peut-être, sur les moyens, mais jamais sur les buts à atteindre, qui sont le respect d'autrui et le droit à légalité de tous.*

*» Vous me l'avez fait comprendre, vous me l'avez exprimé. Je ne vous dirai jamais assez, je crois, combien ces manifestations de sympathie et d'amitié m'ont aidé à supporter, depuis une année, la suppression complète de tous mes week-ends, qu'ils aient été occupés par des représentations de notre parlement, par la préparation desdites représentations ou par l'obligation dans laquelle je me suis trouvé de consacrer ces week-ends au respect des délais impitoyables de ma profession, que je ne pouvais plus respecter, pendant la semaine, « pour cause de représentations ».*

*» Pour tous vos témoignages de sympathie et votre discipline, je devrais adresser, à chacun d'entre vous, des gerbes de remerciements. Cédant à ma faiblesse, que vous connaissez bien, d'offrir des roses aux dames, je vous prie, Messieurs les députés, de bien vouloir considérer, en dépit de cette discrimination manifeste, le dépôt de 3 roses sur le pupitre de chacune de nos dames députées, comme l'expression de ces gerbes de remerciements qui vous sont, évidemment, adressés également. »*

### BILAN D'UN PEUPLE

Le président Aubert poursuit :

*— Je tiens aussi à vous parler du peuple neuchâtelois, que nous représentons et que j'ai appris, je crois, à bien connaître au cours de mes 54 représentations du Grand conseil et de l'échange de correspondance consécutif à l'envoi de 121 lettres, à divers particuliers, associations et autorités du canton. Je m'excuse de ces prétentieuses statistiques, mais qui me permettront, je l'espère, de vous donner une image vécue très optimiste.*

*» ... Le bilan qui se dégage de ces quelque 17 manifestations citées, parmi les 54 auxquelles j'ai participé, me permet d'affirmer qu'il est extrêmement positif.*

*» J'ai découvert que notre république et canton de Neuchâtel n'était pas seulement riche de la beauté de ses sites, mais encore et surtout d'un « capital » de dévouement, de désintéressement, d'entraide, de sens de l'hospitalité et de gentillesse, dans tous nos districts et dans toutes les couches de notre population, capital qui constitue la véritable richesse et la véritable noblesse de notre peuple neuchâtelois.*

*» J'aimerais profiter de l'occasion pour dire au gouvernement de ce peuple, soit à nos conseillers d'Etat, toute l'estime que j'ai pour le travail qu'ils ont accompli pendant cette année et combien je les remercie de leur collaboration et du soutien dont ils ont bien voulu m'honorer (tout en adressant, en passant, une pensée émue aux femmes de nos conseillers d'Etat qui, si elles n'avaient pas toutes accepté d'être les « sacrifiées de l'Etat », n'auraient pas permis à leurs « grands hommes » d'accomplir le travail dont nous leur savons gré, aujourd'hui).*

*» Le moment le plus émouvant, dans une démocratie est, je pense, celui où l'on « retourne dans le rang ». J'y retourne d'autant plus volontiers que vous ne m'avez ni « purgé » ni « exclu », ni « contraint à démissionner » et que, d'autre part, je cède mon siège à M. Jean-Georges Vacher, cet homme et ami dont les louanges seront chantées ce soir à Cressier, mais que j'ai le privilège d'être maintenant le premier à féliciter. »*

### CETTE PROMOTION RAPIDE ET SOLIDE...

**M. Vacher** prend place au fauteuil présidentiel et commence son allocution avec beaucoup d'humour :

*— Les circonstances et la complaisance de mon parti ont bien voulu s'entendre avec votre complicité, Mesdames et Messieurs les députés, pour m'appeler à la présidence du Grand conseil neuchâtelois. Je vous en remercie et m'efforcerai, dans la direction de nos débats, de ne pas vous appeler à regretter cette confiance. Pour mon village de Cressier et mon parti, j'en suis heureux et reporte sur eux l'honneur qui m'est fait.*

*» Avec votre approbation, sans restriction probablement, nous adressons à Monsieur le président Aubert sortant de charge, nos plus vives félicitations pour la façon dont il a conduit nos délibérations. Il a enveloppé la fonction d'un nouveau style et démontré les possibilités d'accélération de la machine parlementaire avec précision dans la concision. Nous nous efforcerons, dans un an, de quitter un bateau pas plus chargé. Nous ne saurions, en revanche, Monsieur le président Aubert, aller au-delà de sincères félicitations pour y ajouter encore des remerciements personnels. Vous conviendrez que, par votre façon magistrale de présider, vous avez contribué à bien compliquer votre succession. »*

Le président **Vacher** rend ensuite hommage au conseiller d'Etat Fritz Bourquin appelé à de hautes fonctions à Berne et exprime sa gratitude au chancelier et aux membres du gouvernement. Il s'interroge alors sur ce quart de siècle qui a été marqué par une promotion rapide et solide du pays :

*— ... Quoi qu'il en soit, des sujets d'interrogation entourés d'inquiétude légitime subsistent. L'actualité nous invite à accorder quelques propos à l'initiative Schwarzenbach. A juste titre, nous retirons une légitime fierté de nos institutions démocratiques... Dans notre conscience satisfaite, nous suggérons assez gravement à d'autres de s'en imprégner. En quelque sorte, nous prétendons inspirer l'Europe de demain. A la rigueur, cette prétention serait défendable si elle ne se trouvait en contradiction avec les conceptions défendues par bien des milieux.*

*» De nos fondements politiques fédéralistes à usage interne, jusqu'à présent, nous envisagerions facilement d'en faire une marchandise d'exportation pour le bien de l'Europe en transformation. Mais nous ne distinguons pas le paradoxe qui nous pousse à renoncer à l'application de cet idéal sur le plan économique. Le mouvement de la main-d'œuvre sur le plan européen en est un aspect. Au barrage que l'on construit devant ce mouvement, il conviendrait de substituer une méthode d'assimilation. On s'est beaucoup préoccupé de médecine du travail. On ne s'est jamais inquiété de la thérapeutique applicable à certaines plaies. A défaut de médecins, nous proposons là un champ d'activité aux sociologues éminents à la recherche d'un ministère.*

*» Notre profession de vigneron nous rend dépendant de la terre avec ses humeurs et ses fantaisies. Les promesses sont tenues irrégulièrement par elle. Pour autant nous n'abandonnons pas tous. Parallèlement, il est permis de considérer que cette même main-d'œuvre étrangère ne tient pas non plus rigoureusement toutes ses promesses. Ce n'est pas une raison pour barrer la route dans un esprit qui renie jusqu'aux traditions chrétiennes dont nous nous prévalons.*

*» Aux progrès d'ordre technique et matériel de l'âge des conquêtes spatiales, il faudrait, pour l'harmonie d'un monde mieux équilibré, une indispensable promotion spirituelle dans une meilleure compréhension entre tous les peuples du monde. »*

**M. Vacher,** bien assis au fauteuil de président, on passe alors à la suite de l'ordre du jour, c'est-à-dire le rapport à l'appui du projet décret portant validation de l'élection de **M. René Meylan.** Le nouveau conseiller d'Etat prête serment, sort de la salle lorsque le président et une salve d'applaudissement le rappellent, juste le temps pour **M. Vacher** de lui souhaiter une belle carrière politique et de le féliciter. M. Meylan sort, cette fois, et laisse entrer **M. Jacques Meyrat,** nouveau député qui remplace M. Meylan au sein du groupe socialiste. Ensuite, **M. John Clerc** (soc) est nommé membre de la commission des comptes en remplacement de M. Meylan.

### LES COMPTES ET LA GESTION

Les comptes ? **M. Mercier** (PPN) ouvre le feu. Son groupe donne décharge au Conseil d'Etat puis, au nom des radicaux, **M. R. Moser** enfourche le même cheval. L'évolution des recettes et des dépenses de 1960 à 1969 laisse constater que le taux d'accroissement laisse apparaître une situation favorable. La volonté des autorités d'accorder une part importante des revenus aux œuvres sociales est notamment marquante. Néanmoins, les radicaux ont des soucis : aménagement du territoire ou politique hospitalière, par exemple, et tout en acceptant les comptes et la gestion de l'exercice 1969, ils interviendront sur certains points lors de la discussion. **M. Fred Wyss** (lib) évoque la politique d'avenir du gouvernement et les dépenses d'investissement de 30 millions par an à prévoir. Ce maximum sera-t-il maintenu ? Que se passera-t-il si ce plafond devait être dépassé ? Recourir à l'emprunt, sans aucun doute.

Tous les cantons s'endettent, poursuit **M. Wyss,** et la situation reste tendue. La Suisse est de tous les pays industrialisés de l'Europe occidentale, celui qui a le plus fort total d'impôts directs. Il faut donc être vigilant. Le député libéral parle encore de la concurrence fiscale intercantonale : c'est le pendant logique du fédéralisme. En conclusion, le groupe libéral acceptera les comptes et la gestion non sans rappeler à l'Etat qu'une administration rationnelle et bien gérée comme celle du canton de Neuchâtel est un objet de satisfaction. **M. Maurice Favre** (rad) ayant « brûlé » la priorité à **M. Spira** (soc), le le président rétablit la circulation... Pour M. Spira, le fait qu'en lieu et place du déficit escompté, un boni soit apparu, mérite déjà un coup de chapeau. Mais les collectivités publiques peuvent et doivent intervenir dans les mécanismes économiques. Elles en ont les moyens et s'ils sont insuffisants, ils devraient être accrus.

Deux problèmes préoccupent cependant les socialistes. Déjà, la diminution du poids des Montagnes dans la balance économique du canton et, d'autre part, les conséquences catastrophiques qu'entraînerait pour le canton l'acceptation de l'initiative Schwarzenbach. La situation ressemblerait alors étrangement à celle connue par les ainés lors des années 30. Enfin, il est souhaitable d'avoir une meilleure péréquation financière intercommunale par le biais d'une nouvelle clef de répartition, une harmonisation des fiscalités communales qui préserve l'autonomie des communes et, enfin, une correction des effets socialement injustes de la progression à froid selon une méthode nouvelle. A ce sujet, trois postulats ont été déposés par les socialistes.

### PROBLÈMES HOSPITALIERS

**M. Favre** (rad) retrouve la parole. Il espère que la politique d'aménagement du territoire sera poursuivie par l'Etat et traite ensuite de politique hospitalière. Celle-ci n'est pratiquée que par les directeurs d'établissements et n'existe pas à l'échelon cantonal. Il faut rationaliser pour être efficace, moins répartir les deniers que les tâches aux divers hôpitaux du canton. Il faut cantonaliser la direction générale des hôpitaux principaux. Qu'en pense le Conseil d'Etat ? A **M. Spira** qui reprochait au patronat une part de responsabilités dans la situation actuelle concernant la main-d'œuvre étrangère, **M. Favre** répond :

— Les socialistes ont-ils jamais proposé une solution à ce problème ?

## LE NOUVEAU PRÉSIDENT

**M. Jean-Georges Vacher est né à Cressier, le 20 octobre 1917 et a suivi l'école primaire du village avant d'entreprendre des études commerciales à Fribourg, puis à Schwytz. Jusqu'en 1942, il travailla avec son père, lui-même encaveur. A cette date, il reprend le domaine et l'affaire paternelle, puis, deux ans plus tard, entre dans la carrière politique par la petite porte du Conseil général. Il fut élu au Grand conseil en septembre 1956, reprenant alors le siège laissé vacant par le départ de M. Maurice Bernasconi.**

**M. Blaser** (POP) est pareillement satisfait du résultat de l'exercice mais fait des remarques concernant la fiscalité — ainsi l'allégement des impôts des personnes âgées. dont le principe a été accepté par le Grand conseil en 1969, qu'en pense l'Etat ? Pourquoi le taux d'imposition du capital et du bénéfice des personnes morales a-t-il diminué ? A cause de la formation des sociétés holding mais alors qu'attend le canton pour relever le taux d'imposition de ces holdings ? A propos de l'initiative Schwarzenbach, le député popiste pense que si ce racisme a atteint à ce point la population, c'est parce que la crise existe : « On attendait des bras et ce sont des hommes qui sont venus !

— Autant Schwarzenbach nous répugne, ajoute **M. Blaser,** autant il faut lui rendre ce mérite d'avoir posé le problème. Il est cependant à souhaiter que l'initiative soit rejetée.

**M. Renk** (PPN) approuve les comptes, donne décharge à l'Etat pour sa gestion et assaisonne ce satisfecit de quelques remarques. Par exemple l'Etat ne peut-il « patronner » certaines communes qui cherchent des ressources financières, bref leur apporter sa garantie ?

**M. J.-F. Aubert** (lib), qui prend goût à intervenir dans les discussions financières, entend taper sur le même clou et exposer ses considérations personnelles sur la politique financière du canton. Il s'exprime ensuite sur l'initiative Schwarzenbach. **M. Wyss** (lib) reprend certains des thèmes exposés par d'autres orateurs, **M. Blaser** (POP) en fait autant, ce qui offre à **M. Vacher** son premier coup de clochette pour calmer les voix qui se lèvent ! **M. Steiger** (POP) traite ensuite de la politique hospitalière du canton : l'organisation administrative actuelle (commission, sous-commission, etc.) est-elle satisfaisante et n'est-elle pas un appareil un peu trop lourd ?

Le conseiller d'Etat **Rémy Schlaeppy,** chef du département des finances, répond aux questions posées et aux problèmes soulevés. Puis son collègue **Jacques Béguin** se prononce sur deux interpellations, l'une concernant l'aménagement du territoire, l'autre la politique hospitalière. A ce propos, le chef du département de l'intérieur pense que l'accroissement de l'effort de l'Etat dans le domaine de l'aide aux hôpitaux devra être alimenté par de nouvelles ressources financières et que s'il le fallait, le Grand conseil aurait à se prononcer sur l'opportunité d'une telle augmentation. La planification hospitalière est indispensable. Sans qu'il faille pour cela faire preuve d'ostracisme à l'égard de tel ou tel établissement. Mais le rôle de chaque établissement hospitalier doit être défini. L'objectif ne sera pas encore atteint demain mais on est sur la bonne voie.

L'examen département par département, commencé par l'agriculture, s'est poursuivi avec l'industrie, et **M. Fritz Bourquin** a répondu à des questions touchant notamment la répartition de la main-d'œuvre étrangère et le concours de l'Observatoire.

Séance levée à 18 h 10.

**En page Val-de-Travers : LES MORTS DE LA PRESTA**

## Premier citoyen de la République, M. Vacher a été fêté, comme on le devine, à Cressier...

Les cinq conseillers d'Etat boivent à la santé du nouveau président (de dos) et de Mme J.-G. Vacher.

*Bien avant l'heure prévue, dans Cressier qui avait pendu à ses fenêtres une joyeuse lessive de drapeaux et d'étendards, il y avait des enfants sur un énorme tas de sable, du monde dans les rues et des gendarmes en grande tenue sous les marronniers de la place de l'Eglise. La fanfare « L'Espérance » fourbissait ses cuivres et le garde-police, dans son émotion, l'appela soudain l'« Ouvrière », ce qui, en dépit de l'industrialisation de l'Entre-deux-Lacs, ne faisait pas vraiment couleur locale. Et si, plus loin, la maison de la Traversière avait été repeinte à neuf, on ne vit là qu'une heureuse coïncidence...*

*Cressier a fêté comme il se doit son premier président du Grand conseil. En terre vigneronne, le vin coula à flots et l'on murmurait que quelque 500 bouteilles étaient débouchées pour cette soirée mémorable. Pour que le charme soit complet et bien assise la tradition d'hospitalité du village, c'est autour de la fontaine du Lion que vint mourir le cortège, les conseillers d'Etat buvant leur verre côté coteaux, le Conseil communal, les conseillers généraux, les députés et les autres hôtes se rafraîchissant plus en aval. A la salle Vallier, pavoisée et fleurie pour la circonstance, les députés se retrouvèrent par petits groupes, leur grand gâteau découpé en autant de tranches qu'il y a de districts, comme des poussins sous l'aile de leur mère. Seul M. Jean-François Aubert, ce franc-tireur du « machin », parut vouloir faire chambre à part, préférant peut-être au voisinage de ses amis libéraux, le contact moins officiel des huissiers, de M. Debély et du personnel de la chancellerie. Et, on devait s'y attendre, au pays du vin, ce fut lui qui fit l'étoile.*

### LE SONDEUR SANS SONDE...

*M. Henri Berger, président de commune, ayant essuyé les plâtres de la longue série de discours et rappelé que Jean-Georges Vacher était « un alliage de force physique et de force morale », et M. Rémy Schlaeppy puis M. Ruffieux, l'un au nom de l'Etat, l'autre pour les radicaux, y étant allés chacun de leur petit compliment, M. Aubert trouva enfin le ton qui convenait à ce genre de manifestation. Badin, pince-sans-rire, s'exprimant d'un timbre juste assez puissant pour couvrir les voix des chœurs mixtes qui répétaient en coulisses, M. Aubert tira à lui seul le feu d'artifice qui couronnerait la soirée.*

*Il commence par évoquer Cressier, le souvenir des promenades sentimentales qu'il fit dans les bois de la région. La salle se déchaîne. En douterait-elle ?*

*— Mais oui !, tranche M. Aubert sans s'émouvoir.*

*Et le député de Corcelles poursuit, avec un flegme très insulaire :*

*— ... Mes premières fonctions officielles remontent à une quinzaine d'années. J'étais alors contrôleur des vendanges dûment instruit par le chimiste cantonal et indemnisé par la caisse de l'Etat. Hélas, M. Vacher, c'est chez vous que j'ai cassé ma sonde ! J'invite d'ailleurs l'assemblée à se recueillir sur le sort d'un sondeur soudain sans sonde. Car un sondeur sans sonde, vous l'avez deviné, qu'est-ce sinon un amoureux sans vigueur, M. Jacques Béguin sans subventions, M. Jeanneret sans maîtresses, M. Grosjean sans panache ou Mme Greub sans jardins d'enfants ?*

*Le Conseil d'Etat in corpore et les têtes d'affiche du parlement cantonal défilent alors sur les lèvres de M. Aubert : c'est aussi M. Meyrat sans asticots, M. Favre sans endroit (ici, murmure d'admiration de ceux, et pas forcément les radicaux, qui ont savouré l'essai de l'avocat chaux-de-fonnier) ou M. André Sandoz sans syntaxe...*

*— J'étais donc sondeur sans sonde mais, heureusement pour moi, M. Vacher a fait celui qui ne s'apercevait de rien. Vous m'avez même donné à boire, monsieur Vacher et ici, rassurez-vous, bien qu'elle pût paraître de rigueur, la référence à Victor Hugo n'est pas indispensable !*

### CLOCHETTE AYANT APPARTENU...

*Le ton était donné, la salle riait de bon cœur. Par la suite, M. Aubert en profita pour rosser son cousin, le président sortant :*

*— Ah ! Il était parfait, certes mais parfait... dans son genre ! Il appartient désormais à l'histoire et peut-être même au Musée. On imagine volontiers le symbole de son autorité derrière une vitrine, avec l'inscription suivante : « Clochette ayant appartenu au président Aubert. Seconde moitié du XXe siècle. »*

*Et dans une nouvelle pirouette, le député libéral devait terminer :*

*— ... Vous, Monsieur Vacher, soyez le président que mon cousin aurait pu être, c'est-à-dire un homme tout de rondeur, de patience et de longanimité.*

*Une débauche d'applaudissements salua l'intervention de M. Jean-François Aubert, auquel succédèrent MM. Spira pour le groupe socialiste, M. J.-C. Jaggi s'exprimant au nom du PPN et, plus Peppone que jamais mais question de coffre s'entend, M. Etienne Broillet, président du groupe popiste. Enfin vint le tour du nouveau président. D'abord ému, il abandonna vite ses notes pour parler avec son seul cœur, redevenir celui que l'on connaît et que l'on aime : l'homme simple et droit, le terrien sans faux ors, mais, comme venait de le dire M. Ruffieux, celui qui ne parle que lorsqu'il a quelque chose à dire, l'officier enfin qui, pendant la guerre, portait lui-même les bouteilles qu'il offrait à sa troupe. Non sans finesse, M. Vacher remercia ses amis députés, ceux de la commune, rappelant qu'au terme de cette soirée, sa maison et sa cave restaient ouvertes à tous. Fleuri par la section radicale de Cressier, le nouveau président cueillit quelques pétales pour M. Jean-François Aubert :*

*— ... Une soirée comme celle-ci est avant tout récréative et je félicite M. Aubert de s'être dégagé d'un genre trop sérieux qui n'a rien à faire en un tel jour. Je souhaite que, pour les années et les présidences à venir, on s'inspire largement de son style.*

*Les chœurs mixtes n'avaient plus qu'à chanter, l'« Espérance » à enlever le Cantique suisse. On espère cependant que cette réception n'aura pas trop dérangé une voisine de la salle Vallier.*

*— Elle vient de me dire, souffla M. Vacher, que tout cela l'importunait et elle a même demandé si de telles manifestations se reproduiraient souvent. Heureusement, j'ai pu la rassurer !*

*Dans douze mois, à Môtiers, qui donc se plaindra de la pétarade des bouchons de mousseux ?*

*Cl.-P. Ch.*

Le fils cadet de M. Vacher sous le chapeau de son père. A quand le fauteuil ?

(Avipress - J.-P. Baillod)

Cressier avait sorti tous ses drapeaux et toutes ses bonnes bouteilles.

# FAN

**Réception centrale:**

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20 - 178

**Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.**

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

## Délai de réception de la publicité:

**Annonces**

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

**Avis de naissance et avis mortuaires**

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

**Réclames et avis tardifs**

**Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.**

**Tarif des abonnements**

SUISSE:

| 1 an | 6 mois | 3 mois | 1 mois |
|---|---|---|---|
| 60.— | 31.50 | 16.50 | 6.— |

ÉTRANGER

| 1 an | 6 mois | 3 mois | 1 mois |
|---|---|---|---|
| 90.— | 46.— | 24.— | 8.50 |

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer:

| 1 an | 6 mois | 3 mois | 1 mois |
|---|---|---|---|
| 95.— | 52.— | 27.— | 10.— |

**Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)**

la veille avant 8 h 30
Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

L'EXPRESS


## AVIS OFFICIELS

**ROUTES NATIONALES SUISSES**
**Département des Travaux publics**

**Commune de Saint-Blaise**

Le département cantonal des Travaux publics informe la population qu'en vue de la mise à l'enquête du projet de la route nationale 5 et de ses ouvrages annexes sur le territoire de la commune de Saint-Blaise, des piquetages et des jalonnements devront être entrepris.
Conformément à l'article 59 de l'ordonnance d'exécution de la loi fédérale sur les routes nationales, du 24 mars 1964, ces travaux sont autorisés dans les limites de l'article 15 de la loi fédérale du 20 juin 1930 sur l'expropriation.
La population est priée de réserver bon accueil à nos mandataires et de signaler au bureau de la N 5, rue Pourtalès 13, à Neuchâtel, les éventuels dommages à la propriété résultant de ces travaux, afin qu'ils puissent être expertisés.

Le chef du département
C. Grosjean

**VILLE DE NEUCHATEL**

La direction des Travaux publics engagerait, pour ses services des parcs et promenades et des places de sport :

## UN JARDINIER

titulaire du certificat de capacité.

Activité intéressante et variée ; semaine de 5 jours.

Salaire selon barème des traitements du personnel communal, allocations de ménage et pour enfants.

Caisse de retraite, assurance maladie et accidents.

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Adresser offres à la direction des Travaux publics, hôtel communal, 2000 Neuchâtel, jusqu'au 6 juin 1970.

## TRIBUNAL DE POLICE DU DISTRICT DE BOUDRY

### EXTRAIT DE JUGEMENT

Par jugement du 15 avril 1970, le Tribunal de police du district de Boudry a condamné LIONELLO Giovanni, né le 1er mai 1933, soudeur, domicilié à Peseux, Grand-Rue 53, à une peine de 10 jours d'emprisonnement, à une amende de 100 fr. et au paiement des frais judiciaires fixés à 180 fr., pour ivresse au volant en récidive et perte de maîtrise de son véhicule ; actes commis le 14 février 1970 sur la route cantonale Peseux-Auvernier (art. 31/1 et 2, 90/1, 91/1 et 102 LCR).

La publication en extrait dudit jugement a de plus été ordonnée aux frais du condamné (art. 61 CPS).

Au nom du Tribunal de police
Le greffier : J. Freiburghaus, surn.
Le président : Ph. Aubert

Donné pour une publication dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Boudry, le 14 mai 1970.

Le greffier du Tribunal du district de Boudry : Mannwiller

**UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL**

Facultés des lettres et de théologie

Auditoire C 47

Vendredi 22 mai 1970, à 17 h 15

conférence de

**M. Heinrich Dörrie**

professeur à l'Université de Munster

SUJET :

**Theologia platonica : premières étapes de la discussion entre Platoniciens et Chrétiens.**

Entré libre.

## IMMEUBLES

A vendre à *Enges* (NE), dans magnifique cadre de verdure,

**chalet**

de 7 lits, avec cheminée. Vue sur le lac et les Alpes. Prix intéressant. Faire offres sous chiffres AS 78105 aux Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne.

**A VENDRE**

à la Presse, à **Porrentruy**, en bordure de route.

**2 terrains à bâtir**

contenances 977 m2 et 850 m2, égoût, eau, électricité à proximité ;

à **Courgenay**, plusieurs

**CHESAUX**

avec égout, eau, électricité à proximité. Situation tranquille et ensoleillée ;

en **Ajoie**

**café-restaurant**

avec grand local. Conviendrait pour atelier ou magasin d'exposition ;

à **Courgenay**

**maison**

5 ½ pièces, neuve ;

à **Bressaucourt**

**maison**

7 pièces, neuve.

**Tél. (066) 6 61 24 / 7 15 88.**

Pour cause imprévue, à vendre tout de suite

**chalet de vacances**

neuf, au bord du lac de Neuchâtel.

1 living, 3 chambres à coucher, cuisine, W.-C., 2 douches, garage, terrasse couverte. Complètement meublé pour 5 ou 6 personnes. Sur terrain communal, en droit de superficie, 635 m2 à 50 c. le m2. Bail de 99 ans avec droit d'emption. Prix : 65,000 francs, y compris meubles, vaisselle, outils de jardinage, etc.

Eventuellement, location à l'année, mais de préférence contrat de bail d'une plus longue durée. Location annuelle : 4800 francs. Tél. (031) 41 76 50, après 18 h 30.

**VILLE DE NEUCHÂTEL**

La direction de Police met au concours les postes suivants devenus vacants dans ses services :

## - EMPLOYÉ (E) DE BUREAU

à la Police des habitants,

## - BOUCHER aux abattoirs

## - JARDINIER ou AIDE-JARDINIER

au cimetière de Beauregard,

## - LAVEUR-GRAISSEUR

au garage de la Police.

Semaine de cinq jours. Avantages sociaux.
Entrée : immédiate ou date à convenir.
Tous renseignements concernant ces postes peuvent être obtenus à la direction de la Police, hôtel communal, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 5 71 01.
Faire offres manuscrites à l'adresse susmentionnée, jusqu'au 31 mai 1970.

A vendre, à 12 km de Neuchâtel, dans village en pleine expansion,

## UNE HABITATION

comprenant : bureaux, garages, ateliers et dépôts. Prix de vente : 190,000 fr. Nécessaire pour traiter : 50,000 fr. Possibilité également d'acheter un petit appartement attenant. Ecrire sous chiffres P 900,143 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Dans une très belle situation, à Cortaillod, secteur villas, achetez

## VOTRE TERRAIN À BÂTIR

Prix de vente : 80 fr. le m2. Ecrire sous chiffres P 900,160 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

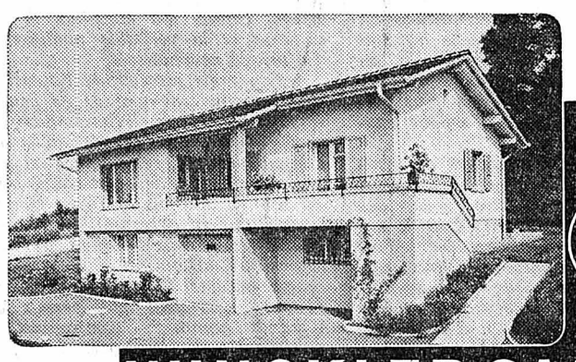

**WINCKLER SA** 1701 FRIBOURG
CONSTRUIT DANS TOUTE LA SUISSE Tel. 037 / 22 571

Demandez sans frais la documentation illustrée sur nos spécialités de constructions (villas Novelty, bungalows, chalets, maisons Multiplan) et sur les «7 avantages Winckler». 694 F

Nous cherchons

## GRAND TERRAIN

**10,000 m2 environ,**

**très bien placé pour une exploitation commerciale et d'accès très facile, de préférence à proximité d'un échangeur sur la nationale. Eventuellement contre-valeur en participation à l'investissement.**
**Faire offres sous chiffres BN 1299 au bureau du journal, en indiquant emplacement et prix.**

Devenez propriétaire à la campagne d'un

## appartement de 6 pièces

Intérieur rustique ; cheminée de salon ; chauffage à mazout ; balcon abrité avec très belle vue sur le lac et les Alpes. Nombreuses dépendances offrant des possibilités d'aménagement intéressantes.

SITUATION : à 12 km à l'ouest de Neuchâtel, à proximité de la forêt et à 10 minutes à pied du bord du lac.

Prix de vente : 150,000 fr. Fonds propres nécessaires : 50,000 fr.

Faire offres sous chiffres P 900,133 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

A vendre, à la Béroche, splendide

## terrain à bâtir pour villa

de 1500 m2. Vue imprenable sur le lac et les Alpes. Port à bateaux à proximité directe. Prix de vente 65 fr. le m2. Ecrire sous chiffres P 900,151 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

**A 200 m du lac,**

## VENTE DE PAVILLONS CONTIGUS

genre motel, comprenant 2 pièces entièrement meublées, soit living/salle à manger, transformable pour la nuit en chambre à coucher à 2 lits ; bloc cuisine complet avec frigo, cuisinière électrique, appareil de ventilation, nombreuses armoires ; une chambre attenante avec 2 lits et armoires ; salle d'eau avec douche, W.-C. et lavabo. Jardin-terrasse arborisé et engazonné. Place de parc.
Vous devenez propriétaire de cet ensemble pour le prix de 48,000 fr. Nécessaire pour traiter : 20,000 francs.
Ecrire sous chiffres P 900,155 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

A vendre :

**Villa familiale**
**à Colombier**

5 pièces, garage,
dans situation tranquille et ensoleillée.
Nécessaire pour traiter : Fr. 82,000.—.

**Villa familiale**
**à Saint-Blaise**

4 pièces, garage, belle situation avec vue.
Nécessaire pour traiter : Fr. 92,000.—.
(Eventuellement 3me hypothèque en moins.)

**Maison locative**
**à Colombier**

16 appartements de 3 et 4 pièces.
Construction récente. Situation ensoleillée et calme.
Nécessaire pour traiter : Fr. 400,000.—.

Offres écrites à :

**FIDIMMOBIL**
AGENCE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE S.A.
GÉRANCES
ST-HONORÉ 2 Ø 4 03 63 NEUCHÂTEL

**R. Jobin**
Treille 5
Tél. 5 17 26

A vendre à
**Dombresson**

**LOCATIF**

de 8 appartements, complètement rénovés, atelier, garages ;

**à Bevaix**

**VILLA**

construction 1970, libre tout de suite, 5 chambres dont une avec cheminée, tout confort, terrain de 800 m².

A vendre

**TERRAINS**

plusieurs parcelles pour villas, à Cortaillod (NE).

Pour visiter : Bureau d'architecture J.-L. Bottini, Pierre-de-Vingle 14. Tél. 8 55 44, Neuchâtel-Serrières.

A vendre aux Hauts-Geneveys, à proximité de la gare,

## PETITE MAISON FAMILIALE

5-6 pièces, tout confort, garage, vue magnifique sur le Val-de-Ruz et les Alpes.

S'adresser à l'agence immobilière Francis Blanc, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 94 66.

## UN PAVILLON DE VACANCES

entièrement meublé, comprenant living/salle à manger avec cheminée de salon, chauffage complémentaire, cuisine équipée ; chambre à coucher ; salle de bains. Au total 5 lits + possibilité de loger des enfants en soupente.

Prix de vente avec 690 m2 de terrain : 95,000 fr.

Ecrire sous chiffres P 900,145 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

## Pour vos vacances et vos week-ends

achetez au BORD DU LAC DE NEUCHATEL, rive sud,

**directement au bord de l'eau**

## UN BUNGALOW

comprenant living/salle à manger avec cheminée, cuisine équipée, 2 chambres à coucher, salle d'eau avec douche, W.-C. et lavabo.

Prix de vente, avec 500 m2 de terrain : 85,000 fr.

Ecrire sous chiffres P 900,139 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

**Belle chambre**

meublée est cherchée par aide en pharmacie. Faire offres à la pharmacie Cart, rue de l'Hôpital. Tél. 5 11 58.

**A LOUER**

A louer tout de suite ou pour date à convenir, à la Neuveville (commune le Landeron),

**local indépendant de 15 m2**

Loyer mensuel 80 fr.
S'adresser au concierge, tél. (038) 7 80 52 ou pendant les heures de bureau, à R. Pfister, gérances, Berne, tél. (031) 22 02 55.

A louer

**CHALET**

**aux HAUDÈRES (VALAIS)**
pour 3-4 personnes, confort.
Libre juillet-août.
Prix 550 fr. par mois.
Tél. (027) 2 51 18 ou 4 61 10.

A louer

**CHALET pour groupe**

40 places,
tout confort, avec ou sans pension.
Libre du 25 juillet au 13 septembre 1970
S'adresser au chalet « Frohsinn », tél. (028) 4 83 64, 3901 Saas-Grund (Valais)

## ENCHÈRES

Le greffe du Tribunal de la Chaux-de-Fonds procédera le **VENDREDI 22 MAI 1970, dès 9 heures et dès 14 heures,** au domicile de M. Ed. Frey, à la Chaux-de-Fonds, rue du Commerce 51, à une

## VENTE AUX ENCHÈRES

de tableaux de maîtres anciens et modernes, œuvres de Abram, Baillon-Vincennes, Bachelin, Besson, Blumenthal, Chiesa, Dessouslavy, Glatz, Guillemin, Holger, Lugardon, Louis de Meuron, Sandoz, Seylaz, Vouga,

et de meubles anciens, 2 petites vitrines, buffets de service, 6 chaises, 1 table, 1 bibliothèque, 1 guéridon.

Pendule et deux vases de Sèvres avec bronzes ainsi que divers bibelots.

**Vente au comptant.**

Le greffier du Tribunal
André Boand

## Enchères publiques volontaires à Montmollin

Le mardi 26 mai 1970, dès 10 heures, il sera vendu par les soins du Greffe du Tribunal, dans la propriété « L'Eglantine » (au-dessus de l'hôtel de la Gare), les objets suivants :

De 10 h à 12 h : bureau double, banques de magasin et comptoirs, potager à bois, lits, chaises, tables, livres, appareil TV, radios, etc.

Dès 14 h : salle à manger, chambre à coucher, armoire combinée, tapis d'Orient noués main, pendule neuchâteloise Zénith, bergère Louis XIV ancienne, coffret à monnaie XVIIe, salon Louis XV ancien, tableaux de Ferdinand Maire, Theynet, Guido Locca, école anglaise XIXe, glaces, pendule de cheminée, etc.

Exposition le jour des enchères de 9 h à 10 h. Paiement comptant, échutes réservées.

Cernier, 15 mai 1970.

Le greffier du Tribunal

Entreprise cherche à louer, pour l'une de ses secrétaires,

**CHAMBRE meublée**

si possible région est de Neuchâtel.
Tél. (038) 3 35 63, heures de bureau.

A louer en Gruyère

**appartement de vacances neuf**

2 pièces meublées, cuisine et douche ; garage, 21 fr. par jour. Libre tout de suite.
Tél. (038) 3 33 76 le soir, dès 18 heures.

## DEMANDES À LOUER

Je cherche

**appartement de 3 pièces**

confort, en ville, pour date à convenir.
Adresser offres écrites à MA 1291 au bureau du journal.

Demande à louer

**TERRAIN**

pour dépôt de voitures.

AGENCES OFFICIELLES
Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16

## PENSIONS

**COURS DE VACANCES**

Nous cherchons encore des familles ou pensions disposés à accueillir quelques jeunes gens ou jeunes filles du 12 juillet au 10 août prochain.

Faire offres à la direction de l'école Bénédict, Neuchâtel. Tél. 5 29 81.

## OFFRES D'EMPLOIS

**BUCHER-GUYER**
Niederweningen Zürich

Nous cherchons, pour notre bureau à Niederweningen, département de vente Suisse romande,

## un employé de commerce expérimenté

de langue française, ayant des connaissances de la langue allemande et de la branche des machines agricoles.

Nous offrons un poste d'avenir, un travail intéressant et varié, un salaire en rapport avec les capacités, des prestations sociales modernes.

Faire offre écrite détaillée au secrétariat de direction BUCHER-GUYER S.A., 8166 Niederweningen

PUBACO BIENNE Soutien LOW

**Pour un homme — sentir bon ce n'est pas tout...**

**... mais ça aide!**

Indiscutablement, une femme préfère se trouver en public avec un homme de tenue soignée. Et cette différence tient souvent à peu de choses, des choses qui ont pour nom «After Shave», lotion capillaire, eau de cologne, désodorisant, par exemple. Vous trouverez dans une atmosphère masculine le choix des meilleurs produits «For Men» à la Pharmacie Tripet, les marques les plus connues, tout un éventail de produits destinés à l'homme de goût, ce gentilhomme des temps modernes qui pense: «Si une femme se fait belle pour me rencontrer, je me dois de soigner ma tenue pour lui rendre hommage». Car rien ne saurait la flatter davantage.

Les «beatniks» le savent bien et ils en souffrent!

Pharmacie - Parfumerie - Droguerie

F. TRIPET

Seyon 8 - Neuchâtel - Tél. 038 5 45 44

PARFUMERIE F. TRIPET

Eau sauvage de Dior – Signoricci de Nina Ricci – Monsieur Lanvin de Lanvin – Old Spice – Saint-Léger – Tabac – Dunhill – Yardley – Mister L – Pour un Homme de Chanel – Pour un Homme de Caron – Floïd – Houbigant – Vetiver de Carven – D'Orsay – Gentilhomme – Rodolphe Deville – Atkinson – Mennen – Aqua Velva – Millot – Cravache de Robert Piguet – Balenciaga – Jacques Fath – Roger & Gallet – Pantène...



## Corne à la plante, peau dure, brûlures des pieds?

C'est agir contre la nature de limer et gratter la peau. C'est aussi un non-sens de vouloir corriger la nature avec des instruments. Elle réagit immédiatement avec une nouvelle formation de durillons de peau dure. La crème pour les pieds de F. Hilty, préparée à base de produits scientifiques naturels, ramollit la peau dure et supprime les brûlures des pieds. Le pot Fr. 8.— s'obtient seulement chez

**F. HILTY, case postale, 8021 Zurich**
**Tél. (051) 23 94 23 Chèque postal 80-42503**

Une nouveauté dans les magasins Bell



## Hep, là-bas dans l'herbe !

La pure bonté d'âme dont vous me savez nanti me pousse à vous donner ici un conseil à mes frais exclusifs, bien sûr, ce dont par la suite vous ne manquerez pas de me savoir gré, car si, comme je le présume, il est dans vos habitudes d'accorder à autrui toute l'audience et la patiente condescendance qui vous caractérisent, je puis, moi, sans vouloir absolument parler boutique, vous glisser à l'oreille d'aller jeter un œil sur celle qui se trouve au 12 de la rue du Bassin : le « Mini-Shop cadeaux », vous m'en direz des nouvelles !

**MINI-SHOP, cadeaux, Bassin 12**

12.348.2 A partir de fr. 8340.-

## Renault 12: Fiez-vous à son apparence

RENAULT 12

**Grand Garage ROBERT**
**36-38, Champ-Bougin, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 31 08**
Garage des Falaises S.A., rue des Falaises 94, 2000 **Neuchâtel,** tél. (038) 5 02 72
Garage des Parcs S.à r.l., 2, rue de la Rosière 2000 **Neuchâtel,** tél. (038) 5 29 79
Maurice Schaller, garage, 2088 **Cressier** tél. (038) 7 72 66
Basset & Magg, garage, 2114 **Fleurier,** tél. (038) 9 03 08



## A vous la chance !

### Concours «boutique du salon Roger»

La boutique du Salon Roger est née, il faut maintenant la baptiser. C'est à vous, Mesdames ou Messieurs, de trouver le nom original qui lui conviendra le mieux.

Venez la visiter et envoyez vos suggestions à la boutique « Salon Roger », Moulins 3, Neuchâtel, jusqu'au 31 mai 1970.

L'heureuse gagnante (ou gagnant) recevra un manteau de bain (valeur 255 fr.), plusieurs autres prix récompenseront les moins heureux.

Prix offerts par la maison A. Paris, Lausanne - Carven - Lanvin - Ballenciaga .

Les gagnants seront avertis personnellement.



BEAUX CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal



Par-dessus l'établi MIGROS

Do it yourself MIGROS

No 18, mai 1970


# Je prends ma retraite — que faire maintenant ?

**C'est la question que se posent beaucoup de gens au moment de prendre leur retraite. Comment combler le vide laissé par l'arrêt du travail journalier ?**

### Avez-vous déjà un hobby?

Si cela n'est pas le cas, cherchez-en un le plus rapidement possible. Plus tôt vous commencerez, plus de temps vous aurez pour trouver le passe-temps qui vous convient. Un hobby qui procure du plaisir permet de s'habituer plus facilement à sa situation de retraité. Car :

### A 65 ans, une nouvelle vie commence !

Le pensionné peut enfin se consacrer avant tout à sa famille : à son épouse, à ses enfants et petits-enfants. Il peut se livrer à toutes sortes de bricolages — dans l'appartement et la cuisine — qui faciliteront le travail de sa femme. Les meubles pour le jardin et le balcon sont réparés et repeints. Les portes qui coincent et les fenêtres qui ne ferment plus hermétiquement sont remises en état. Au début, on n'entreprend que de petits travaux qui aident cependant à franchir le cap de la retraite et à se sentir encore utile à la société.

Le papa retraité est pour les enfants un aide bienvenu lorsqu'il s'agit de peindre et de tapisser la salle de séjour, la cuisine, la salle de bains, etc. Et pour les petits-enfants, le grand-papa est le docteur-miracle qui rend la vie aux poupées en leur recollant bras, jambes et têtes et qui répare les tricycles et les trottinettes endommagés.

### Un aide pour les parents et les connaissances

Un outillage plus ou moins complet — acquis à un prix avantageux dans un magasin Do it yourself Migros — offre à l'homme (ou à la femme) retraité la possibilité de se créer un champ d'activité vaste et varié. C'est toujours avec plaisir qu'ils sont accueillis chez les parents ou les amis, car il y a toujours quelque chose à réparer dans ou autour de la maison, ne serait-ce qu'un robinet qui coule ou un tuyau dans la cuisine.

### Les objets que l'on a bricolés soi-même seront des cadeaux encore plus appréciés

Avec l'expérience on acquiert une plus grande confiance en soi et on peut alors entreprendre des travaux plus ambitieux. Chambres de poupées, guignols, chaises et tables d'enfants, petits meubles pour le corridor, miroirs encadrés, commodes et armoires avec peintures rustiques etc., offrent de nombreuses possibilités de se vouer à des occupations intéressantes. La satisfaction de voir le plaisir que l'on fait en offrant est aussi grande que celle d'avoir réussi son travail.

### La retraite — un moment redouté ?

Non ! Les quelques exemples cités plus haut prouvent que la retraite ne doit pas être un moment redouté. Au contraire ! Cela peut même devenir le plus beau moment de votre vie. Vous découvrirez des talents que vous vous ignoriez dans un domaine peut-être tout nouveau où vous vous épanouirez pleinement. Le Do it yourself Migros vous aidera volontiers dans votre tâche. Ses vendeurs vous conseilleront afin de faciliter votre choix parmi l'assortiment vaste — et bon marché — d'outils, de machines et de matériel.

## Un conseil

Les limes qui ne mordent plus correctement ne sont pas forcément émoussées. Les rainures se bouchent peu à peu à l'usage. Il suffit de les nettoyer avec une brosse à limes ( en vente dans les Do it yourself Migros) pour leur redonner leur mordant.

## Avantageux !

**Tondeuse à gazon**

**CORONADO DE LUXE**

seulement **230.—**

Moteur à benzine Aspera, 4 temps, 3 CV, starter réversible Easy-Touch à décompression automatique, carburateur à flotteur, contrôle du niveau d'huile, réservoir à benzine haute sécurité, 4 hauteurs de coupe, protection latérale en acier à la hauteur du couteau.

## Poser une tapisserie est aussi facile que de coller un timbre-poste

Couper du rouleau la longueur désirée. Laisser détremper la bande dans l'eau (un bac est fourni gratuitement à cet usage). Sortir la bande de l'eau et l'appliquer sur la paroi en la lissant. Si la bande n'est pas bien posée, vous pouvez sans autre l'ajuster dans la bonne position. Pas besoin de calle, pas de découpages compliqués, pas de plis.

**Papiers peints Do it yourself**

Adhésifs, avec différents dessins modernes.
Largeur du rouleau 56 cm, longueur 10 m. **10.—** le rouleau

**Tissus fibreux**

Adhésifs, s'utilisent comme supports pour les peintures mates et la dispersion.
Largeur du rouleau 56 cm, longueur 17 m. **7.80** le rouleau

Do it yourself MIGROS av. des Portes-Rouges

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

115me ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS


## On ne chôme pas à l'hôpital de Couvet

De notre correspondant régional :

Dans le rapport établi à l'intention de la commission générale, le Dr J.-P. Gentil, chirurgien-chef de l'hôpital de Couvet a relevé que 862 malades y ont été soignés entre le 1er janvier et le 31 décembre 1969. 115 enfants sont nés à la maternité. On a pratiqué 672 interventions chirurgicales et 76 cas de fractures ont été traités. Le nombre de malades en chambres communes s'est élevé à 746 et en chambres privées à 116.

*LES HOPITAUX DE DISTRICT*

« On ne cessera jamais assez d'insister, déclare le Dr Gentil, sur l'importance que revêtent toujours, tant du point de vue médical que chirurgical, les hôpitaux de district.

» Nos moyens, ajoute-t-il, sont relativement restreints, mais, sans avoir recours à une machinerie imposante et à des décors somptueux, nous passons la rampe et notre rôle n'est pas celui de figurants que certains voudraient nous faire jouer, à une échéance plus ou moins courte, sous le prétexte de rationalisation et de structuration. Nous avons l'avantage de rester des hôpitaux humains où, selon nos possibilités, nous traitons nos malades de nos régions aussi bien qu'ailleurs ».

» Ces valeurs-là sont les seules qui comptent et nous voulons espérer que l'administration cantonale en est consciente. Il est évident que pour aller de l'avant, nous ne devons plus compter uniquement sur la bonne volonté de notre personnel. Ce dernier doit pouvoir bénéficier d'un équipement indispensable qui, récemment encore, était réalisé grâce aux dons anonymes mais qui, maintenant, est dépendant des pouvoirs publics.

*AIDE HOSPITALIÈRE*

Le prix forfaitaire pour un malade en chambre commune et assuré auprès d'une caisse-maladie reconnue a été porté, pour l'hôpital de Couvet de 23 fr. à 24 fr. 50, à partir du 1er novembre 1969. Quant à la subvention dite d'exploitation le service cantonal de la santé, avec le concours d'une commission d'experts chargée de l'estimation des immeubles et équipement et installations, a défini les critères d'appréciation pour une répartition aussi équitable que possible des crédits alloués par les autorités cantonales dans le cadre de la loi d'aide hospitalière. Pour le dernier exercice l'hôpital de Couvet a reçu au total 164,635 fr. de l'Etat.

Par ailleurs, les communes ont versé 17,501 fr. 40 pour le compte hôtelier. Le déficit a été de 93,957 fr. 18 et pour le compte médical de 109,441 fr. 50. Ce déficit peut paraître élevé et pourtant l'établissement covasson reste parmi les hôpitaux de même importance un des meilleurs marchés.

*CENTRE PSYCHO-SOCIAL*

Compte tenu des exigences du centre psycho-social neuchâtelois inauguré en juin 1969, sa direction a porté son choix sur l'hôpital de Couvet pour ses consultations au Val-de-Travers. On tient à sa disposition chaque après-midi de la fermeture hebdomadaire de la section de physiothérapie une partie de la salle de mécanographie, aménagée simplement, la salle d'attente et le bureau. Les consultations assurées par le Dr Loren ont débuté le 12 novembre. Les médecins du Vallon ont été informés préalablement.

Si les analyses du malade au lit restent de la compétence des médecins-chefs d'hôpitaux, il a fallu, en revanche, prendre l'engagement de confier, dans la mesure du possible, les analyses que l'hôpital ne pouvait pas entreprendre lui-même, à l'institut de microbiologie.

Un arrangement a pu être trouvé avec la police cantonale pour que les besoins en sang que l'on ne peut se procurer qu'auprès du centre de transfusion de Neuchâtel soient assurés en cas d'urgence, dans le plus bref délai.

## INSTALLATIONS PRÉVUES À BUTTES-LA ROBELLAZ

**De notre correspondant régional :**

Le Conseil général de Buttes a donné le feu vert à la société TBRC pour la construction de trois nouveaux remonte-pente à Buttes et à la Robellaz.

Voici les données techniques des installations prévues :

**Téléski des Lisières.** — Départ : sortie de la forêt « chemin de Buttes - la Robellaz ». Longueur du parcours 460 m ; dénivellation : 170 m ; altitude de départ : 1165 m ; altitude d'arrivée : 1335 m ; nombre de pylônes : 5 ; capacité horaire : 800 personnes ; temps de course : 2 min. 75 ; déboisement nécessaire : environ 480 m2 dans le pâturage de la Robella; arrivée crêt des Lisières : à l'est du chalet du Ski-club de Fleurier.

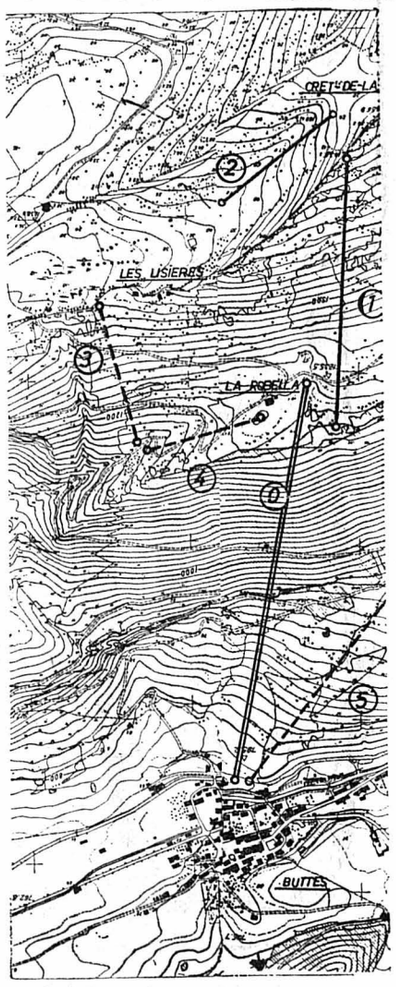


TBRC - Exploitation
Traits pleins : installations existantes ; en pointillé : projet.
(Avipress - Schelling)

**Téléski Mignon - la Robella.** — Départ : au même endroit que le téléski des Lisières, longueur du parcours : 400 m ; dénivellation : 55 m ; altitude de départ : 1165 m ; altitude d'arrivée : 1220 m ; nombre de pylônes : 4 ; capacité horaire : 800 personnes ; temps de parcours : 2 min. 1 sec. ; déboisement nécessaire : 5 plantes dans le pâturage de la Robella ; arrivée sur la butte, au nord-est de la Robella.

**Téléski des Couellets** (en remplacement du téléski actuel).

Départ : ouest de la station de départ du télésiège. Longueur du parcours : 650 mètres ; dénivellation : 10 m ; altitude au départ : 780 m ; altitude à l'arrivée : 940 mètres ; nombre de pylônes : 7 ; capacité horaire : 800 personnes ; temps de course : environ 4 min. ; déboisement nécessaire : environ 480 m2 dans les pâturages de la Prise-Cosandier en longeant la ligne du téléphone.

Comme l'a relevé M. Fernand Zaugg, président de commune, ces projets devront être soumis à la commission forestière du VIIe arrondissement, aux instances cantonales compétentes et reviendront devant le Conseil général de Buttes.

### Subventions communales

(sp) En 1969, la commune de Buttes a versé une subvention de 50 francs à la Ligue contre la tuberculose, de 360 francs à l'Office économique neuchâtelois, de 50 francs au Service d'aide familial, la participation des autorités à la course des personnes âgées et aux autres manifestations ayant été de 786 francs, la fanfare « L'Ouvrière » a reçu 1000 francs et la subvention aux entreprises de transports, y compris le RVT, s'est montée à 7328 francs.

## Les homes de Buttes et de Fleurier

**De notre correspondant régional :**

L'hôpital de Fleurier accepte parfois les malades des homes mais il y en a souvent dans les deux maisons que l'hôpital hésite à accueillir, par manque de place ou parce que les patients ne semblent pas assez atteints pour être hospitalisés. Il serait agréable déclare M. Jéquier, d'avoir un hôpital de gériatrie où l'on recevrait les pensionnaires atteints de maladies incurables. Nous savons que la commission cantonale de gérontologie étudie ce problème sous tous ses aspects.

**LE HOME DE BUTTES**

Sur le conseil de M. Jéquier, le « fumoir » qui était plus utilisé a été transformé ce qui a permis de recevoir un pensionnaire de plus.

Les lits des personnes partant en vacances ont été occupés par d'autres venues de l'extérieur pour un court séjour. Ainsi les chambres n'ont pas été inoccupées.

**A FLEURIER**

A sujet des aides, en dehors de la direction, le personnel régulier n'est composé que d'étrangers. Il s'occupe de la cuisine et de tous les travaux de nettoyage.

**EXPLOITATION**

En 1969, l'occupation optimum des chambres a produit une facturation supérieure à celle de l'année précédente de 18,183 fr. Cette amélioration dans les recettes a permis de procéder à diverses réalisations et achats concernant la maison de Buttes : vaisselle, lingerie, calande, pose d'un lavabo supplémentaire, travaux de revision d'appareils sanitaires, revêtement bitumeux de la place devant l'entrée.

Le montant dû par les débiteurs a été réglé au cours des deux premiers mois de cette année.

Le poste salaires, prestations sociales et assurances s'est monté à 133,238 fr. 25 contre 116,138 fr. 60 en 1968. L'augmentation, par comparaison à l'année précédente, est de 17,099 fr. et provient des circonstances économiques.

L'excédent actif de 367 fr. a été obtenu après un versement de 13,000 fr. au compte de réserve.

Les prestations du compte d'exploitation concernant le loyer sont virées chaque mois sur un livret bancaire et comptabilisées au compte profits et pertes. Il reste à disposition lors du paiement des annuités hypothécaires.

Les dons et legs ont atteint la somme de 13,310 fr. 50 ce qui constitue avec les intérêts actifs (1546 fr.) un revenu appréciable.

**COMITÉ D'ADMINISTRATION**

Le comité d'administration se compose de MM. Philippe Jéquier, président, Marcel Hirtzel, Charles Leuba, Marc Grosjean, tous de Fleurier et Willy Perriard, de Couvet.

Au home de Buttes la directrice est sœur Berthe Fiaux, assistée de sœur Rose Girard. Il y a une cuisinière et quatre aides.

Au home de Fleurier, les directeurs sont M. et Mme Daniel Rosselet, le personnel se composant d'un cuisinier et de 5 aides.

### Un Français fait une chute en descendant du Creux-du-Van

**(sp) Lundi, un groupe de Français s'était rendu en promenade sur les montagnes du Vallon. En descendant du Creux-du-Van, M. Daniel Nicod, 31 ans, domicilié à Champagnole, glissa et fit une chute. En tombant, sa tête heurta un bloc de rocher. Souffrant d'une commotion cérébrale, le blessé a d'abord été transporté à l'hôpital de Couvet, puis à l'hôpital de Champagnole.**

## A Couvet, le jaune symbolise le printemps

**De notre correspondant :**

La commune de Couvet a acheté une machine pour le marquage des pistes et des traces sur les routes. Ce compresseur distribue la peinture jaune et blanche au moyen d'un pistolet, selon qu'il s'agisse de lignes pour les passages à piétons ou de lignes pour le marquage des voies.

Pour l'ensemble du village, ce ne sont pas moins de 15 passages à piétons qui ont été repeints en jaune, ces derniers jours par les employés du service de la voirie et de la police locale. Ils en avaient bien besoin après un hiver si long, les traces étant devenues invisibles. La nouvelle machine a permis de gagner un temps précieux par rapport aux années précédentes. Le chef des cantonniers, M. Jean-Louis Gehret, préposé au marquage de l'opération « printemps », a précisé que c'est un poids d'environ 600 kg de peinture (blanche et jaune) dont il aura besoin pour mener à bien ce travail.

Le marquage d'un passage à piétons au moyen de la nouvelle machine.
(Avipress - Fyj)

### Pas de concours fédéral pour l'Helvétia

(c) La fanfare des usines Dubied, l'Helvétia, réunie sous la présidence de M. Eric Reymond, a décidé, d'une part, de ne pas participer au concours fédéral des Musiques de 1971 à Lucerne, et, d'autre part, de créer un registre de clarinettes.

### Les camps de Champ-Petit

(c) Les inscriptions culminent pour les deux camps de Champ-Petit, dont le premier débutera le 13 juillet. La priorité est donnée jusqu'au 23 mai aux enfants du Val-de-Travers.

La vie sociale à Saint-Sulpice

## Inauguration d'un nouveau local

*De notre correspondant :*

L'Union des sociétés locales a inauguré un nouveau local. Parmi les invités à cette inauguration, le pasteur Nègre, MM. Robert Martinet, président du Conseil général, Oreste Bezzola, entrepreneur, Richard Jornod, président de la commission scolaire, Louis Jaquier, délégué de l'USL de Fleurier ainsi que tous les membres qui ont participé à la construction du local. M. Arthur Baumann président de l'USL a souhaité la bienvenue et fait l'historique de l'activité principale de l'USL. Celle-ci est dotée d'un matériel de cantine permettant d'organiser un repas de 250 personnes. 750 pièces de verrerie et ustensiles de cuisine représentant une valeur de 5000 fr). Ce matériel est mis gratuitement à la disposition des sociétés locales, des autorités communales, de la commission scolaire et de la paroisse.

La nouvelle construction se situe à l'est de la salle en prolongation de la cuisine. On a établi un palmarès pour les heures de travail accomplies par chaque société : Football club 121 h ; comité USL 113 h ; Echo de la chaîne 64 h ; gymnastique 60 h ; fanfare l'Union 42 h ; société de tir 34 h ; le président de l'USL a affirmé qu'il y a d'autres projets pour améliorer ce local. M. Eric Schlub a annoncé que le Conseil communal a décidé de prendre en charge la ventilation de la salle. Le pasteur Nègre et M. Richard Jornod, président de la commission scolaire ont remercié l'USL pour l'activité déployée en faveur des sociétés et groupements du village.

Enfin, le président de l'USL a remis un objet d'art avec plaquette gravée à MM. Marcel Jeannin et Georges Frey pour les responsabilités prises lors de la construction du local. La réunion s'est terminée par une collation.

## NOIRAIGUE

### Culte de Pentecôte

(c) Au cours du culte célébré à la Pentecôte et qui a été suivi d'un service de sainte cène, le pasteur Jean-Pierre Barbier a procédé à l'inscription de cinq catéchumènes : Danielle Méroz, Mary-France Kobel, Françoise Racine, Maurice Dumont et François Righetti.

### Perte de maîtrise

(c) Dans la nuit de lundi à mardi, une jeep dans laquelle avaient pris place des militaires descendait des Oeillons sur Noiraigue. Au lieu dit « Vers chez Joly », son conducteur a perdu la maîtrise du véhicule qui a renversé une borne-hydrant, provoquant une rupture de la conduite de distribution d'eau. Pas de blessés mais des dégâts matériels.

LES SPORTS AU VALLON

## Championnat scolaire de football

Le championnat scolaire neuchâtelois de football mis sur pied par l'Office cantonal de jeunesse et sport, réunira 117 équipes dont 11 au Val-de-Travers. En ce qui concerne notre région, il débutera cet après-midi à Fleurier, au stade des Sugits. Le responsable du district, M. Roland Charrère, nous a communiqué la liste des équipes qui se répartissent ainsi :

**En cat. A** (âge de 1re et 2me secondaires), 3 équipes : Botafogo (classes scientifique, classique et PP de Fleurier ; Estudiantes (1re MP et 2me P de Couvet) ; Santos (classes scientifique, moderne et P de Fleurier).

**En cat. B** (âge de 3me et 4me secondaires) 4 équipes : Chelsea (3me et 4me P de Couvet) ; Standard (modernes et P de Fleurier) ; Bâle (classes scientifique et classique de Fleurier) ; Marseille (école secondaire, les Verrières).

**En cat C** (étudiants et apprentis) 4 équipes : Tornos I, II et III des usines Tornos de Fleurier ; Fleurier (gymnase pédagogique de Fleurier).

**Les premiers matches :**

Le programme du 20 mai est le suivant : (il n'intéresse que la cat. B) : 14 h : Marseille - Chelsea ; 14 h 40 : Standard - Bâle ; 15 h 20 : Chelsea - Standard ; 16 heures : Marseille - Bâle, soit 4 rencontres de 2 fois 15 minutes par équipe de 11 joueurs. Le tournoi de la cat. C débutera vendredi à 17 h 45 par la rencontre Tornos I - Fleurier-gymnase. Le championnat de la cat. A. commencera le mercredi 3 juin.

Comme pour la cat. B, les parties de la cat. C se disputeront sur tout le terrain en 2 fois 20 minutes, cette fois-ci, les équipes étant formées de 11 joueurs plus les remplaçants.

Quant aux matches de la cat. A (jeunes joueurs), ils auront une durée de 2 fois 10 minutes et se joueront dans la largeur du terrain de football ; les buts seront ceux en vigueur pour la pratique du handball (3 m sur 2 m). Les équipes, dans cette catégorie, seront composées de 7 joueurs chacune plus les remplaçants.

Fyj

## LES VERRIERES

### Bilan communal

(c) Le bilan communal comprend les éléments suivants :

**A l'actif :** biens administratifs : 405,500 francs ; immeubles productifs : 2,550,000 francs ; services industriels : 155,000 fr. ; titres, prêts, participations financières : 1,029,605 fr. 50 ; trésorerie : 246,219 fr. 58 ; débiteurs : 100,070 fr. 20.

**Au passif :** caisse : 29,933 fr. 10 ; dette consolidée : 568,000 fr. ; réserve générale : 190,837 fr. 70 ; réserve distincte : 189,486 francs 10 ; compte d'exercices clos : 68,268 fr. 49.

### 25me Fête des musiques du district

(c) Le comité d'organisation comprenant plus de vingt personnes, présidé par le pasteur Claude Monin, prépare activement la grande manifestation que sera la 25me fête de district des Sociétés de musique du Val-de-Travers, qui se déroulera aux Verrières en mai. Le programme est définitivement fixé. Vendredi 29 mai se produira l'Harmonie municipale de Pontarlier, forte de cinquante musiciens, suivie d'un bal qui préludera aux festivités.

Samedi soir, un grand gala sera organisé, avec en vedette Colette Jean. Lu soirée familière sera conduite par un orchestre réputé. Dimanche, les dix sociétés du district défileront au village puis donneront un concert à la cantine. La partie officielle comprendra la réception de la bannière de district. Puis un cortège conduira les corps de musique à la gare CFF.

## CARNET DU JOUR

MARIONNETTES. — **Salle Fleurisia** (Fleurier) 15 h 30 : Les Perles de pluie.

**Médecin et pharmacien habituels.**

## REMERCIEMENTS

**Madame Rose AGGIO et ses enfants profondément touchés par les envois de fleurs et les marques de sympathie reçus lors de leur grand deuil, expriment leurs remerciements sincères à toutes les personnes qui les ont entourés.**

**Noiraigue, mai 1970.**

## AVIS DIVERS


Soignez votre pelouse encore

**aujourd'hui**

avec SCOTT'S engrais avec désherbant ; vous obtiendrez un gazon impeccable !

Vente et conseils :

**SCHMUTZ**

Quincaillerie

Fleurier ✆ 9 19 44

**VACANCES**

A louer au Val-de-Travers

**bel appartement**

de 2 chambres et cuisine.

Pour tous renseignements, faire offres écrites sous chiffres AP 1338 au bureau du journal.


## VILLE DE NEUCHATEL

## Vernissage de l'exposition Abel Laubrey

Un nombreux public assistait, samedi dernier au vernissage de l'exposition Abel Lauvray, dans les salles de la Galerie des Amis des Arts.

M. Jean-Paul Robert, président de la Société des Amis des Arts salua M. Pierre Aubert, président du Grand Conseil, M. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat, M. Paul-Eddy Martenet, président de la Ville de Neuchâtel, M. René Felber, président de la Ville du Locle, M. Blaise Clerc, conseiller aux Etats, M. Philippe Mayor, conseiller communal, M. Werner Sörenssen, recteur de l'Université, M. Daniel Vouga, conservateur du Musée des Beaux-Arts, M. Georges Béguin, président de l'association pour le développement de Neuchâtel et M. Yann Richter, président de l'Académie Maximilien de Meuron.

M. Jacques Roux, ambassadeur de France à Berne, n'ayant pu venir, M. Robert salue la présence de M. Marcel Meyriez, secrétaire d'ambassade. Il salue et remercie tout particulièrement M. Jacques Grouas, gendre du peintre Lauvray, et M. Yves Jaubert, venus spécialement de Paris, puis M. Marc Richard, qui a été la cheville ouvrière de cette rétrospective. Il excuse enfin l'absence de MM. Max Petitpierre, Rémy Schlaeppy, André Sandoz, Gaston Clottu, Claude Lœwer, et surtout celle du grand critique d'art parisien, Claude-René Marx, que la maladie a empêché de venir.

L'exposition Lauvray est dans la ligne des grandes expositions organisées ces dernières années par le directeur des Musées de la Ville et son Conservateur, avec l'appui éclairé et précieux de M. Fred Uhler, qui ont été consacrées aux artistes français Brianchon, Oudot, Manguin et Maillol. Avec Abel Lauvray, c'est un peintre heureux qui s'offre à nous, un peintre dont l'œuvre respire la sérénité et la poésie. Peu importe que cet impressionniste « oublié » fasse figure d'attardé dans son siècle et que ses œuvres maîtresses soient postérieures à celles de Matisse, de Braque ou de Picasso. Son charme est précisément d'évoquer une époque antérieure, plus stable et plus calme.

M. Paul-Eddy Martenet, président de la Ville de Neuchâtel, remercie les promoteurs et initiateurs de l'exposition, puis souligne la vocation culturelle de la Ville de Neuchâtel, qui doit avoir le courage de sa politique et prendre, en ce qui concerne l'avenir du Musée des Beaux-Arts, des décisions constructives. Il se dit heureux du choix que l'on a fait avec Abel Lauvray, un peintre qui a su voir et regarder, un artiste parlant un langage accessible et provoquant une émotion humaine. M. Martenet souhaite donc plein succès à cette belle exposition.

C'est un périlleux devoir de remplacer Claude-Roger Marx, déclare M. Daniel Vouga, conservateur du Musée. En 1966, Paris-Match écrivait que Lauvray était la révélation du siècle ; c'est beaucoup dire. Si Lauvray n'avait pas existé, le cours de la peinture n'aurait pas été différent ; son œuvre complète et enrichit notre connaissance de l'impressionnisme, mais sans la modifier.

Abel Lauvray a été un amateur, un dilettante, au sens large et vrai du mot : un homme qui aime et se passionne. Fils de notaire, ne peignant que pour lui, sans rechercher le succès, il a mené une vie tranquille, assidument vouée à l'exercice de son art. Influencé par Claude Monet, il lui est toujours resté fidèle. Mais de quel Monet s'agit-il ? De celui de Vétheuil seulement, non de celui de Venise et des Nymphéas. Lauvray n'était pas doué pour aller aussi loin ; il savait voir, mais ce n'était pas un visionnaire.

Toutefois, si son optique ne change guère, il a le goût inné de l'ordre et de la consuction. Ses structures sont larges et équilibrées. Il a le sens de la variété dans l'harmonie, si bien qu'en contemplant son œuvre, on pense au mot de Diderot, disant que rien n'est beau sans unité. C'est un classique.

La partie officielle terminée, le public eut la joie d'entendre deux œuvres de Mozart jouées à la perfection par le quatuor de Zurich, avec Alexandre Magnin, flûte, Marlyse Metzler, violon, André Jacot, alto, et Alfred Zürcher, violoncelle. P.-L. B.

### Nouveaux forestiers - bûcherons

Dans la belle salle de la ferme communale de la Grande-Joux, s'est déroulée récemment la cérémonie de remise des certificats fédéraux de capacité à quatre nouveaux forestiers - bûcherons, MM. P.-A. Bonny, P.-A. Gaille, S. Pellaton et G. Schneider.

M. Guy Bédat, chef de la formation professionnelle à l'Office cantonal du travail, félicita les heureux candidats. Il dit sa satisfaction de voir le niveau de la profession de forestier-bûcheron s'améliorer progressivement.

MM. L.-A. Favre, inspecteur cantonal des forêts, Fr. Borel, maître de technologie, procédèrent à la remise de prix.

AU GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS

## Les morts de la Presta

**« Le député Frédéric Blaser a interpellé le gouvernement neuchâtelois le 1er octobre 1968 au sujet de la mort de deux ouvriers dans une galerie désaffectée de la mine d'asphalte de Travers. Le chef du département des travaux publics lui a répondu d'une manière qu'il a jugée satisfaisante, mais M. Blaser a souligné cependant que le service de sécurité de la mine comportait à cette époque des insuffisances. Aucun jugement n'avait encore été rendu alors et le chef du département des travaux publics avait justement déclaré : « Nous exposerons les faits selon les renseignements que nous avons, » étant bien entendu que le jugement pénal pourra y apporter d'éventuels correctifs. » L'affaire s'est liquidée du point de vue pénal à la fin d'octobre 1968, le procureur général ayant estimé que le directeur de la mine de la Presta ne s'était rendu coupable d'aucune faute en l'espèce.**

**» Par ailleurs, nulle plainte n'avait été déposée contre la direction de la mine. Les veuves des deux victimes ont donc reçu les prestations ordinaires de la Caisse nationale d'une part, de l'AVS d'autre part, et peut-être d'un fonds de secours de l'entreprise minière. Elles ont néanmoins chargé un avocat de ce canton d'intervenir en leur faveur auprès de l'entreprise, obtenant de l'assurance responsabilité de celle-ci, l'une une indemnité de 7500 fr., l'autre de 4500. Leur avocat ne les ayant pas consultées au sujet de l'importance de cette somme qu'elles estiment insuffisante en regard du tort moral et de la perte de soutien qu'elles ont éprouvés à la suite du tragique décès de leurs maris, Mmes Pochon et Droël ont eu recours à un second avocat qui s'est adressé sans succès à la direction de la mine.**

**» Il s'est alors tourné vers les départements cantonaux de l'industrie et des travaux publics, le 23 février 1970, leur adressant un long questionnaire basé essentiellement sur la sécurité du travail dans l'entreprise de la Presta, ne recevant de réponse du département de l'industrie que le 14 mai 1970. Ce maître du barreau a fait, personnellement, une enquête assez fouillée, établissant un dossier remarquable, et les nouveaux arguments qu'il donne devraient, me semble-t-il, inciter le gouvernement à intervenir auprès de la direction de la mine, afin qu'un arrangement plus équitable soit signé entre les plaignants d'une part, et la direction de la mine d'asphalte et ses assurances de responsabilité civile d'autre part.**

**» Il semble bien, en effet, qu'entre les dates du 26 juin 1967 (votation du décret par le Grand conseil) et le 8 juillet 1968, date de l'accident, les mesures de sécurité préconisées par le nouvel accord entre l'Etat de Neuchâtel et la Presta n'aient pas été exécutées par la direction de la mine, et qu'en conséquence un accident aussi tragique dans ses effets aurait pu survenir sans que l'on puisse invoquer une quelconque responsabilité des ouvriers.**

**» Le gouvernement du canton de Neuchâtel envisage-t-il d'intervenir en cette affaire comme arbitre entre les plaignantes et la direction des mines d'asphalte du Val-de-Travers ?**

**» C'est ce que nous souhaitons. »**

Interpellation de M. Jean-Pierre Dubois et consorts.


**LE SERVICE CULTUREL MIGROS**

invite tous les enfants à un théâtre de marionnettes

**LES PERLES DE PLUIE**

réalisé et présenté par Eric et Monika Mérinat

FLEURIER — Salle Fleurisia

Mercredi 20 mai 1970, à 15 h 30

Les billets d'entrée gratuits peuvent être retirés dans les magasins Migros de Fleurier et Couvet.

# OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

**LESCHOT S. A.**
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHATEL
Tél. (038) 5 84 44

engage tout de suite ou pour date à convenir

## OUVRIÈRES

pour travaux propres et intéressants.

Occupation à temps partiel acceptée.

Prière de faire offres ou de se présenter sur rendez-vous.

Tél. (038) 5 84 44.

---

LAMINERIES MATTHEY S.A.,
LA NEUVEVILLE
6, route de Neuchâtel, tél. (038) 7 99 33
engageraient

## 1 chef mécanicien

pour l'atelier d'entretien de son parc de machines et pour tous travaux mécaniques. Place stable. Travail varié et indépendant.

## 1 mécanicien ou aide-mécanicien qualifié

## 1 aide-serrurier

pour travaux de soudure, tôlerie ;

## ouvriers

pour travaux de soudure, tôlerie ;

## manœuvres

pour manutention et divers.

Semaine de 5 jours. Bonne rémunération. Avantages sociaux d'une entreprise moderne.

---

UNIVERSO

**BUREAUX CENTRAUX**

engage, pour début août ou date à convenir

## UN(E) EMPLOYÉ(E) DE BUREAU

pour son département exportation.

Connaissance de l'anglais exigée.

Faire offres écrites à la Direction d'UNIVERSO S. A., 82, avenue Léopold-Robert, 2300 la Chaux-de-Fonds.

---

La Fondation d'Ebauches S.A. cherche, pour son département gérances,

## SECRÉTAIRE BILINGUE

de langue maternelle française ayant de bonnes connaissances d'allemand, ou de langue maternelle allemande ayant de très bonnes connaissances de français, capable de travailler de façon indépendante.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Fondation d'Ebauches S.A., faubourg de l'Hôpital 1, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 74 01, interne 308.

---

engagerait pour travail en fabrique uniquement :

## HORLOGERS COMPLETS

pour décottages et retouches

## REMONTEURS (SES) de rouage

## RETOUCHEURS (SES)

## PERSONNEL masculin et féminin

pour être formé sur travaux faciles et propres.

Etrangers hors contingent ou avec permis C seraient également engagés. Horaires incomplets possibles.

D'autre part, pour travail en fabrique ou éventuellement à domicile

## RÉGLEUSES

pour virolages et mise en marche, petites et grandes pièces.

Faire offres ou se présenter :

NUMA JEANNIN S.A.
Fabrique des Montres « OLMA »
2114 Fleurier
Tél. (038) 9 11 05.

---

## Foyer FAVAG

cherche

## UNE FILLE DE CUISINE

pour entrée immédiate
ou date à convenir. Semaine de 5 jours.

Faire offres ou se présenter le matin au :

## Foyer FAVAG

2000 Neuchâtel - Monruz 36 - Tél. 5 14 98

---

COOP NEUCHATEL engage pour son SUPERMARCHÉ de SAINT-BLAISE

## 2 vendeuses

et

## 1 auxiliaire

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Adresser offres à l'Office du personnel,
Portes-Rouges 55,
Neuchâtel - Tél. 5 37 21.

---

**Portescap**
Le Porte-Echappement Universel SA
Service du Personnel
La Chaux-de-Fonds Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267

cherche, pour son département mécanique,

un

## magasinier

chargé de la gestion d'un magasin d'outillage (contrôle des stocks, distribution, etc.).

Pour occuper ce poster, la préférence serait donnée à un mécanicien, mais un aide-mécanicien recevrait la formation nécessaire.

Faire offres, avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire, à PORTESCAP, 165, rue Numa-Droz, 2300 la Chaux-de-Fonds.

---

CERCLE DES SPORTS
HAUTERIVE
cherche

## tenancier

pour entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres au F.-C. Hauterive

---

**LA NEUCHATELOISE**
**Compagnie Suisse d'Assurances Générales à Neuchâtel**

Incendie
Chômage
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Accidents
Responsabilité civile
Transport
Bagages

Nous désirons engager

## UNE SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, si possible avec de bonnes connaissances de la langue allemande.

**Nous proposons :**

- poste indépendant, travail varié et intéressant, ambiance sympathique dans un groupe jeune, locaux modernes

**Nous désirons :**

- formation commerciale complète (apprentissage ou école de commerce)
- bonne culture générale
- sténodactylographie rapide et précise, si possible avec quelques années de pratique
- sens des responsabilités, initiative

Les candidates intéressées sont priées d'adresser leurs offres, de téléphoner ou de se présenter à

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Bureau du personnel
Rue du Bassin 16
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 5 74 44, interne 208.

---

**Etes-vous le mécanicien qu'il nous faut !**
**Connaissez-vous la mécanique fine !**
**Avez-vous quelques connaissances en électricité !**
**L'électronique vous intéresse-t-elle !**
**Avez-vous le sens des responsabilités, de l'initiative, de l'ordre, du dépannage et du service d'entretien !**

**Alors... vous êtes le...**

## mécanicien

**que nous cherchons pour tout notre service des perforateurs, linotypes, fondeuses TTS, et vous pourrez collaborer avec notre mécanicien d'entreprise.**

**Si cette occupation vous intéresse, nous vous offrons place stable, traitement mensuel, caisse de retraite, dans une ambiance agréable.**

**Nous attendons vos offres manuscrites, avec photographie, références et prétentions de salaire. Adressez votre postulation au chef technique de**

**l'Imprimerie Centrale et de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », rue Saint-Maurice 4, Neuchâtel, avec la mention « MÉCANIQUE ».**

---

**MIKRON HAESLER**

Nous cherchons

## MONTEURS opérateurs sur S.I.P.

**Genre d'activité**

Usinage de pièces de petites séries ou de prototypes. Montage, réglage, essais des machines transfert.

**Qui sommes-nous**

Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision.

**Nos produits**

Nos machines transfert répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

**Avenir**

Désirez-vous participer à une évolution technique fascinante ? Aider à la production d'une machine-outils qui porte, dans le monde entier, la grande réputation de la qualité suisse ? Si vous aimez un climat de franchise et un esprit ouvert aux nouvelles méthodes, et si vous appréciez encore de nos jours le sens de la responsabilité et l'intérêt pour de belles performances, écrivez à :

**MIKRON HAESLER S. A. Fabrique de machines transfert. 73, rue du Collège, 2017 BOUDRY, tél. (038) 6 46 52.**

---

NOTRE FEUILLETON

# SURGIE DE NULLE PART

par 13

**RAYJA DE RIAC**

— Réagir... une fois encore... il le faut. Dieu ! Revoir cette enfant en de telles circonstances... Ne pouvoir rien faire, ne devoir rien faire ! La laisser partir ! Alors que... Pourrai-je le supporter ? Seigneur... oh ! Seigneur, par moments je n'en puis plus ! C'est trop ! Je n'ai pas mérité une pareille somme de douleurs ! J'en viens à douter... C'est atroce...

Il se redressa, prononça encore :

— Non !

Le mot sonna durement dans la pièce. Très vite, il fit quelques pas de côté, toucha un bouton, un autre...

— Oublier... oublier ! A tout prix !

Une veilleuse s'alluma, projetant dans l'angle de la salle où elle se trouvait une clarté bleutée, un peu laiteuse. Sur l'écran d'un luxueux poste de télévision, des images peu à peu s'ébauchèrent, se confirmèrent, précisées par le son.

Sur l'accoudoir du siège où il avait pris place, les mains de l'homme se crispèrent. Il se tendit en avant, les traits bouleversés... Se pouvait-il ?... Oui ! En voulant fuir des souvenirs, il venait d'en faire surgir d'autres en des images encore plus concrètes. Pourtant il prenait soin de surveiller les programmes de la télévision, afin de ne jamais les voir, ces images ! Et voilà qu'il était pris par surprise... Voilà que ce qu'il avait redouté tant de fois se produisait : il était comme paralysé sur son siège, fasciné par le spectacle atroce pour lui, incapable de se mouvoir, d'ébaucher le petit geste libérateur qui, en coupant le son, en brouillant l'image, ferait fuir le passé...

Haletant, tendu, il fixait l'écran comme si toute sa vie s'était réfugiée dans l'étroit rectangle bleuté, sa vie ou une partie de sa vie.

Dans le ciel gris, de plus en plus nombreux, des avions apparaissaient, grondaient et, en flèche, brusquement piquaient... Des chapelets de bombes glissaient de leurs flancs, allaient labourer le sol, tout en bas, le transformant en l'espace de quelques secondes en un lieu d'horreur et de mort. Dans l'affreux vacarme des déflagrations, dans la fumée opaque, des hommes couraient, comme des fourmis aveugles, vers un but qui semblait perdu d'avance. Une nouvelle rafale les couchait. Combien allaient se relever ?... Tout près, la ville était en flammes. Des pans entiers de murs s'écroulaient. D'autres demeuraient debout par miracle. squelettes noircis, tordus, martyrisés, avec derrière eux un vide atroce où le feu, gigantesque, grondait...

Dans son fauteuil, le spectateur s'agitait, impuissant, le front couvert de sueur. Des mots sans suite sortaient de ses lèvres tremblantes...

— Non... Oh ! non... cessez... Je ne peux plus ! Non !...

Le dernier mot, un cri, fut doublé par le bruit de la porte. Stupéfait, le majordome s'immobilisait sur le seuil.

Mais il ne lui fallut pas longtemps pour comprendre. Un coup d'œil à l'écran, puis à l'homme recroquevillé sur son siège, bouleversé... Il se précipita. Le tapis étouffa ses pas rapides. Le témoin malgré lui des atroces images de guerre ne vit pas le geste de sa main qui coupait image et son. Il se retrouva seulement délivré, seul dans son fauteuil, dans la pièce amie et intime...

Il soupira lourdement, tira de sa poche son mouchoir, le passa sur ses tempes, soupira encore.

— Vous avez eu tort, Monsieur.

Il leva la tête. Devant lui, respectueux, les yeux pleins de pitié, Sylver, le mojordome, le contemplait.

Il tenta de sourire, ne réussit qu'à articuler, d'une bizarre voix croassante :

— Merci, Sylver... Ce... Heureusement que vous êtes arrivé. Cela me rend malade... je ne suis plus moi-même. C'est comme si je devenais fou.

Il ferma une seconde les paupières, avant d'ajouter :

— Jamais je n'ai pu surmonter le choc que m'a causé après... après tant d'autres épreuves subies autrefois, la mort de mon plus sincère ami... Tout à l'heure, je...

Sylver se permit de l'interrompre :

— C'est pour cela, Monsieur, que je dis que vous avez eu tort d'ouvrir ce poste.

Il obtint en réponse un haussement d'épaules.

— En effet, mon ami. Mais je n'avais pas prévu ce programme. Je voulais fuir des souvenirs qui m'assaillaient péniblement. Pour cela, j'ai cru bon de tirer le bouton sans me méfier... Une petite vengeance de mes tourmenteurs.

Les yeux de Sylver s'arrondirent.

— Comment, Monsieur ?

Un sourire amer, un peu ironique, tendit en coin la lèvre fine.

— Je peux dire, Sylver, que si j'ai quelquefois mal agi, le fait de tout à l'heure peut faire partie de punitions infligées par... mon ange gardien, par exemple.

— Ah ?... Comme cela, Monsieur, je comprends...

Le visage du majordome se rassérénait. Il suivit le regard de son maître, tandis que celui-ci se dirigeait vers un meuble, l'ouvrait, se servait un verre d'alcool. Il hocha la tête, approbateur. Cristal en main, le buveur se tourna vers lui.

— Une chance que vous soyez venu, Sylver, je le répète ; mais je suppose que ce n'était pas par intuition. Que me vouliez-vous ?

L'autre sursauta.

— Seigneur, Monsieur ! J'allais oublier ! C'est important pourtant !

Les sourcils bruns se haussèrent ; après une gorgée ou deux, la longue main étroite reposa le gobelet ciselé.

— Oui, Sylver ? Qu'y a-t-il ?

— Une chose assez ennuyeuse. Monsieur. J'ai cru de mon devoir de venir vous en avertir. La petite porte a été utilisée et mal refermée... Elle s'est alors rouverte, laissant entrer la pluie... Ce n'est personne d'ici, Monsieur. Je me suis informé. On se sert très peu de cette issue... Dois-je... dois-je voir si personne ne s'est caché dans la maison et, au besoin appeler la police, Monsieur ?

Le maître de maison tourna subitement le dos. Il prit son temps pour refermer le petit meuble. Enfin il parla, d'un ton lent :

— C'est inutile, Sylver.

— Ah ? C'est...

— Oui. Quelqu'un est venu me voir, il y a un moment, et a cru plus utile de passer par-là sans déranger personne.

Surpris et un tantinet désapprobateur devant une initiative dont il n'approuvait pas le mystère, le majordome s'inclina. Son regard glissait avec une certaine suspicion en direction des épaules larges, toujours un peu voûtées comme à l'accoutumée.

— Bien, Monsieur, dit-il.

Le maître sembla deviner le regard circulaire qui s'appesantissait sur les meubles environnants à la recherche d'une trace laissée par l'énigmatique visiteur. Il dissimula un sourire.

— A ce sujet, Sylver, mon visiteur était une visiteuse.

A mi-chemin de la porte, malgré son flegme habituel, le serviteur s'arrêta. Son dos se raidit. Sur le visage du maître, le sourire s'agrandit tandis qu'une étincelle malicieuse faisait briller ses yeux bleus.

*(A suivre)*

MIRALMONDE GENÈVE

coditel

**A l'occasion des championnats du monde de football**

vous offre la possibilité de vous raccorder tout de suite à son réseau, selon les conditions générales

**mais avec abonnement gratuit jusqu'au 1er août 1970**

coditel

vous garantit **7** programmes de TÉLÉVISION + la RADIO en F.M./U.K.W.

coditel

vous donne **7** atouts

sans antenne
sans parasite
par câble
en français
en allemand
en italien

**Noir et blanc ou couleur**

Les demandes sont déjà très nombreuses
En vous inscrivant dès aujourd'hui, vous simplifierez la tâche de nos techniciens.
En contrepartie, vous bénéficierez de l'ABONNEMENT GRATUIT JUSQU'AU 1er AOUT 1970.
**Conditions spéciales pour téléspectateurs occasionnels qui louent un téléviseur pour la durée des championnats.**

**ANNONCEZ-VOUS IMMÉDIATEMENT !**
**CODITEL - 53, AVENUE LÉOPOLD-ROBERT - TÉL. (039) 2 27 33**

**HEURES D'OUVERTURE :**
Lundi au jeudi de 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 h 30
vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 15


## OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS


MARGOT FRÈRES

Nous engageons, pour reprendre le rayon du Jura bernois dans lequel nous bénéficions

- d'une excellente clientèle existante et régulièrement suivie
- d'une bonne introduction de nos aliments et spécialités

# REPRÉSENTANT

**CONSEILLER TECHNIQUE**

Place stable et bien rétribuée avec prestations sociales d'une entreprise moderne, offerte à collaborateur sérieux et sobre, possédant :

— **expérience de la vente**
— **connaissances de l'affouragement du bétail**
— **diplôme d'école d'agriculture.**

Faire offres, avec curriculum vitae et photo, à la Direction de MARGOT Frères, fabrique d'aliments, chemin du Verger, 1800 VEVEY, téléphone (021) 51 12 62.

**Nous cherchons**
**pour notre magasin Mercure**
(branche alimentaire)
**à la Chaux-de-Fonds** - av. Léopold-Robert

vendeuse capable, avec certificat de fin d'apprentissage, comme

# GÉRANTE

Les personnes intéressées sont priées de remplir et d'envoyer le talon ci-après à l'adresse indiquée.

Nom _____
Année de naissance _____
Adresse _____
Téléphone _____

s'intéresse à la place de gérante dans votre magasin à la Chaux-de-Fonds.

Service du personnel, Fellerstrasse 15, 3027 Berne, téléphone (031) 55 11 55.

MERCURE

**cherche**

# MIGROS

à ses **entrepôts** de **Marin** (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins) ;

# manœuvres
# magasiniers
# magasinier

**à responsabilités**

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne, restaurant d'entreprise.

Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la **Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL,** service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 3 31 41.

**ENTREPRISE COMMERCIALE CHERCHE**

# *secrétaire de direction*

**(cadre supérieur, pour poste important en première collaboration avec l'administrateur)**

**EXIGENCES :**
— sténodactylo français / allemand
— grande expérience du travail de bureau suivant initiative personnelle
— sens de l'organisation et des responsabilités
— contact agréable et goût des relations commerciales
— connaissance de tout ce qui concerne le personnel et les salaires
— aptitude pour planning de commandes et contrôle des encaissements
— excellente moralité et conscience professionnelle minutieuse.

**AVANTAGES :**
— haut salaire adapté
— situation importante et d'avenir
— semaine de cinq jours
— nombreux avantages sociaux
— activité indépendante, très intéressante
— ambiance de travail agréable.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo, certificats et références, sous chiffres AM 1298 au bureau du journal.

# OUI

Nous engageons des mécaniciens, techniciens, dessinateurs.

# OUI

Nous sommes en pleine expansion et agrandissons notre fabrique de machines transfert.

# OUI

MIKRON HAESLER S.A.,

offre de sérieux avantages. Demandez un questionnaire d'engagement. Tél. (038) 6 46 52.

# ELECTRONA

**entreprise jeune et dynamique, cherche, afin de faire face à son expansion :**

# outilleurs

pour son atelier de fabrication de moules pour matières plastiques ;

# mécanicien

pour l'entretien de son parc de machines et pour la fabrication d'outils et de gabarits.

Semaine de 5 jours.

ELECTRONA

Prière d'adresser offres, de se présenter ou de téléphoner à
**ELECTRONA S. A., 2017 Boudry (NE), tél. (038) 6 42 46.**

# MIKRON HAESLER

**Nous cherchons**

# CONCIERGE

**Genre d'activité**

Entretien et nettoyage des bâtiments.
Supervision du personnel de nettoyage.
Ouverture et fermeture des locaux.
Alimentation des distributeurs de boissons.
Tâches diverses selon cahier des charges.

**Qui sommes-nous**

Nous sommes une entreprise dynamique, affiliée au groupe MIKRON, qui est synonyme de haute précision et de technique avancée.

**Nos produits**

Nos machines transfert répondent aux exigences de branches les plus diverses (automobile, robinetterie, serrurerie, appareillage, horlogerie, etc.).

**Avenir**

Si vous aimez un climat de franchise et un esprit ouvert aux nouvelles méthodes, et si vous appréciez encore de nos jours le sens de la responsabilité et l'intérêt pour de belles performances, écrivez ou téléphonez à

**MIKRON HAESLER S. A. Fabrique de machines transfert. 73, rue du Collège, 2017 BOUDRY, tél. (038) 6 46 52.**

# LE LOCLE - LE LOCLE

Samedi et dimanche en grande pompe

## La musique militaire du Locle inaugurera son nouvel uniforme

**De notre correspondant :**
Samedi et dimanche au Locle, la musique militaire étrennera son nouvel uniforme. Rappelons que ce dernier est identique à celui des officiers du régiment d'artillerie neuchâtelois de 1831. Il remplacera la tenue d'officier d'artillerie de l'armée fédérale choisie en 1912 et remise à neuf en 1949. A la différence près que le sac au dos et la capote roulée ont disparu.

Pour fêter comme il convient ces nouveaux uniformes, le comité de la musique militaire a mis sur pied des manifestations qui promettent d'être agréables.

Ainsi, le samedi après-midi, les musiciens défileront une dernière fois avec les anciens uniformes. Le soir, le public loclois découvrira la nouvelle tenue lors du concert de gala de la salle Dixi. Un bal terminera la soirée. Le lendemain, la manifestation commencera avec un défilé de la musique militaire, auquel participeront les diverses délégations et les invités. Il sera précédé par la cavalerie du district du Locle, avec les dragons en tête. Ensuite, la Militaire se produira devant l'hôtel de ville et, après un vin d'honneur offert par la ville, tous se rendront à la salle Dixi pour le banquet officiel.

Puisse le beau temps présider à ces manifestations.

### Il double... l'autre aussi

Hier à 8 h 30, une voiture conduite par P. J., qui se dirigeait vers la Chaux-de-Fonds, est entrée en collision avec un camion, en montant le Crêt-du-Locle. La collision s'est produite au moment où l'automobile entreprit de doubler le camion alors que celui-ci venait de déboîter pour doubler le camion qui le précédait. La voiture s'est retrouvée dans le caniveau à gauche de la route. Dégâts matériels aux deux véhicules.

### Même accident à la Jaluse

Dans les mêmes circonstances que relatées plus haut, une automobile des PTT, qui circulait rue de la Jaluse et déboîtait pour tourner à gauche a été heurtée par une voiture conduite par J. P. qui dépassait à ce moment précis. Dégâts matériels aux deux voitures.

### Après un accident : le fuyard retrouvé

**Le conducteur de l'Alfa Romeo verte qui s'était enfui, dimanche matin, après avoir provoqué un accident au bas du Crêt-du-Locle n'aura pas couru longtemps. En effet, hier, la police a retrouvé sa trace. Il s'agit de Romeo Ballina, âgé de 26 ans, habitant la Chaux-de-Fonds. Après l'accident il était allé cacher la voiture aux Ponts-de-Martel. Les raisons de son acte : il a déjà eu affaire à la police et ne tenait pas à aggraver son cas. Ce qui est pourtant fait.**

### Etat civil du Locle du 19 mai

MARIAGE : Stöckli Alfred, gypseur et Fluck Mariette-Andrée.

DÉCÈS : Matthey née Mooser, Anna-Léontine, née le 20 juillet 1891, ménagère, veuve de David-Aurèle. Stehlé née Vuille-dit-Bille, Bertha, née le 27 octobre 1877, ménagère, veuve de Henri-Louis.

### Au comité du 1er août

Le comité du 1er août a appelé à sa présidence M. René Burdet, qui remplacera M. Paul Huguenin-Hêche.

Une des tâches du nouveau comité est de trouver un autre emplacement de fête, la place du Technicum étant réservée à la construction du collège secondaire.

## LES BRENETS

### Noyade dans le Doubs

#### Une vieille figure locale disparaît

**(c) Qui ne connaissait, aux Brenets, Humbert Houriet ? Les anciens habitants du village l'ont connu restaurateur, puis batelier. Il y a quelques années, la vieillesse avait contraint M. Houriet à entrer à la Résidence du Locle où s'écoulaient paisiblement ses vieux jours.**

**Hier, il descendit au Pré-du-Lac. Vers 9 heures, il déposa son veston sur l'un des bateaux de la compagnie N. L. B. Que se passa-t-il alors ? Nul ne saurait le dire. Le fait est qu'il tomba à l'eau entre le « Titania » et l'« Echo » et ce n'est que quelques minutes plus tard que, remarquant ces habits sur le bateau, Mme Durig, tenancière du kiosque, pensa qu'il s'agissait de ceux d'un des pilotes. Elle monta donc sur le bateau et aperçut le corps flottant à la surface.**

**Après que le noyé eût été repêché, un médecin tenta de ranimer Humbert Houriet en pratiquant le bouche à nez. Il devait s'interrompre à l'arrivée de l'ambulance de la police locloise appelée en renfort. On mit alors en marche le pulmotor. Hélas, en vain. Le médecin ne put que constater le décès.**

**Avec M. Houriet disparaît une vieille figure locale qui était devenue légendaire.**

## AUJOURD'HUI
### DANS LES MONTAGNES

**● A LA CHAUX-DE-FONDS**

CINÉMAS. — **Ritz** : « La Horse ».
**Eden** : « Dernier domicile connu ».
**Corso** : « Cinq gâchettes en or ».
**Plaza** : «Sept hommes pour Tobrouk».
**Scala** : Butch Cassidy et le Kid ».
EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts: gravures d'Aurèle Barraud.
Musée d'horlogerie : exposition de montres émaillées.
Musée d'histoire naturelle : exposition SOS nature.
Ferme du Grand-Cachot-de-Vent : nature 70.
PHARMACIE D'OFFICE. — Pharmacie coopératives, avenue Léopold-Robert 108.
PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — Le 2 10 17 renseignera.

**● AU LOCLE**

CINÉMAS. — **Lux**, 20 h 30 : Géant.
**Pharmacie d'office.** — Pharmacie Breguet.
**Permanences médicale et dentaire.** — Votre médecin habituel.

# VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-RUZ

## Les suites d'une triple collision

**De notre correspondant :**

Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cernier, sous la présidence de Mme Ruth Schaer-Robert, assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

Les deux chiens de M. G. Q., de Pertuis sur Chézard, se sont échappés du domicile de leur propriétaire. Ils ont poursuivi et attaqué un chevreuil. Sous les morsures des chiens, la bête est morte. Le prévenu reconnaît les faits. Il est condamné à 20 fr. d'amende et 20 fr. de frais. Il paiera à l'Etat de Neuchâtel l'indemnité de 200 fr. prévue par la loi, sous déduction des 30 fr. représentant le produit de la viande vendue.

A. C., domicilié à Cernier, est renvoyé pour attentat à la pudeur des enfants et outrage public à la pudeur. L'audience se déroule à huis clos. Le prévenu conteste les faits. Le juge examinera encore le dossier et donnera lecture de son jugement le mardi 2 juin.

**TRIPLE COLLISION**

Le 1er avril, vers 20 h, quatre automobilistes étaient impliqués dans un accident survenu peu au-dessous de l'hôtel de la Vue-des-Alpes, versant sud. M. F. G., domicilié à la Chaux-de-Fonds, montait l'ancienne route de la Vue-des-Alpes au volant de son automobile. Au moment où il débouchait sur la route cantonale survenait du col la voiture conduite par M. B. F., de la Mauguettaz, sur Yvonand. Ce dernier freina. Sa voiture glissa sur la chaussée verglacée et heurta celle de M. F. G. M. P. J., de la Chaux-de-Fonds, qui roulait derrière M. B. F., ne parvint pas à éviter l'automobile de ce dernier. Quelques instants après, la voiture conduite par M. G. J., de Neuchâtel, entrait à son tour en collision avec celle de M. P. J. Les quatre automobilistes comparaissent aujourd'hui devant le tribunal. De l'audition des témoins et des explications données par les prévenus, le tribunal retient que M. F. G. n'a pas pris toutes les précautions nécessaires en s'engageant sur la route cantonale et le considère comme seul responsable des trois collisions. M. F. G. est condamné à 50 fr. d'amende et 60 fr. de frais. Les trois autres prévenus sont acquittés ; leur part de frais est laissée à la charge de l'Etat.

## DOMBRESSON

### Recensement du bétail

(c) Selon le dernier recensement fédéral du bétail on a dénombré sur tout le territoire de la commune 1104 bovins, (population 1038 habitants en décembre dernier) se répartissant comme suit : 15 bœufs, 6 taureaux pour la reproduction, 2 taureaux à l'engrais, 5 jeunes taureaux, 503 vaches, 80 génisses de plus de deux ans, 4 génisses à l'engrais, 141 génisses de un à deux ans pour l'élevage, 110 bovins de six mois à un an, 237 veaux de moins de sxi mois.

Ces animaux ont été recensés dans 52 exploitations agricoles. Sur tout le territoire de la commune n'ont été recensés que 22 chevaux. Par contre le nombre des porcs s'est élevé à 802, dont 51 cochons de lait, 72 gorets de moins de 2 mois, 280 porcelets de 2 à 4 mois, 236 de 4 à 6 mois, 125 porcs à l'engrais de plus de six mois, 3 truies portantes pour la première fois, 24 autres femelles, 9 truies allaitantes, 2 verrats. Ces 802 animaux étaient répartis dans 43 exploitations. Le nombre des moutons s'élevait à 36 (8 possesseurs), celui des poules à 531 (35 possesseurs).

## ENGOLLON

### Priorité négligée : un blessé

(c) Hier à 6 h 40, M. J.-P. Pieren, domicilié aux Hauts-Geneveys, circulait au volant d'une jeep, d'Engollon en direction de Vilars. Au carefour de « Beyerel », il n'accorda pas la priorité de droite à l'automobile conduite par M. W. Bärtschi, de Colombier, qui circulait de Valangin vers Dombresson. Sous l'effet du choc, le pneu arrière gauche de la voiture éclata. De ce fait, M. Werner Bärtschi perdit le contrôle de son véhicule qui dérapa sur une vingtaine de mètres et termina sa course contre un arbre bordant la chaussée. Blessé au cuir chevelu, M. W. Bärtschi a été conduit à l'hôpital de Landeyeux. Il a pu regagner son domicile après avoir été pansé. Son véhicule est hors d'usage.

### Prochaine fête régionale de gymnastique

(c) Tout est prêt pour la 65me fête régionale des gymnastes du Val-de-Ruz qui aura lieu à Cernier les 30 et 31 mai prochains. 176 pupilles, 109 actifs, 30 dames et 222 pupillettes sont attendus. Les individuels seront au nombre de 45 pour les actifs et de 80 pour les pupilles. Deux sections invitées participeront à ces journées : Travers et les Ponts-de-Martel.

Les concours individuels se dérouleront le samedi après-midi dès 13 h 30. Les concours de sections actifs débuteront le dimanche matin à 7 h ; ils seront interrompus à 8 h 30 pour le message religieux. Un défilé aura lieu à 13 h 30. Il sera suivi des démonstrations dames, pupillettes, actifs et pupilles. La proclamation des résultats, fixée à 17 h, mettra fin à la manifestation.

### Recyclage des inspecteurs de police du feu

(c) Une trentaine d'inspecteurs de police du feu du district se sont réunis à Dombresson pour un cours de recyclage organisé par le département des travaux publics. Le cours a été présenté par M. G. Bernasconi, expert cantonal, tandis que l'expert adjoint, M. G. Scholl a rappelé les responsabilités des inspecteurs. M. Devenoge, pour sa part, a parlé de la pollution des eaux due aux hydrocarbures et des moyens d'y remédier. Enfin, M. E. Baumgartner, représentant le service de prévention contre l'incendie (ASPI) a fait quelques démonstrations de différentes explosions.

A l'issue du cours, la commune a offert aux participants un apéritif au cours duquel M. G. Scheurer, vice-président du Conseil communal a adressé quelques mots aux inspecteurs. Après le repas à l'Hôtel de Commune, quatre immeubles de construction et d'utilisation diverses ont été examinés pour remettre à jour les connaissances de chacun.

# LA CHAUX-DE-FONDS

### Georges Bidault à la Chaux-de-Fonds

L'ancien président du conseil des ministres et du conseil national de la Résistance, M. Georges Bidault, adversaire du général De Gaulle pour ses positions en faveur de l'Algérie française sera l'hôte du Club 44 le jeudi 28 mai à la Chaux-de-Fonds, où il traitera du sujet « la politique française après mai 1968 ».

### Passante renversée

Hier, à 18 h, M. Guerry, qui conduisait un fourgon postal, rue Numa-Droz, a renversé une passante sur le passage pour piétons de la rue Dr-Coullery. L'accident s'est produit au moment où M. G., suivant les injonctions d'un agent, s'engageait dans la rue Dr-Coullery pour tourner à gauche. C'est à ce moment-là qu'il renversa Mme Berthe Centlivre, née en 1895, qui traversait le passage de sécurité. Souffrant d'une fracture de l'humérus gauche, la passante a été transportée à l'hôpital par l'ambulance de la ville.

### Voiture volée

Dans la nuit du 18 au 19 mai une voiture de marque Citroën ID, immatriculée NE 9338 a été volée à son stationnement devant l'immeuble No 10 de l'avenue Léopold-Robert. Tous renseignements sont à communiquer à la police.

## Une excellente initiative

*Le comité contre l'initiative Schwarzenbach de la Chaux-de-Fonds a créé une affiche qui donnera à réfléchir. Espérons-le du moins...*
(Avipress - Calame)

## ETAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS

### Etat civil de la Chaux-de-Fonds (15 mai)

**Naissances :** Urfer, Véronique - Pascale, fille de Christian-Hermann, ramoneur, et de Chantal-Marcelle-Eveline, née Jobin ; Gutierrez, Alain, fils de José, dessinateur, et d'Isabel, née Sanchez ; Mirabile, Maria-Sandra, fille de Luigi, coiffeur, et de Carmen, née Molina ; Dubois, Gilles-André, fils de Jules-Henri, agriculteur, et d'Odette-Eva, née Bart ; Dubois, Stéphane, fils de Charles-Henri, chef de département, et de Catherine, née Quélet.

**Promesses de mariage :** Minieri, Remolo, employé communal, et Brunner, Klara-Rosa ; Nobs, Jean, restaurateur, et Calame, Suzanne-Marie ; Deforge, Jacques-Marie-Alphonse, kinésithérapeute, et Bottinelli, Sandra-Danilla ; Kormann, Philippe-André, ingénieur technicien HTL, et Guggisberg, Francine-Agnès.

**Mariages civils :** Schüpbach, Charles-André, boucher, et Rubeli, Doris-Anna ; Jaquet, Jean-Pierre, chef de rayon, et Wenke, Irmgard-Ursula ; Monard, Jean-Claude, employé d'administration, et Boffy, Danièle-Hélèna ; Aellen, Eric-Sully, employé de bureau, et Grandjean, Marie-Claire-Yvonne ; Christe, Albert-JulesHenri, employé PTT, et Philipona, Josiane ; Girardin, Jean-Michel-Jules, mécanicien-outilleur, et Chèvre, Marie - Madeleine - Ida ; Läng, Michel, horloger, et Guinand, Christianne-Simone ; Droz-Georget, François, technicien, et Bieri, Eliane-Rosalie ; Perrin, Gérard-Aristide, comptable, et Aegerter, Erika ; Dubied, Pierre, graphiste, et Schaad, Françoise ; Zaiti, Giuseppe, manœuvre, et Fazio, Rosaria ; Reymond, Jean-David, horloger, et Collomb, Lettice-Nelly.

### Etat civil de la Chaux-de-Fonds du 19 mai

NAISSANCE : Kaufmann Valentin, fils de Jean-Pierre, gendarme et de Erika-Elisabeth, née Holzmuller.

PROMESSES DE MARIAGE : Miserez Eric, employé de commerce et Vuilleumier Romana. Blanc Eddy-Paul, vendeur et Vuitel Jacqueline. Sandoz Jean-Claude-René, étudiant ingénieur ETS et Reichard Roswitha.

MARIAGE CIVIL : Strasser Jean-Claude, dessinateur et Gerber Eliane.

DÉCÈS : Comte Paul-Léon, instituteur, né le 4 mars 1913, époux de Lucia-Aurora, née Andréoli, dom. Agassiz 11. Tripet Paul-Emile, instituteur, né le 28 octobre 1889, époux de Esther-Pauline, née Jacot-Descombes, dom. Progrès 68.

# RÉGION DES LACS

Terrible accident à la Neuveville

## Une voiture percute un mur: UN MORT, UN BLESSÉ

**Dans la nuit de lundi à mardi, à environ 3 h, un grave accident de la circulation s'est produit à la sortie de la Neuveville, direction Bienne. Après le motel, une voiture occupée par deux jeunes gens circulait en direction de Bienne. C'est après avoir passé la soirée chez des amis que Fred Roth, 22 ans, mécanicien et Gérald Christen, facteur, 19 ans, décidèrent d'aller essayer la nouvelle voiture de Fred Roth. D'après le propriétaire, c'est Gérald Christen qui pilotait l'automobile. A la suite d'un excès de vitesse, le conducteur perdit le contrôle de son véhicule qui heurta violemment les barrières d'un passage à niveau, puis fut rejetée sur la gauche et vint s'écraser contre le mur de soutènement de la route après plusieurs tonneaux. M. Gérald Christen a été tué sur le coup tandis que le conducteur du véhicule, M. Frédy Roth, a été relevé sans connaissance mais légèrement blessé. Il a été transporté en ambulance à l'hôpital de Beaumont à Bienne, souffrant de contusions, d'un poignet cassé et de blessures à la tête. La voiture est naturellement complètement démolie. Les deux jeunes gens habitaient la Neuveville où cet accident a jeté la consternation. M. Christen était père d'un bébé.**

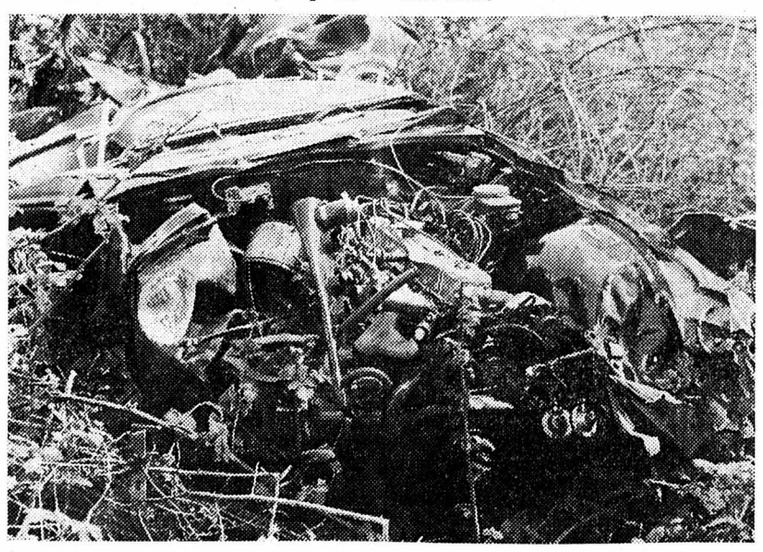

# VILLE DE NEUCHATEL

AUDIENCE DU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

## Toujours la drogue

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. A. Bauer assisté de Mme C. Quinche, qui assumait les fonctions de greffier.

Quatre délinquants ont été traduits devant la justice neuchâteloise pour infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants. Il s'agit de R. L., M. H., M. W. et de P. K.

R. L. a reconnu avoir fumé en mai 1969 à deux ou trois reprises des cigarettes contenant des stupéfiants. M. H., qui fait défaut, n'a pu s'expliquer. M. W. conteste avoir fumé des stupéfiants et avoir remarqué que R. L. et M. H. étaient venus chez lui fumer de la drogue. Quant à P. K., il reconnaît avoir déjà fumé du « kif » au Maroc mais jamais en Suisse. Finalement, M. W. et P. K. sont acquittés et R. L. et H. M. sont chacun condamnés à 150 francs d'amende et à 50 fr. de frais.

A. K. a été élargi des établissements de la plaine d'Orbe dans le courant de l'an passé. Il ne reprit aucun domicile fixe sinon pendant quelques jours à l'Armée du Salut de Lausanne. Puis il s'en vint dans le canton de Neuchâtel, où il commit différents vols par effraction dans les chantiers de la région. Il volait indifféremment de l'argent, des bouteilles de bière, des outils et des cigarettes. A l'audience, le prévenu, par son mandataire, n'a pas contesté les faits sinon qu'il s'est posé la question de savoir si le vagabondage était réalisé en l'espèce. Dans sa plaidoirie très humaine, le mandataire a souligné que son client était l'une des nombreuses victimes des déportations de 1956, et que jusqu'en 1965, il avait une conduite irréprochable. Dès 1965, A. K. est devenu délinquant à la suite d'une profonde déception sentimentale dont il ne s'est jamais remis Finalement, au vu des preuves administrées et des circonstances personnelles au prévenu, le juge prononce une peine réduite par rapport aux réquisitions de 3 mois du procureur général. A. K, est condamné à deux mois d'emprisonnement sans sursis dont à déduire 50 jours de détention préventive. Les frais qui s'élèvent à 450 fr. restent à la charge du condamné.

On reproche à E. C. d'avoir commis différents vols dans des jeux d'argent d'un établissement public de la place avec un ami, G. B. En plus, E. C. a contrevenu à un arrêté d'expulsion prononcé contre lui à plusieurs reprises. E. C. est condamné à 45 jours d'emprisonnement moins 19 jours de détention préventive avec sursis pendant deux ans. G. B., pour sa part, écope d'un mois de prison avec sursis pendant deux ans. Les frais se répartissent comme suit : 420 fr. à la charge de E. C. et 300 fr. à la charge de G. B.

En quelques années, G. L. a volé à son ancien employeur une centaine de bouteilles de vins et de spiritueux, soit une valeur de 2300 fr. environ. Finalement, le méfait a été découvert et le prévenu n'a pas tardé à reconnaître les faits. Le comble de l'histoire est que le prévenu stockait sans les consommer le produit de ses infractions ! A l'audience le prévenu a demandé la clémence du tribunal. Le président condamne G. L. à deux mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans.

Taxe militaire impayée : S. M. est condamné à 2 jours d'arrêt avec sursis et F. I. se voit infliger 8 jours d'arrêt ferme.

P. R. est prévenu de filouterie d'auberge : un arrangement intervient à l'audience entre le plaignant et le prévenu moyennant paiement régulier. R. B. est condamné à 50 fr. d'amende et aux frais de la cause pour infraction à la LF sur le travail.

M. B. est prévenu d'outrage public à la pudeur pour s'être déshabillé devant sa fenêtre ouverte sans prendre de précautions. Le tribunal le libère mais met les frais de la cause à sa charge.

**Politique**

### Les indépendants ont élu un nouveau président

Au cours de leur dernière assemblée, les membres de l'Alliance suisse des indépendants, ont tout d'abord élu M. Pierre Jeanneret à la présidence de la section et M. Marcel Brulhart au poste de caissier. A la suite de ces quelques changements, le comité s'est constitué comme suit, pour la période 1970-71 : président : Pierre Jeanneret ; vice-présidente : Léonie Sillig ; caissier : Marcel Brulhart ; secrétaires : Richard Boller, Jean-Pierre Cuche; assesseurs: Jean-Pierre Buri, Pierre Kartaschoff.

Le premier débat de la soirée de solda par un vote majoritaire contre l'initiative Schwarzenbach.

Sur proposition d'un membre, un deuxième débat a lieu au sujet de la N 5, débat plus animé que le précédent et à l'issue duquel le comité accepte de former une commission spéciale de quatre personnes chargées de prendre contact avec les partisans et les opposants du tracé sud. La commission devra donc étudier l'a-propos d'une action en faveur d'une consultation populaire à Neuchâtel.

L'organisation d'une campagne de nettoyage de grande envergure, dans le cadre de l'année mondiale de la nature, a été évoquée.

● TOUR DE VILLE ● TOUR DE VILLE ●

### Accident de travail

**● SUR le chantier Dubois Jeanrenaud, au Crêt-Taconnet, un habitant d'Auvernier, M. Georges Germond, âgé de 30 ans, se trouvait hier à proximité d'un camion qu'un ouvrier déchargeait de ses barres de fer. Une barre glissa et atteignit M. Germond à la cheville. Il a été transporté à l'hôpital de la Providence souffrant d'une plaie profonde.**

### Parcs : cinq places de plus dès aujourd'hui

Les emplacements réservés aux taxis rue du Concert, derrière le Théâtre, n'avaient pas grand succès. Et pour cause : à l'écart du mouvement diurne et nocturne de la ville, les clients des taxis n'utilisaient que rarement ce trottoir d'embarquement.

La police, d'entente avec les concessionnaires de la ville, les a donc déplacés. Rendant à la zone bleue trois des cases de la rue du Concert, et deux aux cyclomotoristes, la police en a fait aménager cinq à la rue de l'Hôpital, près de la Croix-du-Marché, en bordure du trottoir sud. La tête de file se trouve naturellement vers l'ouest.

Dès aujourd'hui, les cases du Concert sont donc accessibles aux particuliers.

### Pour les vétérans de la S.S.E.C.

● LA SOCIÉTÉ suisse des voyageurs de commerce organise, tous les cinq ans, deux journées des vétérans destinées à fêter les membres ayant vingt-cinq ans de sociétariat. Une telle manifestation se déroulera cette année à Neuchâtel le 30 mai.

### L'eau potable des sources : pas fameuse !

● LES contrôles bactériologiques de l'eau faits en 1969 révèlent que pour les sources de la ville la situation se détériore. En effet, les analyses ont démontré que 50 % d'entre elles sont passablement polluées, surtout en été. La stérilisation est assurée par des installations qui devront être modifiées afin de continuer à assurer une sécurité parfaite des eaux potables.

Pour ce qui concerne les analyses de l'eau du lac, il a été démontré que, par rapport aux valeurs obtenues en 1968, l'eau du lac, au pompage de Champ-Bougin, n'accuse ni une augmentation ni une diminution de la pollution.

Cette pollution est plus marquée en hiver qu'en été, à cause du mélange des eaux froides de profondeur avec des eaux de surface qui se sont refroidies.

## Derniers honneurs à M. H. Girard ancien directeur du Crédit suisse

Hier après-midi, à Beauregard, les derniers honneurs ont été rendus à M. Henri Girard, ancien directeur du Crédit suisse, mort à l'hôpital de Landeyeux, après quelques jours de maladie et à la suite d'une intervention chirurgicale.

Né à Savagnier en 1889, M. Girard après ses études secondaires à l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel, alla faire des stages dans divers établissements bancaires, à Zurich, Londres et Paris.

En 1920, il entra au Créduit suisse du chef-lieu en qualité de mandataire commercial. Puis, parcourant toute la hiérarchie, il fut tour à tour fondé de pouvoir, sous-directeur et, dès 1930, directeur de cette succursale neuchâteloise, jusqu'au moment de sa retraite en 1951. Il retourna alors dans son Val-de-Ruz natal où il s'installa à Malvilliers.

Le défunt eut une belle activité dans diverses sociétés : la société d'histoire, des sciences économiques, la ligue contre la tuberculose. Il fut secrétaire de l'Association des banques neuchâteloises et c'est à ce titre qu'il publia une «Histoire des banques neuchâteloises ». Il écrivit encore une plaquette sur le Fonds de la famille Girard.

M. Girard, homme de grande compétence professionnelle, ayant en toute circonstance un sens élevé du devoir, laisse le souvenir d'une belle intelligence et d'un grand dévouement.

Hier, le pasteur Jéquier, qui présidait la cérémonie funèbre, a relevé les mérites du disparu, en présence d'une nombreuse assistance.

## JURA - JURA - JURA

# DELÉMONT : VIEILLE DAME VICTIME D'UNE AHURISSANTE ESCROQUERIE

De notre correspondant :

Une vieille dame de Delémont, âgée de 85 ans, sans aucune méfiance, vivant dans une petite maison à la route de Bâle, vient d'être victime de son bon cœur. Vendredi, en effet, Mme Rosa Arnold-Schenk, se trouvait chez elle, seule, comme à l'ordinaire — elle est veuve depuis dix-sept ans — lorsqu'elle reçut la visite d'une élégante et aimable jeune femme qui lui demanda si elle ne connaissait pas une sœur visitante de Delémont qui s'était beaucoup dépensée autrefois en faveur des juifs victimes des nazis. Elle-même, affirma-t-elle, était juive allemande et fille de parents massacrés par les SS lors de la dernière guerre. La vieille dame ayant dit qu'elle ne connaissait malheureusement pas la sœur en question, sa visiteuse se confondit en excuses et lui dit que, pour la remercier de sa gentillesse, elle lui offrirait un petit cadeau. Elle s'en alla alors à sa voiture et en rapporta deux couvertures de laine angora qu'elle lui passa sur le visage pour lui en faire remarquer la douceur. Avant de se retirer, la visiteuse confia la raison qui la poussait à rechercher la sœur visitante : elle désirait lui emprunter les 5000 fr. qui lui étaient nécessaires pour retirer 120,000 fr. de dédommagement que lui devait le gouvernement allemand, somme qui lui servirait à ouvrir un cabinet médical à Bâle.

GENTIMENT

La vieille dame, n'écoutant que son bon cœur, ou victime de quelque produit chimique déposé dans la couverture qu'on lui avait passé sur la figure, confia alors qu'elle avait bien quelques petites économies. Elle monta dans la voiture de la jeune femme — voiture portant plaques allemandes — où se trouvait déjà un homme, et s'en alla à la banque retirer la quasi-totalité de son avoir, soit environ 4000 francs. Le couple la ramena alors gentiment à son domicile et lui promit pour le lendemain une nouvelle visite au cours de laquelle on lui remettrait une somme double de celle qu'elle avait prêtée. Depuis, les escrocs n'ont plus reparu à son domicile. Prise de doute, Mme Arnold confia le lendemain ses soupçons à un neveu qui avertit aussitôt la police, et lui remit les deux couvertures à des fins d'analyses. L'affaire en est là. Une enquête est en cours.

CHARMOILLE

## UNE FILLETTE MEURT ÉTOUFFÉE

(c) M. Regenass, instituteur à Bâle, et sa femme, viennent régulièrement passer le week-end à Charmoille, où ils ont loué une maison. Le couple avait deux fillettes jumelles âgées de 20 mois. Lundi matin, à son réveil, l'une d'elles vint dans la chambre de ses parents. Ceux-ci, étonnés de la voir arriver seule, se rendirent dans la chambre voisine et découvrirent la petite Béatrice morte dans son lit. Selon les constatations du médecin, le décès peut provenir d'une mauvaise digestion ; la petite, n'ayant pas pu vomir, est morte étouffée.

### Solidarité avec les travailleurs étrangers

Le M.E.T.S.E. (Mouvement pour l'égalité des travailleurs suisses et étrangers) dans une communication diffusée hier, déclare se solidariser avec les « 200 travailleurs italiens, presque tous des frontaliers, qui se sont mis en grève le 11 mai » à la fabrique Savoy S. A. de Stabio.

Le M.E.T.S.E. est une organisation qui a pris naissance dans le Jura et à Bienne. Elle est présidée par M. Jean-Claude Crevoisier, ingénieur et urbaniste de la ville de Moutier.

Une rencontre à l'échelle romande des membres et sympathisants de cette organisation aura lieu samedi prochain. Dans le Jura, les membres du M.E.T.S.E., quand ils sont affiliés à d'autres organisations, se retrouvent notamment dans les milieux de la gauche chrétienne, des jeunes socialistes, du parti ouvrier et populaire.

PORRENTRUY

### Cheville cassée

(c) Mlle Marguerite Rueche, âgée de 68 ans, de Porrentruy, a fait une chute, hier, et s'est fracturé la cheville gauche. Elle est hospitalisée.

TAVANNES

### Enquête en cours

(c) L'enquête au sujet du vol d'argent et de stupéfiants commis au préjudice de la pharmacie Vaucher à Tavannes n'est pas encore terminée. On peut cependant dire que seules quelques petites sommes d'argent ont disparu. Quant aux stupéfiants, l'inventaire n'est pas terminé.

SOUBEY

### Les sources sont polluées

Il y a quelques semaines, quelques cas de jaunisse s'étaient déclarés à Soubey. Les autorités de la bourgeoisie de Soubey, propriétaire des sources alimentant le village, viennent de publier sources sont polluées et qu'en conséquence il est recommandé de ne plus consommer d'eau sans la cuire ».

Les autorités bourgeoises de Soubey n'indiquent pas quel est le degré de gravité de la pollution des eaux du village.

DELÉMONT

### Un éducateur sera jugé

(c) La Chambre criminelle du Jura a siégé hier sous la présidence de Me Béguelin, et en présence du procureur Trœhler, pour constituer le jury de la Cour d'assises qui aura à juger, le 9 juin prochain, un éducateur du Foyer jurassien d'éducation, de Delémont, coupable d'attentats à la pudeur des enfants. Le sort a désigné les jurés suivants : MM. Denis Frey, de Court ; Jean Biétry, de Soyhières ; Pierre Kramer, de Villeret ; Charles Guerdat, de Bassecourt ; Charles Nicklès, de Saint-Imier ; Werner Schmiedlin, de Diettingen ; Ernest Schweitzer, de Saignelégier et Charles Frei, de Péry. Le suppléant sera M. Michel Meyrat, de Saint-Imier. La cour comprendra les juges Béguelin, Boinay et Steulet.

## BIENNE - BIENNE - BIENNE

# Un congrès de techniciens à Bienne

De notre correspondant :

L'Union technique suisse tiendra, du 19 au 21 juin, son premier congrès trisannuel au Palais des congrès. Le thème central sera développé par le conseiller national R. Wartmann, Brougg, qui parlera de « la formation suisse dans les professions techniques supérieures et l'intégration européenne ». A cet effet, une conférence de presse a eu lieu et le président central de l'UTS, M. H. Aeppli, ainsi que M. H.-A. Gonthier, ancien président, ont exposé les soucis de l'association, ainsi que les objectifs du congrès. A l'époque actuelle, on peut se poser la question de savoir si la formation des ingénieurs est adaptée aux exigences. L'UTS étudie depuis longtemps les problèmes relatifs à la réforme de l'enseignement. Elle voue toute son attention aux cadres de demain. La formation professionnelle de l'architecte-technicien suisse est donnée dans les écoles techniques supérieures, qui sont de deux sortes : les écoles cantonales et celles du soir.

Notre pays compte douze écoles techniques supérieures cantonales. Deux autres écoles semblables seront ouvertes prochainement. Quant aux technicums du soir, reconnus par la Confédération comme écoles techniques supérieures, ce sont ceux de Genève, Lausanne, Berne, Zurich et Saint-Gall.

Les écoles techniques supérieures pourront recevoir 8000 étudiants et délivrer plus de 2000 diplômes par année. La formation de l'ingénieur-technicien s'étend sur une durée de 16 ans, inférieure d'une année seulement à celle des élèves passant par le gymnase et l'Ecole polytechnique fédérale.

La formation suisse actuelle ne donne plus satisfaction. Une réforme s'impose d'abord à cause des difficultés de recrutement.

Le but que poursuit l'UTS est d'obtenir que les programmes d'études de nos écoles techniques supérieures permettent à leurs élèves d'accéder à la catégorie des ingénieurs européens à formation pratique et technique.

Jusqu'ici, en particulier dans toute la Suisse alémanique, l'exercice des professions d'ingénieur et d'architecte est libre. Il n'en est pas de même en Suisse romande. Les différences entre cantons romands sont très marquées.

Dans le canton de Genève, une solution a été trouvée. Les réglementations en vigueur précisent que peuvent être considérés comme « mandataires professionnellement qualifiés » les personnes diplômées d'une école technique supérieure et pouvant fournir la preuve de cinq ans de pratique dans un bureau d'architecte. Cette solution devrait être appliquée également dans tous les autres cantons francophones et au Tessin.

r.

### Une collision fait quatre blessés

(c) Hier, à 15 h 25, deux automobiles se sont heurtées au carrefour rue du Juraquai du Bas. M. et Mme Heiz, domiciliés à la rue Dufour 148, M. Eric Degoumois, commerçant à Evilard, et Mme von Arx, domiciliée à la rue Lienhardt, ont été conduits à l'hôpital avec diverses blessures à la tête, contusions internes et commotions. Les dégâts sont évalués à 4000 francs.

### Appel aux témoins

(c) Lundi, peu avant 17 heures, un accident de la circulation s'est produit à la route de Reuchenette, à 80 mètres du pont du Taubenloch. Une automobile qui circulait en direction de Reuchenette fut touchée par une machine roulant en sens inverse. Après le croisement, le conducteur se rendant à Bienne fit une courte halte et reprit la route. Toutes personnes pouvant fournir des renseignements sur cet accident, sont priées de prendre contact avec la police cantonale à Bienne, tél. (032) 2.16.21.

### Actes de probité

(c) Samedi, deux mères de famille perdaient en ville l'une 500 fr., l'autre 250 francs. Après un dimanche et un lundi de Pentecôte plutôt tristes, les deux personnes étaient avisées par le bureau des objets trouvés que les sommes perdues avaient été déposées au bureau de la police. On devine leur joie qui, dans les deux cas, se traduisit par la récompense que l'on accorde en de telles occasions.

### Collision

(c) Hier, à 13 heures, une collision s'est produite entre deux automobiles, à la rue Schoeni. Dégâts.

### La revanche des Biennois...

(c) Les Biennois seelandais et jurassiens ne sont pas encore remis du fait que l'exposition cantonale bernoise 1974 ne leur ait pas été attribuée. Le comité de la section biennoise de l'Union du commerce et de l'industrie regrette que la KABA s'en aille à Thoune pour la troisième fois. Il pense qu'il faut voir dans ce fait un geste politique, mais aussi que la ville de Bienne ne jouisse pas actuellement, avec ses nombreuses affaires, de la réputation qu'elle mériterait. Un fait est cependant réjouissant. Jurassiens et Seelandais ont soutenu la candidature de Bienne pour la KABA 1974. On avait aussi prévu que si la KABA était organisée à Bienne dans quatre ans, la Foire de Bienne serait alors supprimée pour cette date. Or, les responsables viennent de décider qu'en 1974 on organiserait la Foire, ce qui sera certainement une sérieuse concurrence pour l'Exposition cantonale bernoise. Si les habitants de ce coin de pays boudent la KABA 74, ce ne sera qu'une petite revanche.

Après un séquestre de brochures à la douane de Miécourt

# M. Arthur Villard aurait été victime d'un excès de zèle...

Le 3 mai dernier, le député socialiste biennois Arthur Villard, président de la section suisse des « Résistants à la guerre », rentrant de Mulhouse avec des amis, se vit séquestrer des brochures à la douane de Miécourt. Il avait immédiatement protesté auprès de M. Pierre Graber, conseiller fédéral, chef du département politique.

M. Arthur Villard vient de recevoir une lettre de la direction du 1er arrondissement des douanes, à Bâle, de laquelle il ressort qu'il a été victime d'un excès de zèle.

Le douanier a opéré un séquestre car il n'était pas sûr que le matériel transporté ne tombât pas « sous les prescriptions de l'arrêté du Conseil fédéral du 29 décembre 1948, visant le matériel de propagande susceptible de compromettre la sécurité intérieure ou extérieure de la Confédération ». La direction des douanes prie M. Villard de tenir compte que le fonctionnaire « avait uniquement en vue de remplir consciencieusement ses devoirs de service et que l'envoi d'échantillons au ministère public fédéral est à attribuer à un certain excès de zèle ». Ce matériel a été libéré le jour suivant le séquestre par le ministère public fédéral. Il ne tombait pas sous l'arrêté du Conseil fédéral.

D'autre part, les « Résistants à la guerre » viennent de faire parvenir une note de protestation au Consel de la paix de Berlin à l'intention des autorités d'Allemagne de l'Est. La direction des PTT à Berne les a informés que le « Résistant à la guerre » d'avril - mai 1970 avait été saisi à la frontière de la République démocratique allemande alors qu'il aurait dû être acheminé vers une personne domiciliée en Allemagne de l'Est. C'est la seconde fois que le « Résistant à la guerre » est saisi à la frontière est-allemande.

## VAUD - VAUD - VAUD

# COUPLE BIENNOIS TUÉ SUR LA ROUTE PRÈS DE PAYERNE

De notre correspondant :

Hier, peu avant midi, un grave accident de la circulation s'est produit sur la route principale Lausanne - Berne, entre Granges-sous-Trey et Marnand. On déplore deux morts, ainsi qu'un blessé.

Un automobiliste argovien roulant seul au volant d'une grosse voiture en direction de Lausanne, a passé de l'autre côté de la ligne blanche pour devancer une colonne de voitures, alors qu'arrivait en sens contraire un train routier avec remorque, suivie de plusieurs véhicules.

Au même instant, une fourgonnette zuricoise roulant également en direction de Payerne, exécutait une manœuvre de dépassement du train routier par la piste du milieu cette artère étant à trois pistes.

Surpris, le conducteur de l'auto argovienne fit alors une embardée, son véhicule passa derrière la fourgonnette zuricoise, puis traversa la chaussée de droite à gauche de son sens de marche, pour aller finalement s'écraser contre une auto bernoise tenant régulièrement sa droite et suivant le train routier. Les deux occupants de cette dernière voiture — un couple biennois — ont été tués sur le coup. Il a fallu faire appel aux pompiers de Payerne pour ouvrir les portières de l'auto qui étaient bloquées. Quant au conducteur argovien, il a été retiré grièvement blessé de sa voiture démolie et transporté en ambulance à l'hôpital de Payerne.

La fourgonnette zuricoise, qui a évité de justesse la collision avec l'auto argovienne, a également fait une embardée, puis s'est renversée au bas d'un talus, à gauche de son sens de marche. Son conducteur n'a été que légèrement blessé.

Les autos argovienne et bernoise sont démolies, tandis que la fourgonnette zuricoise tombée au bas du talus a subi d'importants dégâts. Il a fallu dévier la circulation durant un certain temps.

Le conducteur de la voiture argovienne est M. Charles Scherrer, âgé de 34 ans, domicilié à Wohlen. Les deux victimes de la voiture biennoise sont M. et Mme Alfred Niklaus, âgés respectivement de 68 et 69 ans, domiciliés à Bienne.

Le choc fut d'une violence inouïe.

(Avipress - FAN)

# Le Grand conseil s'occupe de la modification des impôts directs

De notre correspondant :

L'ordre du jour de la reprise de la session ordinaire de printemps, hier après-midi, au Grand conseil, était très chargé.

Passons rapidement sur les quatre premiers objets, votés sans difficulté en deuxième débat : 800,000 fr. de subsides à la commune de Montreux pour corriger la route cantonale 734 (hauts de la ville en direction du canton de Fribourg), 20 millions de francs pour acquérir des terrains destinés aux routes cantonales, modification de la loi de 1966 sur la profession d'architecte et de la loi de 1941 sur les constructions et l'aménagement du territoire (nous en avons parlé la semaine dernière), enfin, décret fixant le maximum du compte courant assurant la couverture des besoins de trésorerie de l'Etat à 100 millions de francs.

La motion Agassiz et consorts demandant la modification de la loi de 1956 sur les impôts directs cantonaux a été renvoyée au Conseil d'Etat pour étude et rapport.

Le gouvernement répondra plus tard à l'interpellation Habersaat concernant le personnel fiscal de l'Etat.

POUR CORRIGER LA PROGRESSION A FROID DES IMPOTS

L'objet le plus important de la séance a été le projet modifiant la loi de 1956 sur les impôts directs cantonaux et le projet du décret concernant l'initiative POP (en premier débat) en vue d'une plus grande équité fiscale.

Le projet du gouvernement a été présenté par M. Constantin, chrétien social. Le rapport de la commission en souligne l'équilibre. L'impôt sur le revenu des personnes physiques jusqu'à 25,000 fr. est diminué, tandis que les déductions pour charges de famille sont augmentées. Le projet augmente l'impôt sur le revenu dès 35,000 fr., élève le taux minimum de l'impôt sur le bénéfice net des personnes morales. Ainsi, on égalise les pertes et les gains pour l'Etat.

L'initiative popiste vise les mêmes buts. Elle prévoyait cependant pour l'Etat une moins-value de 15 millions par l'indexation automatique de l'impôt sur le revenu à l'indice des prix à la consommation. M. Payot, popiste, présentait le rapport de minorité. Il rappela que l'initiative préconisait encore d'autres modifications que celles proposées par le Conseil d'Etat — augmentation de l'impôt sur la fortune et sur le capital, déduction du gain de la femme mariée et déduction plus forte pour les frais médicaux.

M. Gavillet, chef du département des finances, souligna combien le projet du gouvernement était équitable et fit remarquer qu'au surplus, une loi fiscale ne pouvait pas corriger toutes les inégalités sociales.

L'assemblée vota l'entrée en matière et se mit à examiner le projet du gouvernement dans ses détails. La proposition du POP de déduire le gain de la femme mariée a été rejetée par 74 voix contre 53, celle d'augmenter la déduction pour frais médicaux, également, à une forte majorité.

La discussion continue ce matin et la séance dure toute la journée.

LAUSANNE

### Un cambrioleur pris sur le fait

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, à Lausanne, un cambrioleur a été surpris dans son activité, en fracturant l'entrée de la maison Carba, gaz comprimés et soudures, rue du Grand-Pré 4, en Malley. Il se dissimula, mais le garde Sécuritas qui l'avait vu, alerta la police. L'homme fut découvert caché sous un bureau, à quatre pattes, et n'opposa pas de résistance.

CORCELLES-PAYERNE

### Cycliste blessé

(c) Hier, vers 18 h 15, M. Léon Joye, âgé de 50 ans, domicilié à Montagny-la-ville, circulant à cyclomoteur dans la traversée de Corcelles-près-Payerne, a été renversé par une automobile. Souffrant d'une commotion et d'éraflures près de la tempe, on l'a transporté en ambulance à l'hôpital de Payerne.

FOUNEX

### Blessée lors d'une spectaculaire embardée

(c) Hier, vers 13 h 40, sur la route suisse, à Coppet, Mlle Natalina Corda, 22 ans, institutrice à Founex, roulait en automobile en direction de Lausanne, quand, pour une cause inconnue, elle perdit la maîtrise de sa machine qui fit une embardée.

Après avoir frôlé la banquette herbeuse à droite, la voiture traversa la chaussée, enfonça une barrière métallique et percuta un arbre avant de s'immobiliser dans une propriété en contrebas de la route.

Blessée à la tête et au dos, Mlle Corda dut être transportée à l'hôpital de Nyon. Sa voiture est hors d'usage.

CONCISE

### Deuxième victime d'un accident

(c) Mlle Jacqueline Jaquet, infirmière, domiciliée à Lausanne, 11, route d'Oron, qui avait été grièvement blessée dans l'accident de la route survenu le 16 mai à la Raisse, commune de Concise, sur la route Yverdon-Neuchâtel, a succombé à ses blessures, à l'hôpital des Cadolles, à Neuchâtel, lundi. Elle est ainsi la deuxième victime de ce terrible accident, qui avait déjà fait un mort, l'abbé Gabet, de Besançon.

YVERDON

### Accrochage

(c) Hier, à 9 heures, à la sortie d'Yverdon, deux voitures se suivaient, circulant en direction de Neuchâtel. Pour une cause indéterminée, le second conducteur dépassa subitement par la droite, au moment où l'autre véhicule prenait la direction de Grandson. Dégâts.

### DIBS 71 aura lieu à Yverdon

(c) A quelques jours de la fermeture de l'exposition DIBS 69, au Musée Fodor, à Amsterdam où, sous les auspices de Pro Helvétia, elle a obtenu un plein succès, le comité a décidé que la deuxième biennale suisse serait organisée à Yverdon, dans le courant de l'été prochain. Il sera soutenu par une association en voie de constitution, et par la ville d'Yverdon. Les dates seront communiquées très prochainement. L'intérêt croissant suscité par la biennale suisse est confirmé par la présentation, d'ores et déjà prévue, de DIBS 71 au Musée des arts décoratifs de Paris, en automne 1971. D'autres contacts étrangers permettent d'affirmer que DIBS 71 fera suite à un large tour d'Europe, témoignant ainsi du souci qu'ont les industriels de notre pays de s'affirmer dans un domaine où la Suisse accusait un certain retard.

## FRIBOURG - FRIBOURG

# Le Technicum cantonal était à l'ordre du jour du Grand conseil

De notre correspondant :

Le Parlement fribourgeois a repris hier le cours de sa session ordinaire de mai. Le président, M. Louis Lanthemann, annonça d'emblée aux députés qu'ils seraient vraisemblablement convoqués en juin à nouveau, pour une session extraordinaire.

On passa en revue les comptes de l'hôpital cantonal, qui furent adoptés. M. Gérald Ayer (soc) souhaita que les bâtiments soient utilisés pour un hôpital gériatrique, lorsque le nouvel hôpital en construction à Bertigny sera en service. Cette solution lui semble de beaucoup préférable à celle qui prévoit de faire de l'ancien hôpital une dépendance du collège Saint-Michel.

AFFAIRES HOSPITALIÈRES ET POLICIÈRES

Quinze députés intervinrent lors de l'examen du compte rendu de la direction de la police et de la santé publique, présenté par M. François Macheret.

Soulevé par M. F. Macheret, le problème des relations entre médecins et caisses-maladie fut également commenté par M. Genoud.

M. Bernard Daguet (CCS) plaida pour le service dentaire scolaire, dont le statut est actuellement examiné par le Conseil d'Etat, M. Albert Guinnard (ICS) rompit une lance en faveur de l'instauration d'une permanence médicale, problème qui paraît actuellement quasi insoluble dans les régions rurales. M. Blanc (ICS) déplora que certains hôpitaux perçoivent des finances d'entrée en cas d'hospitalisation, et se vit répondre qu'elles sont hélas nécessaires pour assurer les besoins de trésorerie des hôpitaux. Enfin, M. Séverin Andrey (ICS) demande des explications au sujet des défauts de construction qui ont dû être corrigés au nouvel hôpital cantonal.

Au chapitre de la police, M. Macheret (CCS) déplora que les sanctions prises contre les responsables de mouillages de lait et de pollutions de la nature soient dérisoires. M. Genoud répond que le problème sera porté à l'attention du tribunal cantonal. M. Bruno Fasel (CCS) ayant posé la question de la police mobile intercantonale, M. Genoud précisa que le canton n'y avait pas encore adhéré, et qu'il attendait de connaître l'attitude d'autres cantons pour aborder ensuite le Grand conseil. M. André Gremion (soc) s'inquiéta des lacunes de la police et des ambulanciers en matière d'équipement et de formation, pour les interventions en cas d'accidents avec blessures.

NOUVEAU BATIMENT DE COURS POUR LE TECHNICUM

Tous les groupes politiques et la commission d'économie publique s'accordèrent à approuver l'entrée en matière sur le projet de décret relatif à la construction d'un bâtiment des cours au Technicum cantonal. Le rapport de la commission parlementaire avait été présenté par M. J.-C. Bardy. Il en coûtera 15,3 millions. La subvention fédérale ne sera que de 2 millions, ce qui provoqua diverses interventions.

Le nouveau bâtiment sera édifié par étapes sur l'emplacement de l'actuel. Sur quatre étages, il comprendra 46 salles et auditoires pour un cube total de 53,300 m3. La construction métallique a été retenue pour des raisons économiques et de délais plus courts.

Enfin, deux projets de décrets furent approuvés, relatifs aux aménagements routiers sur les communes de Prez-vers-Siviriez et Corpataux. Les comptes de la caisse cantonale d'assurance du bétail furent approuvés.

ROSÉ

### PIÉTON TUÉ par une voiture

(c) Dans la nuit de lundi à mardi, vers 23 h 50, un automobiliste de Belfaux circulait de Prez-vers-Noréaz en direction de Belfaux. Près de la gare de Rosé, il se trouva en présence d'un piéton qui s'était élancé sur la chaussée et qu'il lui fut impossible d'éviter. Il s'agissait de M. Pierre Page, âgé de 73 ans, célibataire, agriculteur à Avry-sur-Matran. Grièvement blessé, il fut transporté à l'hôpital Daler. Il devait y mourir hier matin, vers 6 heures.

ECUVILLENS

### Issue fatale

(c) M. Henri Galley, âgé de 46 ans, maçon, domicilié à Ecuvillens, qui avait fait une chute à cyclomoteur dans le bois de la Glâne, vendredi soir dernier, est décédé des suites de ses blessures. Il était père de cinq enfants âgés de sept à vingt ans. Fort honorablement estimé, il était secrétaire-caissier de la Fédération chrétienne des ouvriers du bois et du bâtiment, section d'Ecuvillens, et caissier de la Cécilienne paroissiale.

ESTAVAYER

### Carnet de deuil

(c) On a enseveli lundi à Estavayer-le-Lac M. Léon Michel, décédé subitement à l'âge de 73 ans. Bien connu à Estavayer, le défunt exploita fort longtemps un petit atelier de cordonnerie.

Dans la nuit de dimanche à lundi est décédé subitement M. Siegfried Wiederhold, âgé de 54 ans. Directeur de l'usine Charmag SA, le disparu faisait partie de plusieurs comités de direction dont celui de l'hôpital de la Broye. Il siégea autrefois au Conseil paroissial réformé d'Estavayer. M. Wiederhold était membre du Conseil général depuis plusieurs années.

LA MAUGUETTAZ

### Noces d'or

*M. et Mme Fritz Challandes-Marrel, domiciliés au hameau de la Mauguettaz, près d'Yvonand, viennent de fêter leurs noces d'or, entourés de leurs enfants et petits-enfants.*

MÉZIÈRES

### UN JEUNE PAYSAN TUÉ

(c) Un accident s'est produit hier après-midi, entre 13 h 30 et 14 heures, près de Mézières. M. Roland Maire, 22 ans, paysan à Mézières, traitait un champ de céréales avec un herbicide, lorsqu'il se trouva coincé entre le réservoir autoporté du pulvérisateur et la roue gauche arrière de son tracteur, dans des circonstances qui n'ont pas pu être éclaircies. Le malheureux jeune homme fut tué.

Le juge informateur du for a ouvert une enquête.

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

# Au funiculaire Bienne-Evilard

Le 72me rapport de la société du funiculaire Bienne-Evilard sera présenté aujourd'hui mercredi 20 mai à l'occasion de l'assemblée des actionnaires qui se tiendra aux Prés d'Orvin.

Il ressort de ce rapport que l'augmentation constante des véhicules privés continue de provoquer une diminution du nombre des voyageurs. Durant l'exercice écoulé le funiculaire à véhiculé 704,757 personnes (1968 — 785,080). Les recettes sont restées stables avec 359,960 fr. (1968 — 358,503 fr.).

A part les travaux d'entretien habituels, différentes rénovations ont été faites avec la collaboration du personnel d'exploitation. Le pont de Beaumont et le parapet au-dessous de la station d'Evilard ont été repeints. Conformément aux prescriptions légales, la voiture numéro 2 a été soumise à une révision complète. D'autre part les dégâts aux voitures ont été réparés. Le remplacement général des rails dans le tunnel supérieur a pu être évité, la couche de « drège » ayant été presque éliminée par un ponçage à la machine. Un renforcement de l'infrastructure en béton du tunnel supérieur devra être envisagé pour ces prochaines années.

Les divers montants pour les frais de revision et de travaux d'entretien figurent dans les dépenses d'exploitation avec 355,787 francs, en revanche, les achats sont débités au compte d'installations.

Un montant de 19,000 francs pour des travaux à faire en 1970 est porté sous la rubrique « frais de construction ». L'amortissement selon les prescriptions est de 27,727 francs. Ainsi l'excédent des produits d'exploitation est de 21,667 francs. Après payement des intérêts en banque et attribution d'une somme de 2000 francs au fonds de prévoyance du personnel. L'exercice boucle avec un solde actif de 2099 francs, (inclus le solde 1969 de 871 francs).

# A quelques semaines du 6me Rallye aérien international de la montre suisse

**De notre rédaction biennoise :**

Le comité d'organisation du 6me Rallye aérien international de la montre suisse qui se déroulera à Bienne du 26 au 29 juin prochain est en plein travail.

Sous la présidence de M. Jean-Jacques Reymond, à la tête de la section biennoise de l'Aécs et du groupe de vol à moteur, les responsables, parmi lesquels nous trouvons une équipe de neuchâtelois, (M. Pierre Rapin, président du club neuchâtelois d'aviation, G.-A. Zehr, journaliste, le lieutenant-colonel Louis de Pourtalès) viennent de sortir de presse le programme officiel de ces manifestations.

**SPORTIF AVANT TOUT!**

Comme pour ses précédentes éditions, le 6me Rallye aérien international de la montre suisse ne sera pas seulement une manifestation touristique et gastronomique, mais avant tout elle est placée sous le signe du sport et de la précision.

En effet les participants (actuellement 30 inscriptions) devront notamment faire un passage chronométré à la seconde sur la place de l'ancien aérodrome de Bienne-Boujean.

**ATTERRISSAGE DE PRÉCISION**

L'atterrissage de précision aura lieu sur l'aérodrome de Neuchâtel-Colombier. Au sol les aviateurs ou leurs passagers auront à subir diverses épreuves dont une dégustation de vins neuchâtelois. De Neuchâtel, les participants se rendront à Bienne-Kappelen non sans devoir passer sur deux points d'observation. L'atterrissage dans la minute idéale aura lieu sur le terrain de Kappelen.

**DES PRIX...**

Ce rallye est doté de magnifiques prix.

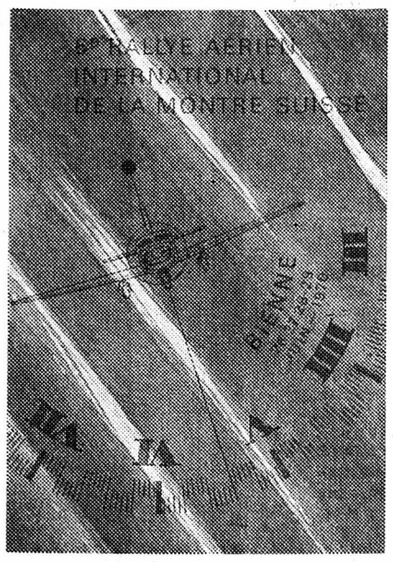


L'affiche du 6me Rallye aérien de la montre suisse, a été dessinée par un Neuchâtelois exilé à Bienne : Marcel Berthoud.

En plus un prix spécial sera attribué au vainqueur du rallye 1970, au premier concurrent suisse, au pilote ayant couvert la plus grande distance, à la femme pilote la mieux classée, au meilleur atterrissage à Neuchâtel, au concurrent le plus jeune, au club ayant inscrit le plus grand nombre d'appareils participant au rallye...

**MONDANITÉS**

Comme le veut la tradition : après l'effort, le réconfort ! Les organisateurs ont prévu diverses réjouissances ainsi qu'une croisière sur le lac de Bienne.

Voici en bref ce que seront les manifestations du 6me Rallye aérien international de la montre suisse, auquel nous souhaitons d'ores et déjà un brillant succès.

Adrien GUGGISBERG

# LA VILLE DE BIENNE S'ENRICHIT

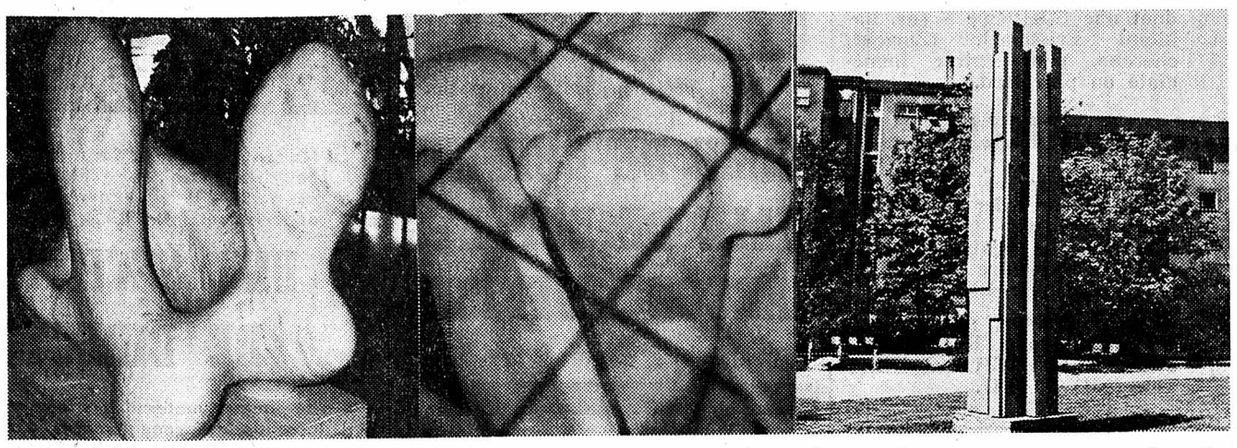

Voici les six œuvres d'art provenant des expositions suisses de sculpture de 1962 et 1966 que la ville de Bienne vient d'acquérir avec la collaboration financière du canton de Berne et de donateurs privés : en haut (de gauche à droite) « Femme-paysage » Jean Arp ; « L'œuvre enterrée » Raphaël Benazzi ; « Figure 266 » Hans Aeschbach. En bas de gauche à droite) « Mécanisme de la conception » Zoltan Kemeny ; « Grande Ferito » Francesco Somaini ; « Kyra » Max Weiss. (Avipress - adg)

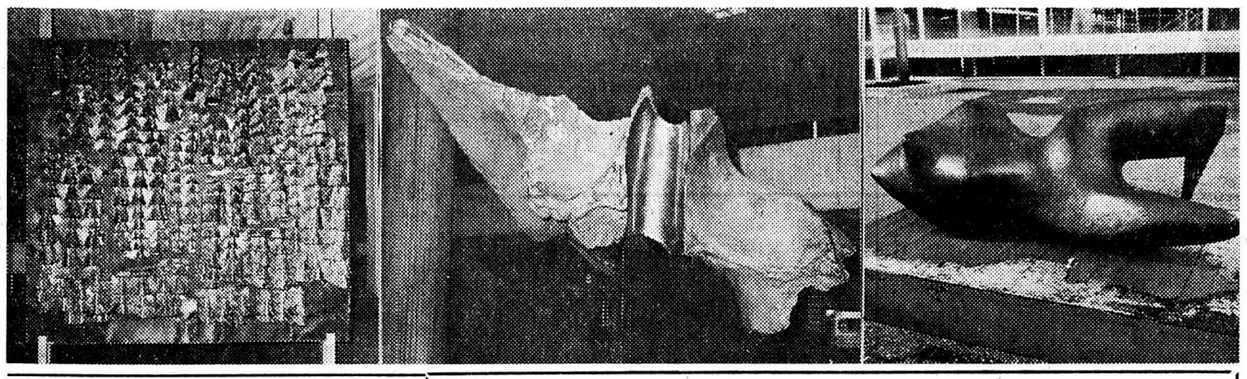

# Bientôt la Braderie biennoise

Toutes les entrées de la ville sont ornées de panneaux annonçant la Braderie des 27 et 28 juin et son cortège. Deux dates à retenir.

## Cours pour sapeurs-pompiers de guerre

Jeudi 21 et vendredi 22 mai a lieu à Bienne un cours des incorporés dans les sapeurs-pompiers de guerre. Le but du cours est la répétition et la formation pratique. Il se déroulera dans les locaux de l'école du Battenberg et sur la place d'exercice d'Orpond.

# CARNET DU JOUR

**Apollo :** Les contes de Grimm pour grandes personnes.
**Capitole :** L'Etalon. 13 + 1 = 12 C. François et la Suédoise.
**Lido :** L'Ours et la poupée.
**Métro :** Vayas con Dios Gringo - Séquestration de personne.
**Palace :** Les Damnés.
**Rex :** Heinje einmal wird die Sonne wieder scheinen.
**Roxy :** The Bonnie Parker Story - Agente 3 S 3 massacro al sole.
**Scala :** La Kermesse de l'Ouest.
**Studio :** Das gelbe Haus aus Pinnasberg.
**Elite :** L'Amour de la vie.

**DIVERTISSEMENTS**

**Astoria :** Le quintette Steiner.
**Chambord :** Le pianiste Alain Dubas.
**Domino :** L'orchestre Eddies Family.
**Fantasio :** L'orchestre the Rangers.
**Stadthaus :** Le pianiste Willi Brameshuber.
**Bar-chartreuse :** Pianiste amateur.

**EXPOSITIONS**

**Galerie Pot-Art :** Jacques Minala.
**Galerie Lyss :** William Nusslein.
**Galerie Bourguignonne,** la Neuveville : Link-Luo - Rossini - Staehli.
**Pharmacie :** Servide de nuit et du dimanche : pharmacie Dr P. Schürch, rue de Nidau 60, tél. 2 43 54.
**Service permanent du jeudi :** de la Gare tél. 2 52 57 - Centrale, tél. 2 41 13 - Stern, tél. 2 40 05.
**Université populaire :** Décoration florale - Arrangement des fleurs dans un vase — Décoration florale d'un appartement — Travail pratique — Décoration de table. Mme Vreni Clénin, Bienne.
**Concert :** Salle Farel, 6me concert de musique de chambre : Quator Moeckli, avec le concours de Simone Beck, alto ; Jean-Pierre Moeckli, violon ; Pascal Grisoni, violon ; Marie-Rose Guiet, alto ; Jost Meier, violoncelle. Oeuvres de Brahms - Jost Meier - Mozart.

*BILLET BIENNOIS*

## Sens civique et sens unique

*Un des récents sketches de Fernand Raynaud commence ainsi : « Moi, je n'aime pas les étrangers. Ils viennent manger le pain des Français ! » la suite, on peut l'imaginer : l'étranger, auquel il s'en prend, finit par quitter le pays, et comme cet étranger est boulanger, les villageois, depuis... ne mangent plus de pain.*

*Dans le comique... mais involontaire, M. Schwarzenbach ne doit rien à Fernand Raynaud. Il en est d'autres, hélas ! qui ne lui doivent rien non plus.*

*Ainsi ce jeune homme que j'ai entendu, il y a quelques jours, dans un établissement de la place — dont je tairai le nom, mais dont je ne cacherai pas que les Italiens y sont un peu chez eux... ce qui ne le rend pas forcément antipathique !...*

*Chacun sait que le bistrot, c'est l'université du pauvre où l'on peut s'initier à la philosophie et parfaire son sens civique ou développer son... sens unique.*

*Le jeune homme était en chaire. Voilà en quoi consistait l'essentiel de sa théorie hautement altruiste :*

*— L'initiative Schwarzenbach ? Non, je n'irai pas voter. De toute façon, que je vote oui ou non, c'est pareil... Ça fait douze ans que j'ai le droit de vote et je ne suis allé qu'une seule fois aux urnes. C'était pour l'augmentation du prix de l'essence. J'ai voté non comme la majorité des citoyens, et l'essence a tout de même augmenté !... Alors !...*

*Evidemment, quand on en est là !... On comprend que le problème des étrangers en Suisse laisse indifférent le « cromagnon » de la voiture.*

*Et ce jeune homme possède un permis de conduire !... l'égoïsme, à son degré, en fait un danger public. Puisque, ormis le prix de l'essence, rien ne le concerne des problèmes de la communauté, la courtoisie sur la route ne l'effleure probablement pas.*

*Pauvre bonhomme !... J'imagine sa misère si son mécanicien italien, son pompiste espagnol et l'étranger qui nettoie les toilettes et ramasse les ordures sur les parcs des autoroutes, devaient retourner dans leur pays !...*

*GASTON*

Si vous souffrez des pieds, confiez l'exécution sur mesure de vos

**supports plantaires**

au spécialiste orthopédiste

**YVES REBER**

19, fbg de l'Hôpital, tél. 5 14 52

**Maurice SAUSER**

Meubles de magasin
Ebénisterie
Menuiserie

Neuchâtel
Ecluse 17
Tél. 5 22 65

1793-70

**Maintenant festival international du meuble 1970**

Faites un saut dans le futur:
Jamais l'ameublement n'a été aussi beau que maintenant, en cette année 70 pleine de couleurs gaies!

**nous allons chez Pfister!**

**Pfister ameublements sa**

GENEVE P Servette 53 | LAUSANNE Montchoisi 5 | BIENNE Pl. du Marché-Neuf | NEUCHATEL Terreaux 7 (Agence) | DELEMONT Moulins 12 | BERNE Schanzenstr. 1 | BALE Mittl. Rheinbrücke | ZURICH pr. HB Walcheplatz | SAINT-GALL, CONTONE TI WINTERTHOUR, ZOUG, LUCERNE | SUHR AARAU 1000 P ME night-opening j.à 21 h

BRASSERIE MULLER NEUCHATEL TÉLÉPHONE 038 5 73 21

OFFRES D'EMPLOIS ★ **OFFRES D'EMPLOIS** ★ OFFRES D'EMPLOIS

Famille de trois personnes, dont une fillette de 8 ans, habitant Erlenbach (Zurich), cherche, pour entrée immédiate ou plus tard,

## JEUNE FILLE

consciencieuse et aimant les enfants, pour aider au ménage. Nourrie, logée, très bonnes conditions de salaire et possibilité d'apprendre la langue allemande. Adresser offres à

M. Karl Richter, professeur,
Haus Erlenhang, Hanggässli,
8703 ERLENBACH (Zurich).
Tél. (051) 90 44 47.

---

Grâce à notre

## TRAVAIL à DOMICILE

vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter vous-mêmes. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots.

Veuillez demander, sans engagement, la visite de notre représentant.
**« GISO » Gilgen & Somaini**
4563 Gerlafingen.

---

Buffet de la Gare Neuchâtel
Téléphone 038 5 48 53

Nous cherchons pour entrée immédiate :

## DAME DE BUFFET
## FILLE DE BUFFET
## GARÇON D'OFFICE

Nous offrons salaire élevé + intéressement à

## BOULANGER EXPÉRIMENTÉ

capable de gérer notre boulangerie .
Nous exigeons références.
Discrétion assurée.

Faire offres sous chiffres PX 906,457 à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

---

## DUBIED

Maison renommée dans le monde entier pour ses machines textiles et ses machines-outils cherche, pour le chef de son département FINANCES,

## UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

de langue maternelle française, ayant si possible des connaissances d'allemand et d'anglais.

Il s'agit d'un travail intéressant, varié, comportant des responsabilités.
La nature très confidentielle des tâches confiées exige avant tout des qualités de discrétion, du goût pour les chiffres.

Nous offrons tous les avantages sociaux d'une grande entreprise, des appointements en rapport avec la fonction, un horaire de travail agréable.
Entrée immédiate ou à convenir.

Les candidates que ce poste intéresse voudront bien nous adresser leurs offres de service : **EDOUARD DUBIED & Cie S. A., service du personnel, rue du Musée 1, 2001 NEUCHÂTEL,** ou demander une notice personnelle par téléphone au (038) 5 75 22.

**BUREAUX DE NEUCHÂTEL**

---

SOCIÉTÉ IMPORTANTE DU JURA NEUCHATELOIS
cherche

## un aide-comptable

Possibilité de compléter ses connaissances et sa formation par la pratique de : la comptabilité générale,
les bouclements,
la comptabilité industrielle
la comptabilité budgétaire.

Travail sur ordinateur NCR, après instruction dans le cadre de l'entreprise.

Chambre ou appartement à disposition.

Entrée : immédiate ou date à convenir.

Faire offres sous chiffres P 11 - 950,071, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à Publicitas S. A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

---

## METAUX PRECIEUX S A
2000 NEUCHATEL 9

cherche quelques

## OUVRIERS

pour ses différents ateliers et laboratoires de production.

Nous offrons places stables et bien rémunérées, dans une ambiance de travail agréable, ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites ou se présenter au service du personnel, qui fournira tous renseignements complémentaires.

Tél. 5 72 31. Discrétion assurée.

---

LA NEUCHATELOISE
Compagnie Suisse d'Assurances Générales

Incendie
Chômage
Vol
Bris des glaces
Dégâts des eaux
Accidents
Responsabilité civile
Transport
Bagages

## LA NEUCHATELOISE

**Compagnie Suisse d'Assurances Générales à Neuchâtel**

Nous désirons engager un

## correspondant qualifié

pour notre Service souscription accidents
Nous demandons :
- langue maternelle française (notions d'allemand désirées)
- connaissance approfondie de la branche accidents
- bonne formation commerciale
- âge 21 à 25 ans.

Nous offrons :
- travail varié et intéressant
- salaire correspondant aux capacités
- avantages sociaux modernes.

Nous sommes également disposés à former toute personne désirant faire carrière au sein de notre compagnie.

Date d'entrée à convenir.

Les candidats intéressés sont invités à faire parvenir leurs offres, à téléphoner ou à se présenter à

**LA NEUCHATELOISE**
Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Bureau du personnel
Rue du Bassin 16

2001 **NEUCHATEL**
Tél. (038) 5 74 44, inetrne 208.

---

## Portescap
Le Porte-Echappement Universel SA

Service du Personnel

La Chaux-de-Fonds Suisse
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 34267

afin d'assurer le développement de son service mécanique, engage des

## mécaniciens de précision
## faiseurs d'étampes

pour travaux divers (pas de séries).

La variété de ces travaux exécutés permet la formation professionnelle à tous les niveaux. Faire offres, téléphoner ou se présenter à

PORTESCAP, 157, rue Jardinière,
2300 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 3 42 67.

---

LA SOCIÉTÉ DE NAVIGATION SUR LES LACS DE NEUCHATEL ET MORAT S.A.

offre une place de

## FONCTIONNAIRE D'ADMINISTRATION

à jeune employé de bureau

**NOUS DEMANDONS :**
— diplôme d'employé de commerce ou formation équivalente
— connaissances de la langue allemande
— apte à travailler de façon indépendante

**NOUS OFFRONS :**
— situation stable
— travail intéressant et varié
— possibilité d'avancement
— traitement convenable
— avantages sociaux

**ENTRÉE EN FONCTION :** le plus rapidement possible

Les candidats sont priés de se présenter à la direction de la société, Maison du tourisme, place Numa-Droz 1, Neuchâtel.

---

avec timbres coop ou 5 % rabais

coop **La Cité**

---

Nous cherchons

## POLISSEURS

sur métal (laiton et aluminium) pour articles de décoration.

Eventuellement manœuvre serait formé.

Travail varié et conditions intéressantes.

Faire offres à la Fabrique C. Huguenin-Sandoz
Plan 3 Tél. 5 24 75

---

Nous cherchons jeunes hommes désirant se créer une situation indépendante comme

## représentants

Possibilité de salaire très élevé. Les débutants recevront une bonne formation. Téléphoner le soir dès 19 h ou le samedi toute la journée au (037) 31 16 23.

---

**L'IMPRIMERIE PAUL ATTINGER S. A. NEUCHATEL**

cherche à engager au plus tôt un homme jeune, robuste, travailleur, soigneux, faisant preuve d'initiative, en qualité

## d'AUXILIAIRE

**sur machine offset**

Prendre rendez-vous par téléphone (038) 5 60 04 - Service du personnel.

# GRAND CONCOURS DYNAMO
## avec plus de 2000 prix!

# Vous «dévalisez»...

# et Dynamo paye!

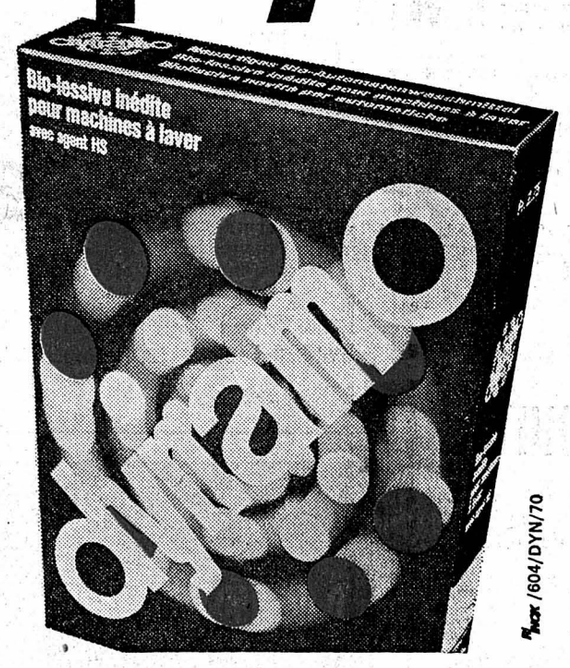


Vous trouvez des formulaires de participation dans votre boîte aux lettres et dans votre magasin d'alimentation!

Faites partie du jeu!

**Bonne chance!**

---

*pour bébé,*

**ROBE ÉPONGE**

***unie***

*bordure contrastante*

***de 1 à 4 ans***

*Seulement* **6.-**

*PRIX NET*

*fermé le lundi*

---

**COOP DISCOUNT TEXTILES**

Ruelle Dublé 3

---

**Transformation de PANTALONS**
par le spécialiste
**R. POFFET, tailleur**
Ecluse 10
Neuchâtel
Tél. (038) 5 90 17

---

**COUTURE**

Transformations et retouches de tous vêtements dames

**DAIM-CUIR**

retouché, réparé, etc. par spécialiste
**Veston - Pantalon**
Toutes retouches
Remise à la taille
**Pitteloud, couture**
**Temple-Neuf 4**
**Neuchâtel**
**Tél. 5 41 23.**

---

*GODET VINS*
**Auvernier**

---

# ÉCOLE MODERNE

**COMMERCE - LANGUES - ADMINISTRATION - SECONDAIRES**

NEUCHÂTEL 12, place Numa-Droz Tél. 41515

# COURS DE VACANCES

# ALLEMAGNE

**Echange possible d'étudiants.** Centres d'études et de tourisme. Cours d'été. Logement dans une famille. Loisirs dirigés : excursions, visites. Documentation détaillée au secrétariat de l'Ecole.

**Autres cours :** Secondaires 2me - 3me - 4me années.

Langues — Raccordement — Secrétariat commercial et médical
Administration

**COURS DU SOIR**

**MEMBRE DE LA FÉDÉRATION SUISSE DES ASSOCIATIONS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ**

---

**DÉMÉNAGEMENTS**

Petits transports - Suisse et France
**POLDI JAQUET**
Neuchâtel Tél. 5 55 65

---

# *Iberia vole quand d'autres ne volent pas*

SEUL IBERIA effectue trois fois par semaine le vol Genève-Malaga-Las Palmas.

SEUL IBERIA offre un vol direct Genève - Barcelone chaque jour.

SEUL IBERIA effectue quatre fois par semaine le vol Genève - Palma.

SEUL IBERIA offre chaque jour avant 13 h. un vol direct Genève - Madrid, départ 12 h. 50.

**ET COMME TOUJOURS notre vol quotidien direct Zürich - Ténériffe via Madrid départ 15 h. 45.**

Correspondances rapides de Barcelone et Madrid pour Palma, Ibiza, Valence, Alicante, Malaga, Séville, les Iles Canaries, et toute autre destination en Espagne.

EN PLUS, grâce aux prix forfaitaires avantageux, votre agence de voyages est à même de vous offrir des «Inclusive Tours» par IBERIA comprenant le vol, l'hôtel de votre choix, le transfert ou une excursion.

**Adressez-vous à votre agence de voyages pour de plus amples renseignements et les réservations.**

**IBERIA**

*Lignes Aériennes Internationales d'Espagne où seul l'avion est mieux traité que vous-même.*

Genève - 13, rue de Chantepoulet
Tél. 022/32 46 00
Zurich - Talstrasse 62
Tél. 051/23 17 22

*Le charme de l'Espagne dans tous les ciels du monde. Volez dans le monde avec IBERIA!*

---

**AUJOURD'HUI:**

**Œufs brouillés au jambon, œufs brouillés aux champignons ou œufs brouillés aux tomates.**
**Omelette au fromage ou omelette aux pointes d'asperges ou omelette aux fines herbes.**

**NOURRISSANT — RECONFORTANT — VITE PREPARE**

**... mais avec les délicieux ŒUFS FRAIS DU PAYS!**

---

# Prêt comptant

GARANTIE DE NOUVEAU RÉDUCTION D'INTÉRÊTS

★ de Fr. 500.– à Fr. 25 000.–, si vous avez une situation financière saine
★ remboursable jusqu'à 60 mois
★ accordé dans les 48 heures
★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
★ garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficierez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 23 39 22, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom
Rue
Domicile A/391

**Banque Rohner+Cie.S.A.**
9001 St-Gall, Neugasse 26, ℗ 071 23 39 22
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ℗ 051 23 03 30

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

METAL DUR UNIVERSO OUTILS

CHERCHE

## OUVRIERS SPÉCIALISÉS

sur la fabrication des outils de coupe

## PERSONNEL

masculin et féminin pour être formé sur certains travaux faciles d'affûtage ;
éventuellement à temps partiel.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres ou de se présenter à UNIVERSO S.A., département métal dur, Tuilerie 42 (près du Parc des Sports). Téléphone (039) 2 84 84.

---

**Ecole des métiers de la ville de Lausanne**
**rue de Genève 73, tél. (021) 24 44 24**

Mise au concours de deux postes de

## MAITRE PROFESSIONNEL CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT PRATIQUE DE LA MÉCANIQUE

**Conditions :** Certificat de capacité ou maîtrise fédérale de mécanicien ou mécanicien-électricien.

Une grande pratique de la mécanique est exigée, le candidat doit être apte à former des apprentis. Age minimum : 25 ans.

**Entrée en fonction :** 31 août 1970 ou date à convenir.

Adresser les offres au Service de la formation professionnelle, rue Caroline 13, Lausanne.

**Délai d'inscription :** 2 juin 1970.

**Traitement :** selon statut cantonal.

Les renseignements complémentaires, ainsi que le cahier des charges, et la formule d'inscription, peuvent être demandés à la Direction de l'Ecole des Métiers.

---

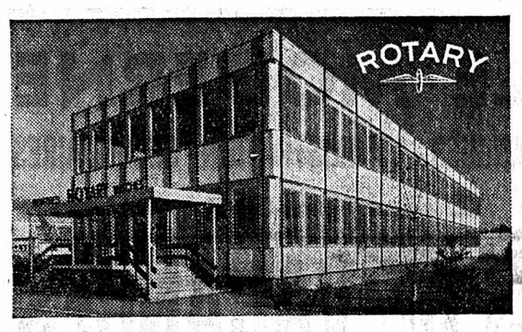


cherche, pour son département de Neuchâtel,

## OUVRIÈRES

pour différents travaux de remontage.

Une mise au courant est envisagée pour les non initiées.
Faire offres ou se présenter :

Fabrique de montres ROTARY S.A.
Rue de la Côte 106, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 5 98 01
Après les heures de travail (039) 3 89 83

---

Nous cherchons, pour notre département de fabrication de boîtes spéciales pour câbles téléphoniques,

## aides-mécaniciens

ayant **si possible** déjà travaillé dans le domaine de la mécanique, pour seconder le chef d'atelier;

## ouvrières

connaissant si possible le soudage d'appareils électriques. Peuvent être mises au courant.

Places stables et bien rétribuées.

Semaine de 5 jours.

Prière de se présenter au d'écrire à :
BACHMANN & CIE S.A.,
division mécanique de précision et électromécanique, 2105 Travers - Tél. (038) 9 63 17.

---

Hitzkircher Obstsäfte

Notre maison, de la branche boissons et spiritueux, tient beaucoup à encourager et à assister à tous égards ses collaborateurs du service extérieur. C'est pourquoi nous ne devons pas remplacer un de nos collaborateurs mais plutôt engager un nouveau

## REPRÉSENTANT

pour cause d'agrandissement de notre rayon de vente. Nous vous offrons un salaire intéressant, correspondant à votre activité personnelle.
Nous demandons de bonnes connaissances des langues française et allemande, expérience dans la vente au commerce de détail ainsi qu'aux hôtels et restaurants.
Adressez-nous quelques lignes, afin que nous puissions vous fixer un rendez-vous pour discuter vos prétentions et nos offres.

OBSVERWERTUNG HITZKIRCH
**6285 Hitzkirch (LU)**

---

## DUBIED

Maison mondialement réputée pour ses machines textiles et ses machines-outils cherche, pour engagement immédiat ou à convenir,

## UN EMPLOYÉ COMMERCIAL

possédant un certificat d'apprentissage ou un diplôme d'école de commerce.

Ce travail demande un certain goût pour tout ce qui touche à la technique, un esprit vif, une capacité d'attention soutenue et des qualités d'ordre.

La connaissance parfaite de l'allemand est indispensable, le français est souhaité. Situation d'avenir pour élément capable.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leurs offres de service au Service du personnel de la maison
**EDOUARD DUBIED & Cie S.A., rue du Musée 1, 2001 NEUCHÂTEL,** ou demander une notice personnelle par téléphone au (038) 5 75 22.

BUREAUX DE NEUCHÂTEL

---

## Fabrique MARET, 2014 Bôle

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

## une employée de bureau

pour s'occuper principalement des expéditions de la facturation à l'étranger et de différents travaux de bureau.

Travail intéressant et varié.

Faire offres détaillées. Tél. 6 20 21.

---

JAC

Nous engageons tout de suite ou pour date à convenir

## un dessinateur constructeur

connaissant si possible les étampes progressives. Travail très intéressant et varié.

Semaine de cinq jours.

Faire offres ou se présenter :
FABRIQUE JOHN-A. CHAPPUIS S.A.,
37, rue des Chansons,
2034 PESEUX (NE).

Tél. (038) 8 27 66.

---

L'hôtel-restaurant BEAUX-ARTS, Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

## fille de buffet
## jeune cuisinier
(capable)
## garçon de cuisine

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 4 01 51.

---

Entreprise du Val-de-Travers **cherche,**
pour entrée immédiate :

## un appareilleur

pouvant prendre des responsabilités, et désirant se créer situation ;

## un manœuvre

pouvant être initié à la profession.

Bons salaires et ambiance de travail agréable.

Faire offres à René Yersin, appareillages, chauffages centraux, 2114 Fleurier.

Tél. (038) 9 19 01.

---

Nous cherchons des

## des personnes débrouillardes

sachant vendre et voulant gagner de l'argent pour s'occuper, dans la région, de la diffusion de dictionnaires et d'encyclopédies pour une marque mondialement connue. Travail à plein temps ou éventuellement partiel. Téléphoner au (022) 24 28 72, de 13 h à 14 h 30 seulement.

---

Importante société de la place cherche

## SECRÉTAIRE
## de direction

Engagement immédiat ou à convenir.

Faire offres sous chiffres P 900,140 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

---

METAUX PRECIEUX S A
2000 NEUCHATEL 9

cherche, pour son service de préparation du travail,

## un employé d'exploitation

**Nous demandons :**
— si possible une formation technico-commerciale
— bonne connaissance de la dactylographie
**Nous offrons une activité variée comprenant notamment :**
— l'enregistrement des commandes
— la préparation des ordres de fabrication
— le contrôle du planning
— la préparation des programmes de travail
— statistiques
Place stable et bien rémunérée, ainsi que tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.
Prière de faire offres écrites ou de se présenter au service du personnel.
Tél. 5 72 31. Discrétion assurée.

---

A NEUCHATEL

## SECURITAS S.A.

engage des hommes de confiance en qualité de

## gardiens de nuit professionnels

Pas de connaissances spéciales nécessaires. Nous assurons votre formation.

Situation stable, bien rémunérée ; vous bénéficierez en outre des avantages sociaux d'une grande entreprise.

Téléphoner au No (038) 5 25 03 ou se présenter le matin à :

SECURITAS S.A., **30, rue de l'Ecluse, Neuchâtel.**

---

Entreprise de la place cherche

## EMPLOYÉ(E) DE BUREAU

qualifié (e), pouvant s'occuper de manière indépendante de tous les travaux de bureau : secrétariat, comptabilité, calculation des salaires, charges sociales, etc.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres sous chiffres CS 1340 au bureau du journal.

---

Commerce de bétail et de viande cherche

## CHAUFFEUR

connaissant éventuellement les travaux de campagne.
Permis A ou D.

S'adresser à Henri Matile, av. Dubois 15, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 5 16 33.

---

On cherche

## garçon de cuisine
## fille de maison

Nourris, logés.

Tél. 6 32 81,
hôtel de la Couronne,
Colombier.

---

Nous invitons instamment les personnes répondant à des

**annonces sous chiffres**

à ne jamais joindre de certificats ou autres documents

**ORIGINAUX**

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

**Feuille d'avis de Neuchâtel.**

---

Entreprise industrielle engage

## ouvriers ouvrières

pour travaux de gravure et d'atelier. Semaine de 5 jours ; avantages sociaux.

S'adresser à **Gravure Moderne,** Côte 66, **Neuchâtel.** Tél. 5 20 83.

---

## OUVRIÈRES

à plein temps ou à la demi-journée seraient engagées.
Bons salaires, assurances sociales, travail agréable.
Fabrique de bracelets cuir
Jean-Paul Held & Cie,
20, Grand-Rue, Saint-Blaise.

---

Joli bar à proximité de Neuchâtel cherche

## SOMMELIÈRE

pour entrée immédiate.
Congé 2 dimanches et 2 samedis par mois, ainsi que tous les jeudis. Très bon gain et chambre à disposition.

On cherche

## JEUNE FILLE

pour aider au service et au buffet. Entrée immédiate.

C. Houriet, Bar des Allées, 2013 Colombier (NE).
Tél. (038) 6 20 40.

---

Pour notre département de mécanique de précision, nous cherchons

## OUVRIÈRES

Bonne rétribution.

Semaine de 5 jours.

Prière de se présenter ou d'écrire à

BACHMANN & CIE S.A.,
division mécanique de précision et électromécanique, 2105 Travers - Tél. (038) 9 63 17.

---

## LOOPING

Nous cherchons, pour notre département des achats et notre service du personnel :

## EMPLOYÉES

connaissant la sténodactylographie. Travail varié et intéressant ;

## employée de fabrication

pour l'entrée, la sortie du travail et le contrôle des stocks.

Débutante serait formée.

Places stables et bien rétribuées. Semaine de 5 jours. Caisse de retraite.

Date d'entrée à convenir.

Les intéressées sont priées d'adresser leurs offres à :
LOOPING S.A., manufacture de réveils et de pendulettes, rue de la Gare 5a, 2035 Corcelles (NE).

---

fael sa
2072 Saint-Blaise
Route de Berne 17
Tél. (038) 3 23 23

cherche :

## fraiseur

pour travaux d'outillage et de petites séries :

## mécanicien outilleur

pour son atelier d'outillage ;

## soudeurs à l'arc

pour la fabrication d'appareils de chauffe.
Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres ou de se présenter au service du personnel.

---

Sortir de votre bureau, de votre fabrique ; exécuter un travail indépendant ; n'est-ce pas là le désir caressé depuis longtemps ?

Ne cherchez pas trop loin et lisez ce qui suit :
Grande maison suisse cherche, pour élargir le cercle de sa clientèle privée, représentants et représentantes.

**Nous demandons :**
— de la bonne volonté
— un caractère ferme
— des personnes désireuses de se créer une situation stable

**Nous offrons :**
— un salaire en rapport avec vos capacités
— avantages sociaux d'une grande entreprise
— caisse de retraite
— pour les deux premiers mois, garantie de salaire ; mise au courant du travail par des spécialistes de la vente

Si notre offre vous intéresse, adressez le talon ci-joint, dûment rempli, à case postale 628, 1002 Lausanne.

NOM ET PRÉNOM : _____
ADRESSE PRÉCISE : _____
PROFESSION : _____
TÉLÉPHONE : _____ AGE : _____

---

Compagnie des montres **ELGIN** S.A.

PLACE-D'ARMES 3 2001 NEUCHATEL

**cherche, pour entrée immédiate ou à convenir :**

## employée

ayant quelques années de pratique dans l'industrie horlogère et connaissant les fournitures d'habillement pour l'établissement des commandes. Connaissances d'anglais souhaitées.

Faire offres écrites, ou téléphoner au (038) 5 95 25 pour prendre rendez-vous.

---

Le restaurant Bagatelle, Neuchâtel, cherche :

**un GARÇON DE CUISINE**
**un SOMMELIER**

Tél. (038) 5 82 52.

---

L'annonce reflet vivant du marché

dans votre journal

145 litres pour seulement 298.-

## Le nouveau réfrigérateur Bauknecht à compresseur — Modèle armoire T 146

Dégivrage automatique. Compartiment de congélation 2 étoiles. Capacité utilisable intégralement. Groupe frigorifique garanti 5 ans par le constructeur. 6 autres modèles à dégivrage et à grands compartiments de congélation 3 étoiles et de réfrigération climatisé.

Bauknecht
connaît vos désirs, Madame!

Bon

Veuillez m'envoyer une documentation détaillée sur le nouveau programme de réfrigérateurs Bauknecht.

Mme/Mlle/M.
Nom
Adresse
No postal/Localité

Liste des distributeurs auprès de:
Bauknecht Elektromaschinen AG,
5705 Hallwil, tél. (064) 54 17 71

839

En vente chez les spécialistes de la branche

A propos de Baden

Oui, c'est la vérité! Il existe 19 sources minérales et 600 bains thermaux, qui année après année, attirent un nombre toujours accru de personnes à Baden. Mais Baden ne se résume pas aussi brièvement: ses hôtels de première classe et de grand renom, sa vie culturelle intense, son casino dynamique et ses concerts quotidiens, son jeu de boules et son night club, font de Baden un endroit idéal et bienfaisant.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au Syndicat d'Initiative: Lieu touristique et bains thermaux Baden tél. 056/25318

AUTO-ÉCOLE
SIMCA 1000 OPEL
Permis professionnels pour camions et taxis
A. MAIRE
Tél. bureau 5 67 70
domicile 3 32 66

à tous problèmes d'eau, une solution codimac
votre
piscine
construite, équipée et entretenue par
codimac sa
traitement des eaux
avenue de lavaux 26
1009 pully
tél. 021 28 8755

TV
couleur
noir et blanc
Vente
Location
Echanges
Modèles depuis Fr. 575.—
Service impeccable rapide et consciencieux par personnel spécialisé
hug
RADIOS-TV
Neuchâtel

Offre duplo

2 boîtes 3.70 au lieu de 4.50
2 x 400 g
avec timbres Coop

Sanoquick
la délicieuse boisson instantanée au fameux goût cacaoté

une exclusivité
coop

Vous gagnez fr.-.80

Des pneus Grand Prix Radiaux, et votre voiture est une autre voiture

(et le vrai conducteur se réveille en vous)

Ce n'est pas un rêve. Vous montez des pneus G800 Grand Prix sur une voiture normale, et dès les premiers mètres, vous avez l'impression qu'elle est plus confortable, plus large, plus sûre, plus près du sol.

Elle s'agrippe mieux à la route. C'est toujours la même voiture. Mais elle vous donne tout ce qu'elle a.

Vous êtes toujours le même conducteur, vous conduisez plus détendu, plus sûr, plus précis et plus vite, si vraiment c'est nécessaire.

Avec des pneus G800 Grand Prix Goodyear, vous êtes mieux dans votre voiture.

C'est normal: Goodyear est le premier fabricant de pneus du monde. Et le pneu G800 Grand Prix est le meilleur pneu jamais fabriqué par Goodyear. C'est le meilleur pneu que vous puissiez acheter... pour réveiller en vous le vrai conducteur.

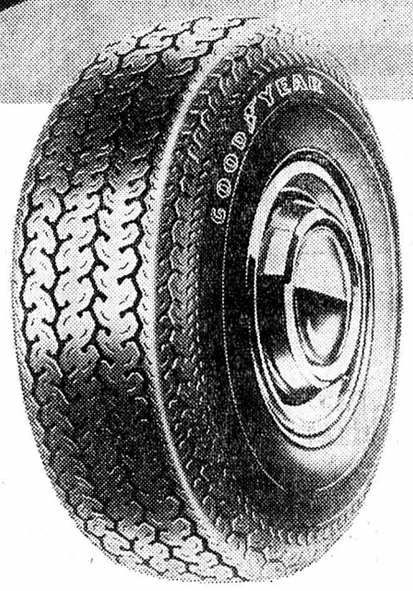


GOODYEAR
le plus grand producteur de pneus du monde

McCann

JERSEY
En coupons et au mètre
CENTRE DE COUTURE BERNINA
L. CARRARD
Epancheurs 9 — Neuchâtel

24h sur 24

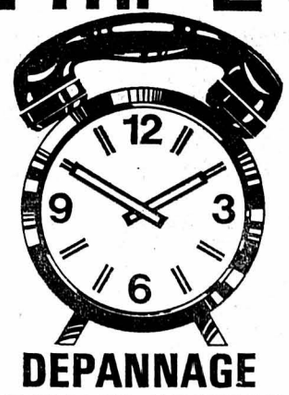

DEPANNAGE CONGELATEURS AEG
APLIM SA - 021 - 22 29 36
En dehors des heures de bureau:
021 - 32 70 32

ROUMANIE
des vacances pour tous les goûts et tous les budgets

La Mer Noire: une riviera prestigieuse constellée de stations et de plages enchanteresses... à des prix forfaitaires:

8 JOURS dès Fr. 395.-
15 JOURS dès Fr. 495.-

Pension complète et voyage avion, départ de Zurich

Le pays: inépuisable de contrastes, d'éblouissements et de charmes.

Les Roumains: accueillants et empressés de vous faire connaître leur folklore, leurs villages pittoresques et leur musique ensorcelante.

Et à votre portée les capitales attrayantes: Istanbul, Beyrouth, Le Caire, Odessa, Moscou.

Renseignements et inscriptions aux agences AIRTOUR SUISSE, HOTELPLAN et VOYAGE ESCO.

COUPON:
Je désire recevoir votre documentation sur les vacances en Roumanie:
Nom et prénom: _____
Adresse: _____
A envoyer à votre agence de voyages habituelle.

**BIENNE ... Pl. du Marché-Neuf** **8 étages d'exposition**

Le plus grand choix international de beaux meubles et tapis vous attend! Choix Pfister aussi à NEUCHATEL, Terreaux 7

**Pfister ameublements sa**

1218/6



Venez visiter librement notre exposition en préselection

OCO ZURZACH

Fr. 39.80 cuir blanc ou bleu

naturellement chez CHAUSSURES

J. KURTH S.A.

Seyon 3 NEUCHÂTEL



A vendre

**points SILVA**

Mondo - Avanti
Prix avantageux.
Lescy FN, case postale 281, 1401 Yverdon.



**10'000** dessins publicitaires à choix au

CLICHÉS-SERVICE

G. Salomon, Lausanne 3, Pré-du-Marché Tél. 021/22 27 68



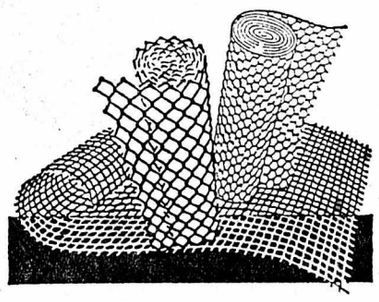

**Grillages**

en grand choix toujours très avantageux

**Quincaillerie de la Côte PESEUX**

Parcage en face des magasins
Samedi ouvert jusqu'à 16 heures
Tél. 8 12 43



Importante maison d'ameublement engage, pour son service après-vente,

# ÉBÉNISTE-RETOUCHEUR

qualifié, capable de travailler de manière indépendante.
Age souhaité : 25 à 45 ans. Entrée immédiate ou à convenir.

Nous offrons : véhicule de service ; fort salaire ; caisse de retraite ; semaine de 5 jours ; bonne ambiance.

Prière d'adresser offres écrites avec curriculum vitae et photographie, à

meubles meyer neuchâtel faubourg de l'hôpital tél. 038/5 75 05



**Tournage de derrière de boîtes de montres**

étanches ; travail soigné et précis.
Tél. (037) 75 10 25, aux heures des repas.



Jeune homme cherche place de

**programmeur**

domaine commercial. Libre le 1er juin ou pour date à convenir.
S'adresser à Michel Mentha, Vy-d'Etra 27, Neuchâtel.



**BMW 1800**
1966, 80,000 km
toit ouvrant.
Garage TIVOLI
Buttes
Tél. 9 05 22.

**Ford Capri 1600 XL**
1969, 14,000 km.
Garage TIVOLI
Buttes
Tél. 9 05 22.

A vendre
**OPEL REKORD**
modèle 1967.
Pendant les heures des repas,
tél. 5 08 41.

**Cortina Lotus**
1967, 60,000 km
Garage TIVOLI
Buttes
Tél. 9 05 22.

**Volvo 144 S**
beige, 1968.
expertisée.
Tél. (024) 2 70 62.

A vendre
**CB 250**
1968, 14,000 km.
parfait état.
Tél. (038) 9 09 22.

A vendre
**BATEAU**
genre glisseur,
avec moteur révisé, 800 fr.
Tél. (038) 6 78 77, heures des repas.



**L'OCCASION DU JOUR**
Expertisée + 200 l d'essence
Reprise
Crédit

**BMW 1800**
1966, grise, 75,000 km
Fr. 5800.—

AGENCES OFFICIELLES
Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16



nouveau

LECO®

Choco-Drink



**25 ans ONU**

(au verso Cathédrale de Genève)

Médaille or Fr. 250.—
26 g, 900/1000 fin, max. 300 pièces
Médaille argent Fr. 18.—
15 g, 900/1000 fin, max. 8000 pièces
Vente : PATRIA-NUMIS
Case postale 5, 8606 Greifensee
Tél. (051) 48 17 48
A l'achat de 5 médailles argent ou 6 or, 1 pièce gratuite.
Livraison contre remboursement.


## OFFRES D'EMPLOIS


**SERVEUSE**

est demandée tout de suite ou pour date à convenir au buffet de la Gare, Yverdon. Actuellement horaire et gains très intéressants. Tél. (024) 2 49 95.



**FLUCKIGER & Co**

2, av. Fornachon, Peseux, tél. 8 13 94, cherchent

**OUVRIERS**

pour être formés à des travaux minutieux.



**Commerçants**

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel.



S.A. VAUTIER FRÈRES
Succ. de British-American Tobacco (Switzerland) S. A.
1401 Yverdon

cherche, pour entrée à convenir, une

**SECRÉTAIRE DE DIRECTION**

appréciant un travail varié et intéressant dans une ambiance agréable, désireuse de s'assurer une situation stable et un poste de confiance.

Nous demandons :
— bonne culture générale
— langue maternelle française
— connaissance parfaite de l'anglais et bonnes notions d'allemand
— âge idéal : 32 à 38 ans.

Nous offrons :
— emploi stable impliquant des responsabilités
— semaine de 5 jours
— avantages sociaux.

Les candidates sont priées de bien vouloir adresser leurs offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de certificats, à

S.A. VAUTIER FRÈRES
succ. de Britisch-American-Tobacco (Switzerland) S.A
1401 Yverdon.



ON CHERCHE

**DAMES**

pour nettoyage de bureaux chaque soir dès 18 h.

Téléphoner au 5 61 29.



Entreprise de moyenne importance de la branche alimentaire, sise à l'ouest de la ville, cherche pour son département facturation,

**employée de bureau**

dynamique, ayant une bonne formation de base ; personne susceptible de prendre la responsabilité de la facturation de l'entreprise. Le travail à la demi-journée n'est pas exclu. La facturation est faite avec cartes perforées sur machine IBM totalement automatique.

Nous offrons place stable, avec de nombreux avantages sociaux. Excellente ambiance de travail, cadres jeunes.

Prière de faire offres écrites, avec prétentions de salaire, sous chiffres JY 1328 au bureau du journal.



*A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.*

Feuille d'avis de Neuchâtel.


## Prof. médicales


Le cabinet du

**Dr M. Popesco-Borel**

**est fermé**

pour cause de déménagement.
Les consultations reprendront le 1er juin à la nouvelle adresse : fbg de l'Hôpital 90.


## Véhicules à moteur et accessoires


A vendre
**SUZUKI 50 cm3**
pour cause de double emploi.
S'adresser le soir : rue Basse 22, 2013 Colombier.



**Garage de la Place-d'Armes Paul Joss**

AUDI 90, 45,000 km, 1967
VW 1200, 35,000 km, 1967
PEUGEOT 204, 1967
PEUGEOT 204, 1967
PEUGEOT 204, 1968
PEUGEOT 204 injection, 1968
CORTINA 1966

Tél. (038) 9 11 72 — 2114 Fleurier



● SERVEZ-VOUS 24 H SUR 24 ● SERVEZ-VOUS

Super 58 grâce à votre CLEF ESSENCE Normale 55

STATION SERVICE DES DEURRES
CLERC & LOEW Tél. 8 19 81

● FACTURE MENSUELLE, SANS POURBOIRES ●



A vendre
**FIAT MORETTI**
7,54 CV, en parfait état, complètement revisée. Très belle occasion.
S'adresser à J.-B. Leuenberger, Peseux.
Tél. (038) 8 43 55.



A vendre
**Citroën 3 CV**
Azam 6, 1966, expertisée, en très bon état, 73,000 km, 1900 fr.
N. HASEN, Sablons 20, tél. bureau 3 18 93.



**L'OCCASION DU JOUR**
Expertisée + 200 l d'essence
Reprise
Crédit

**Ami 6 Break**
1967, blanche, 25,000 km
Fr. 4600.—

AGENCES OFFICIELLES
Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 48 16



**FRED KUNZ**
TAPISSIER - DÉCORATEUR

VISITEZ À COLOMBIER
le grand centre de DOCUMENTATION TEXTILE pour
RIDEAUX et MEUBLES
TAPIS DE FOND

COLOMBIER - Rue Haute 15 - Tél. (038) 6 33 15 - Parc pour voitures



La Chambre suisse de l'horlogerie à la Chaux-de-Fonds

désire s'adjoindre

**RÉDACTEUR OU RÉDACTRICE**

de langue maternelle française pour sa publication officielle « La Suisse Horlogère ».

- La préférence sera donnée à journaliste professionnel — éventuellement personne de formation universitaire — au courant des problèmes qui se posent dans le secteur horloger.
- Il s'agit d'un poste comportant des compétences et des responsabilités et qui nécessite une activité à plein temps.
- La connaissance des langues anglaise et allemande est souhaitée.

Les offres détaillées, avec curriculum vitae, photo, références et prétentions de salaire, doivent être adressées à la direction de la Chambre suisse de l'Horlogerie, 2300 la Chaux-de-Fonds.

La plus grande discrétion est assurée.



**Vin perlé doux**

**LAMBRUSCO**

la bout. **3.20**

Avec timbres coop

coop-oi La Treille



**Nobellux**
WATCH CO S.A.

cherche

**commissionnaire - concierge**

pour son service d'expédition, ainsi que pour les courses et l'entretien des locaux.

S'adresser à Nobellux Watch Co S.A., rue du Seyon, 2001 Neuchâtel — Tél. (038) 4 16 41.


## DEMANDES D'EMPLOIS


**Jeune fille**

ayant terminé la scolarité

**cherche place**

dans ménage avec la possibilité de suivre les cours de travaux ménagers et pour apprendre la langue française.
Entrée immédiate.
Tél. (065) 2 62 55.



**VENDEUSE**

en parfumerie cherche place pour le 1er août ou date à convenir.

Faire offres sous chiffres P 42-141,678, à Publicitas, 1401 Yverdon.



**Employée de bureau**

ayant terminé sa formation commerciale cherche, pour le 15 août 1970, à Neuchâtel, une place d'employée de bureau, de préférence pour la correspondance allemande, française et anglaise. Sténo française.

De préférence dans librairie, boutique, où elle aurait la possibilité de vendre pendant la demi-journée.

Adresser offres, avec indication du salaire, sous chiffres BR 1339 au bureau du journal.



*La meilleure des occasions c'est la* **404**

**PEUGEOT**

Construites pour durer, les voitures PEUGEOT 404 et 204 vous offrent un maximum de sécurité avec un minimum de frais d'entretien, même achetées en occasion.

Venez essayer et choisir en confiance, votre occasion PEUGEOT dans le beau choix que vous offre en ce moment

L'AGENCE PEUGEOT DE NEUCHATEL

Voitures expertisées et garanties. Facilités de paiement. Essais sans engagement.

**M. et J.-J. SEGESSEMANN & Cie**

**GARAGE DU LITTORAL**

Pierre-à-Mazel 51 Tél. 5 99 91 Début route des Falaises

cyclisme

**Profitant d'une légère côte près de l'arrivée de la deuxième étape du « Giro »**

# MERCKX MONTRE LE BOUT DE SON NEZ BITOSSI CONSERVE LE MAILLOT ROSE

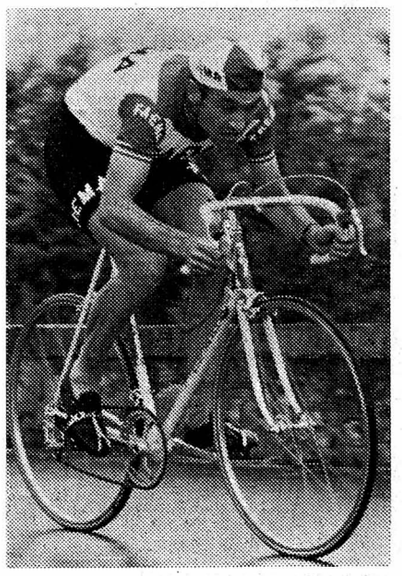

***ET D'UNE. — Une victoire d'étape, la première dans ce Tour d'Italie 1970, a permis à Eddy Merckx d'affirmer ses prétentions. Gageons que cette première victoire ne sera pas la dernière***

(ASL)

**Et d'une. Pour Eddy Merckx, bien sûr, vainqueur de la deuxième étape, Comerio-Saint-Vincent, d'un Tour d'Italie qu'il a plus que jamais l'intention de gagner. Pour qu'il remporte cette étape, il a suffi d'une rampe modeste, celle conduisant à Saint-Vincent : là, alors qu'il avait contribué, avec ses équipiers, à faire échouer toutes les attaques (et elles furent nombreuses), lancées dans les derniers kilomètres, il contra irrésistiblement un démarrage de Zandegu pour l'emporter devant le porteur du maillot rose, Franco Bitossi (qui a conservé son bien), à l'excellente moyenne de 40 km 011.**

**Ce succès, Merckx désirait l'obtenir pour effacer le mauvais souvenir qu'il avait conservé de l'arrivée d'une étape, dans cette même ville, il y a deux ans. « Alors, j'avais été surpris par l'arrivée en côte et j'avais été battu par Motta. J'ai donc attendu les derniers mètres pour « sprinter » et prendre la tête ». Merckx a d'autre part tenu à rendre hommage à la belle fin de course de son équipier italien Zilioli et du maillot rose, qui mit tout en œuvre pour conserver la première place du classement général.**

**Et Merckx de relever : « Je pense certes au Tour de France, mais si j'ai la possibilité de gagner le « giro », je saurai saisir l'occasion ».**

La victoire de Merckx fut la conclusion logique d'une étape brève, parfois très animée. De très nombreux coureurs, au début de la course, lancèrent attaques sur attaques, et notamment Taccone, Basso, Durante, Tosello et Campagnari. Victimes d'une chute au km 88, le Suisse Auguste Girard et les Italiens Favaro et Bianchi purent repartir.

### L'ALLURE REPREND

L'allure, qui était devenue touristique, s'anima de nouveau à une cinquantaine de kilomètres de l'arrivée. Les Belges Sercu et Huysmans, en compagnie des Italiens Colombo et Bianchin, se détachèrent légèrement, mais ils se firent rapidement rejoindre. Ce fut ensuite le tour de Polidori. Son démarrage fut sans lendemain. A quinze kilomètres de Saint-Vincent, Balmamion, Grassi, Taccone, entre autres, sortirent du peloton sans réussir pour autant à creuser un écart. Van de Kerkhove, Francioni, puis Dancelli, Zillioli et encore Polidori, se trouvèrent ensuite en tête. Mais c'est un peloton très important qui se présenta au bas de la côte de Saint-Vincent, qui allait permettre à Merckx de s'imposer devant Bitossi et Zandegu.

Aujourd'hui, troisième étape : Saint-Vincent - Aoste (162 km), avec les cols de Joux (1640 m, 35 km), et de la Tête d'Arpy (1971 m, 113 km).

**Classement de la 2me étape, Comerio-Saint-Vincent (164 km) :** 1. Merckx (Be) 4 h 05'56" ; 2. Bitossi (It) ; 3. Zandegu (It) même temps ; 4. Bergamo (It) à 1" ; 5. Vandenbossche (Be) ; 6. Castelletti (It) ; 7. van Clooster (Be) ; 8. Altig (All) ; 9. Santambrogio (It) ; 10. Lasa (Esp) ; 11. Maggioni (It) ; 12. Gimondi (It) ; 13. Panizza (It) même temps ; 14. Ritter (Dan) à 5" ; 15. Balmamion (It) même temps. Moyenne de l'étape : 40 km 011.

**Classement général :** 1. Bitossi (It) 6 h 44'48" ; 2. Dancelli (It) et Panizza (It) à 2" ; 4. Ritter (Dan) ; 5. Polidori (It) à 17" ; 6. Zandegu (It) ; 7. Merckx (Be) à 22" ; 8. Altig (All), van Clooster (Be), Lasa (Esp), Santambrogio (It), Vandenbossche (Be), Gimondi (It), Maggioni (It), Bergamo (It) à 23".

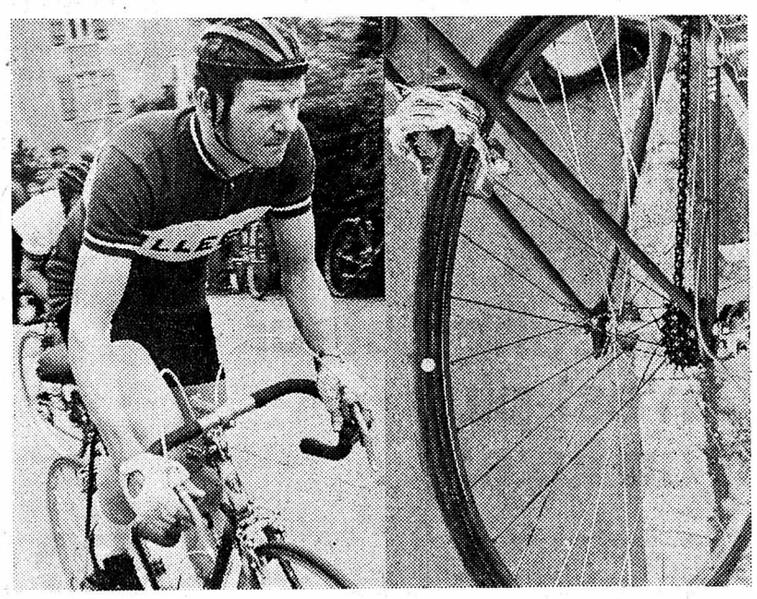

***EN VEDETTE. — Georges Probst a brillamment remporté l'épreuve de vitesse. A droite, un des nombreux boyaux qui ont « rendu l'âme » pour la raison que l'on sait***

(Avipress - Baillod)

## Cortaillod : des garnements jonchent un parcours cycliste de punaises !

## Omnium de l'U.C.N.J.

Deux manifestations sportives furent organisées ce week-end par le vélo-club Vignoble (de Colombier) dans le cadre de l'omnium de l'Union cycliste neuchâteloise et jurassienne.

C'est au cours de l'épreuve de vitesse que, vers 16 h, une quinzaine au moins de coureurs crevèrent, des garnements n'ayant rien trouvé de plus malin que de joncher la piste de punaises ! Plainte sera déposée par les organisateurs.

Samedi après-midi se déroulait la course de côte, une des plus difficiles du genre, établie sur le parcours Perreux - la Fruitière de Bevaix. Distance : 9 km, dénivellation : + 750 m.

**En catégorie A. —** Trente coureurs se disputaient l'épreuve, en classes amateurs (A), et élite (E) réunies.

Voici les 10 premiers classés : 1. J.-P. Grivel (E) Neuchâtel, en 29'08" (moyenne : 18,6 km/h) ; 2. A. Kornmayer (A), Pédale locloise, 30'58" ; 3. D. Biolley (E) FRC, 31'42" ; 4. G. Probst, (E), VCV, 32'11" ; 5. S. Carcani (A), VCV, 33'10" (ce coureur s'est effondré à l'arrivée !) ; 6. P.-G. Richard (A), FRC, 33'11" ; 7. R. Siron (A) P. L., 33'13" ; 8. W. Franchauser (A), FRC, 34'55" ; 9. W. Steiner (A) VC Edelweiss, 35'00 ; 10. M. Tabourat (A), Bassecourt, 35'48". (Le 30me a mis 1 h 00'13" !)

**En catégorie B - juniors. —** (Sauf un) 17 coureurs prirent le départ. Voici le classement des 5 premiers : 1. A. Kopp, VC Edelweiss en 33'11" (moyenne 18,320 km/h) ; 2. M. Bourqui, VCV, 34'23" ; 3. Cl. Jolidon (sen.) FRC, 36'25" ; 4. Gisler, FRC, 37'38" ; 5. C. Marguet, P.L., 39'35". Le dernier classé a mis 59'48". On a noté un abandon : Bolle du VCV.

**En catégorie Cadets et gentlemen** (parcours réduit à 6 km). — 12 partants dont voici les 4 premiers : 1. T. Leuenberger, VCV, en 31'30" (moyenne : 11,2 km/h) ; 2. P. Urfer, VCV, 32'15" ; 3. D. Gonz, Porrentruy, 32'16" ; 4. S. Divernois, VCV, 33'30".

* * *

Dimanche, eut lieu la course de vitesse à Cortaillod, disputée par éliminatoires au sprint sur le circuit Basde-Sachet - les Tailles.

Les coureurs parcouraient 1 tour, par groupe de 4. Deux étaient sélectionnés, un 3me admis au repêchage. Ainsi de suite jusqu'au tour final.

**En catégories A et B réunies,** 47 coureurs inscrits, 6 abandons. Voici les 10 premiers classés :

1. G. Probst, VCV ; 2. D. Biolley, FRC ; 3. S. Carcani, VCV ; 4. T. Montanari, Moutier ; 5. G.-A. Germiquet, FRC ; 6. W. Frankhauser, FRC ; 7. G. Tricerri, FRC ; 8. A. Geiser, VCV ; 9. A. Kornmayer, P.L. ; 10. R. Gisler, FRC.

**Catégorie Cadets et gentlemen :** 11 coureurs.

Classement des 4 premiers : 1. D. Gonz, Porrentruy ; 2. M. Maire, FRC ; 3. T. Leuenberger, VCV ; 4. A. Spilmann, FRC.

Le chef du jury des épreuves de samedi et dimanche était M. Fritz Golay, du Locle, représentant l'Union cycliste suisse. L'organisation générale incombait à M. Daniel Stamm, président du VC Vignoble et à ses collaborateurs. Malgré un temps instable, ces courses ont réussi à passer entre les gouttes.

football

En marge du neuvième championnat du monde, au Mexique

# Belges et Uruguayens sont résolus et confiants

Uruguayens et Belges se partagent, depuis une semaine, la « Maison de l'Ange », dans laquelle ils cohabiteront durant tout leur séjour à Puebla. Cette « Maison de l'Ange » est un hôtel terminé depuis peu, à l'entrée de Puebla, une ville de 600,000 habitants située à 100 km de Mexico, sur la route du Popocatepetl. Les deux équipes ne souffrent pas de cette promiscuité car elles ne font pas partie du même groupe, les Uruguayens jouant à Puebla et les Belges à Mexico. En outre, leur résidence, fort luxueuse, est très vaste, riche d'espaces verts et de pelouses, loin des bruits de la ville.

La période d'acclimatation est désormais terminée pour les Belges et Raymond Goethals, le sélectionneur, s'estime, pour sa part, satisfait de ces premières journées : **« La première phase est achevée et tout s'est bien passé. Mes hommes ont bien franchi ce premier cap. Ils dorment bien dans leur très grande majorité et ne souffrent pas de l'altitude ».** Certains joueurs ne partagent cependant pas totalement l'opinion de leur sélectionneur et ils estiment qu'il leur faut plus de temps qu'au niveau de la mer pour récupérer après les sprints violents, mais cette petite difficulté sera, selon eux, très vite résolue. Dans quelques jours, ils ne ressentiront plus les effets de l'altitude — Puebla est à 2100 m, soit une centaine de mètres de moins que Mexico.

***DÉPART. — L'équipe de l'Allemagne de l'Ouest s'est envolée en direction de Mexico. On reconnaît, sur notre téléphoto, de gauche à droite, Beckenbauer, Manglitz, Hœttges, Dietrich, Seeler et Schnellinger***

(Téléphoto AP)

### LA CHALEUR

M. Goethals, résumant l'opinion générale, ajoutait que la chaleur risquait également de gêner les Européens : **« Heureusement, nous ne jouerons nos matches qu'à 16h, et jamais à midi, comme d'autres équipes, ce dont nous sommes loin de nous plaindre ».**

Les sélectionnés belges vont aborder la phase de préparation intensive, avec des entraînements matin et après-midi et deux matches de contrôle dans les prochains jours, contre America de Mexico, le doyen des clubs mexicains, Vera Cruz.

Pour Raymond Goethals, il ne fait aucun doute que le Mexique se qualifiera, **« San Salvador semblant être la moins redoutable des équipes du groupe. La deuxième place se jouera probablement entre l'URSS et nous ».**

### URUGUAYENS TROP ARDENTS

La confiance est grande du côté uruguayen. En effet, la longue tournée en Amérique du Sud — en altitude, notamment en Colombie — a permis à Juan Eduardo Hohberg, le responsable de la sélection, de se faire une idée très précise de la forme de ses hommes. **« La sélection est définitivement opérée. Tous se sont bien acclimatés à l'altitude et, bien sûr, ne souffriront pas de la chaleur ».**

Le seul problème qu'ait à résoudre Juan Hohberg est de ménager l'ardeur de certains sur le terrain. Certains joueurs, désireux de gagner leur place dans l'équipe, se livrent avec trop de générosité durant les petites parties d'entraînement que les Uruguayens jouent entre eux. Le dernier résultat de la Suède — victorieuse à Budapest — n'a fait que confirmer ce qu'ils savaient déjà : **« La lutte pour les deux premières places sera dure contre la Suède et l'Italie. Mais nous sommes confiants »,** expliquait Rocha, le vétéran de la sélection, **car nous avons, je crois, progressé ces derniers temps et nous sommes plus résolus que jamais ».**

## Yachine se rendra à Mexico

Le Yachine (40 ans), le célèbre gardien soviétique, se rendra à Mexico pour le tour final de la Coupe du monde, apprend-on de bonne source à Moscou. Cette décision de l'entraîneur Kavril Katchaline a été prise à la suite de l'accident survenu au second gardien de la sélection soviétique, Evgueni Rudakov, qui se trouve immobilisé pour 15 jours. Yachine faisait partie des 40 présélectionnés, mais il avait été écarté lors de l'établissement de la liste des 22 joueurs qui se sont rendus en Amérique latine. Katchaline craignait alors que l'altitude n'affecte ce prestigieux vétéran. Ce sera le quatrième tournoi mondial pour Yachine, qui avait déjà joué en 1958 en Suède.

## Décès d'un ancien footballeur

**L'ancien international suisse Paul Sturzenegger est décédé après une courte maladie à l'hôpital de Lugano, Il était âgé de 68 ans. Paul Sturzenegger avait entamé sa carrière de footballeur au FC Zurich en 1919. Il avait été retenu à 15 reprises dans l'équipe nationale, la première fois à l'âge de 20 ans. Il avait remporté le championnat suisse avec le FC Zurich en 1924, puis la Coupe de Suisse avec le FC Lugano en 1931.**

basketball

Au tournoi mondial en Yougoslavie

# Les Brésiliens menacés

Le Brésil n'est plus invaincu au championnat du monde. Il a connu sa première défaite, face à la Yougoslavie, sur le résultat sévère de 80-55. Cette rencontre, jouée dans une salle comble, fut malheureusement faussée par l'attitude du public, qui accueillait par des sifflets chaque action et chaque lancer franc des Brésiliens. Les joueurs sud-américains eurent même beaucoup de mérite à conserver tout leur sang-froid dans une telle ambiance.

### PRÉTENTIONS

Cela n'enlève rien pourtant aux mérites des Yougoslaves, qui menèrent constamment à la marque et atteignirent le repos avec 14 points d'avance. Cet écart passait à 25 points (56-31), après six minutes de jeu en seconde période, revenait un instant à 21 points (76-55), pour se traduire par 25 points au coup de sifflet final. Cette défaite met pratiquement le Brésil hors de course alors que la Yougoslavie affirme ses prétentions au titre mondial. Mais il faudra attendre les matches qui l'opposeront à ses deux plus sérieux rivaux, les Etats-Unis et l'URSS, pour savoir si ses prétentions sont justifiées.

### PAS ENCORE AU POINT

Quant à l'URSS qui, aux dires de son entraîneur Alexandre Gomelski, n'est pas encore tout à fait au point, elle a infligé une sévère défaite (95-43), à l'Uruguay, à qui la dernière place ne semble pas devoir échapper.

Enfin, l'Italie a obtenu un succès laborieux (89-77), sur la Tchécoslovaquie — le premier en poule finale — mais elle ne nourrit certainement plus l'ambition de figurer parmi les quatre premiers, surtout avec son « goalaverage » actuel (211-210).

Classement de la poule finale :

1. Brésil et URSS 3 matches, 5 points ; 3. Etats-Unis et Yougoslavie, 2 matches, 4 points ; 5. Italie, 3 matches, 4 points ; 6. Tchécoslovaquie, 3 matches, 3 points ; 7. Uruguay, 2 matches, 2 points.

*A Bâle, mercredi dernier, quinze mille spectateurs pour Bâle-Fribourg A Lausanne, samedi, cinq mille pour Lausanne-Bellinzone, un match d'importance pour les deux équipes. Ce n'est pas la première fois que je relève la disparité entre l'enthousiasme du public bâlois et la passivité du lausannois. Question de tempérament ou causes plus subtiles, le fait est là.*

*Pourtant, si les chauvins ne manquent pas au stade olympique, leur comportement est bizarre. Applaudissements et encouragements sont chichement mesurés eu égard des critiques, où coups de gueule et coups de sifflet dominent bruyamment. J'ai, à quelque distance de ma place, vue et ouïe sur le chauvin parfait. Rien n'y manque. Coups de poing sur le pupitre, trépignements voisins de la danse de Saint-Guy, rugissements, injures, jurons. Pendant nonante minutes, les conseils fusent. Même un but est critiqué ; il fallait faire autrement ! Aussi, ce grossier personnage provoqua-t-il, dernièrement, l'hilarité générale : un gamin ayant émis une opinion un peu fraîche à l'endroit d'un joueur, il se retourna et lui dit vertement : « Tu n'as donc pas reçu d'éducation ! »*

DEDEL

automobilisme

**Rallye Londres - Mexico**

# ÉTAPE TRÈS DIFFICILE

« Trajet infernal », le chemin le plus difficile de ma vie », telles étaient les remarques de la plupart des rescapés du rallye de la Coupe du monde à leur arrivée à Lima, après l'étape La Paz-Lima. Le Finlandais Mikkola qui, à bord de sa Ford Escort, a encore remporté cette étape, a déclaré pour sa part que l'étape fut « vraiment infernale », mais il a ajouté que le bon comportement de l'organisation de la course et l'enthousiasme de la foule aplanirent les difficultés. De son côté, le Français Vanson déclarait que cette douzième étape avait été la plus difficile, tant pour les conditions topographiques que par la longueur du parcours.

Cette étape a été marquée par l'abandon du Français Neyret à la frontière bolivo-péruvienne, à la suite de sérieux ennuis mécaniques survenus à sa DS 21.

Voici le classement officieux de l'étape La Paz-Lima :

1. Mikkola (Fin) sur Ford Escort les 1871 km en 24 h 50' ; 2. Culcheth (GB) sur Triumph 24 h 52' ; 3. Aaltonen (Fin) sur Ford Escort 24 h 58' ; 4. Hopkirk (GB) sur Triumph 25 h 04'.

tennis

**Coupe de la Fédération**

# Les Suissesses excellentes

A Fribourg en Brisgau, l'équipe suisse féminine a pris un départ réjouissant dans la coupe de la fédération, l'inofficiel championnat du monde féminin par équipes.

Le trio Annemarie Studer, Marianne Kindler et Rita Félix a battu la Belgique par 2-1 et s'est qualifié ainsi pour les huitièmes de finale où il affrontera l'Allemagne occidentale.

Voici les autres huitièmes de finale : Etats-Unis (tenant du trophée) - Yougoslavie, Italie - France, Hollande - Canada, Nouvelle-Zélande - Grande-Bretagne, Indonésie - Suède et Tchécoslovaquie - Australie. Après le forfait de l'Afrique du Sdu, la Hongrie se trouve déjà qualifiée pour les quarts de finale.

Résultats des seizièmes de finale :

Suisse - Belgique, 2-1. Annemarie Studer (S) bat Michèle Kahn (BE) 6-1 6-0 ; Marianne Kindler (S) bat Ingrid Loeys (BE) 6-4 6-2 ; Ingrid Lœys - van Haver (Be) battent Annemarie Studer - Rita Félix (S) 6-4 6-4.

Hollande - Grèce 3-0 ; Canada - Norvège, 3-0 ; France - Japon, 2-1.

## Grand prix de Belgique

## Tout est arrangé

**Contrairement à certaines informations qui laissaient entendre que le Grand prix de Belgique de formule 1 serait supprimé cette année, un accord est intervenu entre le GPDA (Association des pilotes de grands prix) et les organisateurs du Grand prix de Belgique pour que l'épreuve se déroule le diimanche 7 juin comme prévu. A l'issue d'une inspection du circuit par les deux parties, certaines rectifications et améliorations ont été décidées d'un commun accord.**

## Fangio sur le chemin de la guérison

Juan-Manuel Fangio a passé une journée tranquille et il commence à se remettre lentement, annonce le dernier bulletin de santé publié par la clinique où il est en traitement pour un infarctus. Le Dr Bertolazzi affirme qu'aucune complication ne s'est produite et que la pression artérielle reste stationnaire.

## Ascension en ligue A

## Lausanne Sports s'affirme

C'est toujours au niveau de la ligue B que se déroulent les finales pour l'ascension en ligue supérieure.

Une équipe — Lausanne Sports — domine ses adversaires au classement, mais ce n'est pas sans mal qu'elle y parvient. C'est en effet dans les prolongations que s'est jouée la décision de la rencontre qui l'opposait à Martigny. Les Lausannois sont maintenant presque assurés de leur qualification, alors que la deuxième place fait l'objet d'une lutte sans relâche entre les Valaisans et les Veveysans. Il est difficile de prévoir ce qui va se passer, car les uns et les autres doivent encore se mesurer aux Lausannois. Il faut donc attendre pour connaître la décision finale.

Résultats : Lausanne Sports - Martigny 61-55 (prolongations) ; Stade Fribourg - Vevey 75-111.

Pour la qualification en ligue B, les quatre formations de première ligue qui ont passé victorieusement la première phase sont maintenant réparties en deux poules, en compagnie des avant-derniers du championnat de ligue B. Elles ont la composition suivante :

Gland - Bienne et Sportive Française Lausanne ; Chêne - Viganello et C. A. Genève.

Il faut prévoir que Bienne et Sportive Française, dans la première poule, et Chêne C. A. Genève, dans la deuxième, parviendront à se qualifier.

M. R.

SPORT-TOTO
Etes-vous parmi les gagnants ?

**Liste des gagnants du concours du Sport-Toto No 18, des 16 et 18 mai 1970 :**

**Cinquante-six gagnants avec 12 points : 1795 fr. 60 ; 968 gagnants avec 11 points : 103 fr. 90 ; 7564 gagnants avec 10 points : 13 fr 30; 36,083 gagnants avec 9 points : 2 fr. 80.**

**Le maximum de treize points n'a été atteint par aucun pronostiqueur.**

1
biennale européenne du loisir
palais des expositions Genève
28/5 au 7/6 1970

# congélateur

## SATRAP-REX Ice-Box –18°C

**Le congélateur n'est plus un luxe!**

**50 litres 288.-**

avec timbres coop
ou 5% rabais

120 litres 448.-
250 litres 728.-

**Congélateur-bahut**

250 litres 530.-
350 litres 665.-

Garantie : 1 an pour l'appareil complet

5 ans pour le moteur et le compresseur

Service après-vente dans toute la Suisse.

coop

La Treille


ARCADES 5.78.78

AUJOURD'HUI 15 H - 20 H 30
DÈS DEMAIN 15 H - 20 H 30

MON ONCLE BENJAMIN **JOHN WAYNE**

DANS LE FILM QUI LUI VALUT LE 1er OSCAR DE SA PRESTIGIEUSE CARRIÈRE

**100 DOLLARS POUR UN SHERIF**

TRUE GRIT

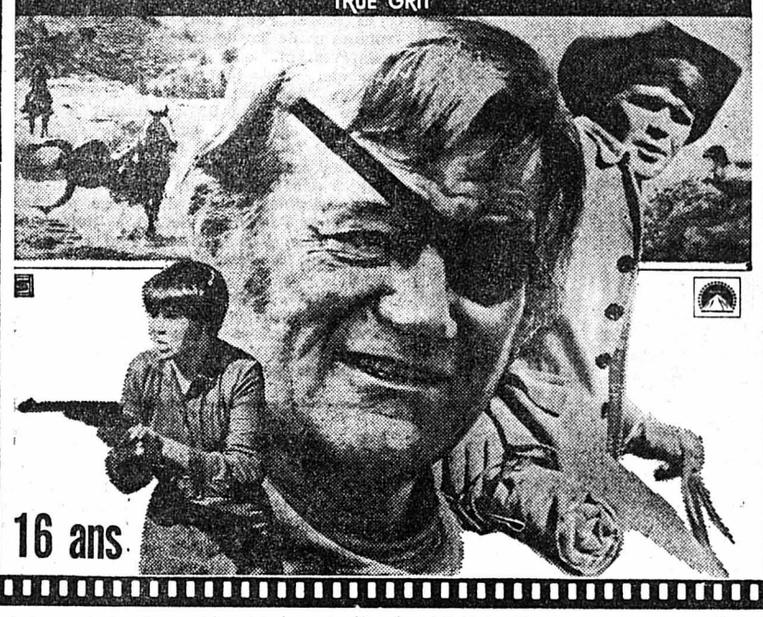

16 ans

**BORER**
2006 NEUCHATEL
Draizes 61
Tél. 8 23 28
Achat de
**vieux métaux ferrailles**
Vente de
**chiffons d'essuyage**

A donner contre bons soins un magnifique
**CHAT**
6 mois, très propre, habitué à vivre en appartement, ne sortant pas, ainsi qu'une
**CHIENNE**
1 année, longs poils, croisée, collie nain.
Amis des bêtes, tél. (038) 9 17 76.
Appeler après 13 heures.

A vendre
**mobilier de tea-room**
en parfait état :
21 chaises rembourrées, rouges,
11 tables carrées,
3 tables rondes,
3 bancs,
1 machine à café Ergo : 2 pistons,
1 moulin à café doseur,
argenterie, services et vaisselle.
Adresser offres écrites à IX 1327 au bureau du journal.

**Beau choix de cartes de visite**
à vendre à l'imprimerie de ce journal

**PENSION REPORAMA (VS)**
1934 Bruson
Pension par jour, tout compris, 24 fr., demi-pension 19 fr.
Tél. (026) 7 10 20.


# PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **25 c.** le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

## A vendre

**LIT D'ENFANT** 50 fr. ; chaise d'enfant 20 fr. ; claie de porte 20 fr. ; tricycle 30 fr. ; tour de lit rouge, 60 fr. Tél. (038) 6 38 31.

**POUSSETTE MODERNE** démontable, bleu Swissair, parfait état. Tél. 9 72 53.

**DEMI-VEAU GRAS** à bouchoyer. Tél. 6 50 85.

**ORGUE FARFISA PROFESSIONNAL,** magnifique occasion. Tél. 5 24 89, heure de midi.

**CARAVANE** deux places, bas prix. Tél. 6 17 25, le soir.

**CHAISE-BALANÇOIRE** de jardin bleu uni, garniture blanche, état de neuf, 200 fr. Tél. 5 18 94.

**SALLE A MANGER** d'occasion, complète, 200 fr. Tél. 6 21 53.

**TONDEUSE A GAZON,** à bas prix, parfait état, 40 francs. Tél. 5 30 62.

**MEUBLES DE JARDIN** Bigla, état de neuf, à moitié prix : 4 fauteuils, 1 banc, 1 table. Tél. 5 30 62.

**PIANO BRUN** en parfait état. Tél. (038) 3 26 37.

**3 DIVANS-LIT,** table de cuisine et chaises en bois, table avec rallonges et 6 chaises, 1 vieille cuisinière à gaz Le Rêve, le tout usagé. Tél. 8 63 68.

**POTAGER A GAZ** et bois, émaillé, Le Rêve, 70 fr. G. Hausamann, Moulins 27, Neuchâtel.

**SALON,** comprenant : 1 canapé, 2 fauteuils, 1 petite table, 1 lustre ; le tout 200 fr. Tél. 8 70 36.

**CUISINIÈRE A GAZ** Le Rêve, crème, 3 feux, four, thermostat, parfait état, pour cause de départ. Tél. 5 94 92.

## A louer

**A RIVERA** appartement, trois lits, avec balcon, bien ensoleillé. Tranquille, très beau pour les enfants. Tout meublé. Adressez-vous à Giovanni Garatti, 6802 Rivera.

**CHAMBRE** sans confort à jeune homme. Tél. 4 05 47.

**APPARTEMENT MEUBLÉ** de 2 chambres, confort, pour fin mai. M. Widmer, Sainte-Hélène 35, la Coudre.

**POUR VACANCES** et week-ends, 1 appartement de 2 pièces et 1 de 3 pièces, libres immédiatement. Georges Leuenberger, la Sagne. Tél. (039) 5 51 35.

## Perdus - Trouvés

**PERDU CHAPEAU DE ROUE** marque Chevrolet, récompense. Tél. 6 13 17, après 19 heures.

## Demandes à acheter

**VOILIER MOTH** genre Dunand, en bon état. Tél. 6 71 94, après 19 heures.

**FUSILS, SABRES, PISTOLETS,** vieux képis sont achetés, bon prix. Tél. (024) 3 17 49.

## Divers

**RECHERCHE DE TÉMOIN.** Le jeune homme pris en charge par une voiture Renault 8, à Saint-Blaise, mercredi 13, vers 21 heures, est prié de se faire connaître en donnant son adresse au tél. 8 18 03.

## Demandes à louer

**JEUNE FEMME** soigneuse cherche chambre confortable près du centre. Téléphoner au 5 11 55.

**JEUNE HOMME** cherche chambre, si possible quartier de l'université ; absent le week-end. Tél. 9 67 46.

**DAME SEULE, AGRÉABLE,** cherche chambre avec pension dans famille de Neuchâtel ou environs, s'occuperait des enfants pendant la journée. Tél. (032) 2 38 15, le soir.

**ON CHERCHE** à louer, éventuellement à acheter maison de week-end ou vieille ferme, rayon 30 km de Neuchâtel. Tél. (038) 4 16 85.

**JEUNE FILLE** suisse cherche chambre modeste, indépendante, centre de la ville. Tél. 5 95 95.

**JEUNE AGENT** cherche chambre pour le 1er juin. Adresser offres écrites à EV 1342 au bureau du journal.

**CHAMBRE** pour jeune fille, en ville, pour le 1er juin. Adresser offres écrites à 205-246 au bureau du journal.

**APPARTEMENT** de 2 pièces, région Neuchâtel - Peseux. Tél. 9 67 25.

## Offres d'emplois

**PERSONNE TRAVAILLANT RAPIDEMENT** comme aide d'office du lundi au vendredi, de 11 h 30 à 14 h 30. Tél. (038) 4 06 54.

**DAME EST CHERCHÉE** pour nettoyages mardi et jeudi soir et samedi matin, est de la ville. Tél. 5 83 36.

**GENTILLE DAME** est cherchée pour garder deux enfants un après-midi par semaine. Tél. 6 17 48, à Bôle.

**PERSONNE** au courant des travaux ménagers, aimant les enfants, pour famille de 4 personnes. Nourrie, logée. Tél. 3 28 77.

**FEMME DE MÉNAGE** très soigneuse, stable, expérimentée, cherchée deux fois par semaine, à Serrières. Tél. 8 54 23, de 12 à 14 heures.

**TRAVAUX D'ADRESSAGE** seraient confiés par particulier à personne disposant de quelques heures par semaine. Machine à écrire à disposition. Adresser offres écrites à D. S. 1334 au bureau du journal.

Seul avec mes enfants de 4, 6 et 10 ans, je cherche **GOUVERNANTE DE MAISON.** Ambiance familiale, pas de gros travaux. Entrée fin août ou début septembre. Faire offres sous chiffres P 21238 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel, avec références et prétentions de salaire.

## Demandes d'emplois

**DAME** ayant travaillé dans l'horlogerie cherche travail à domicile pour préparation de blocs automatiques. Tél. (038) 8 23 69, le matin.

**PEINTRE** cherche place stable à Neuchâtel, avec salaire-horaire. Adresser offres écrites à DT 1341 au bureau du journal.

**CORRESPONDANCE EN ALLEMAND** et traductions de français en allemand, à domicile. Tél. 3 21 37.

**GENTILLE DAME** garderait enfants à la journée, quartier Parcs - Valangines. Tél. 5 25 50.

**LEÇONS D'ALLEMAND,** personne sérieuse et expérimentée accepterait encore quelques élèves. Tél. (038) 5 90 53.

UN SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT EN 1969

CROISIÈRE DES SOLITAIRES DE BOUQUET

Edition 1970

du 26 septembre au 3 octobre

Venise - Split - Hvar - Malte - Tunis - Catane - Venise.

Un bateau entier uniquement pour nous, le M/S JADRAN. Un équipage aux petits soins. De la bonne chère. De bons vins. De belles excursions. De bons amis. Une ambiance du tonnerre avec des animateurs-fantaisistes professionnnels.

A partir de Fr. 780.—

**BON** Je désire recevoir la brochure détaillée « CROISIÈRE DES SOLITAIRES 70 ».

Nom : _____

Rue : _____

No postal _____ Localité _____

Découper et adresser à LAVANCHY S. A., 15, rue de Bourg, 1002 Lausanne, Tél. (021) 22 81 45.

LAVANCHY S.A.
TRANSPORTS ET VOYAGES INTERNATIONAUX

Excursions FISCHER

DIMANCHE 24 MAI 1970
**Une journée au VALAIS**
**« Combats de reines »**
**à TOURTEMAGNE**
Dép. 6 h 30 Fr. 30.— (AVS 24.—)

**Pour vos vacances**

**LE TYROL - Innsbruck**
14-17 juillet - 4 jours - Fr. 235.—

**VIENNE - Salzbourg**
18-25 juillet - 8 jours - Fr. 550.—

**Châteaux de la Loire Normandie - Paris**
19-25 juillet - 7 jours - Fr. 500.—

**Nouveau col de Nufenen**
22-23 juillet - 2 jours - Fr. 110.—
18-19 août

**Cols de la Bernina et du Stelvio**
27-29 juillet - 3 jours - Fr. 175.—

**Riviera - Côte-d'Azur de Gênes jusqu'en Provence**
28 juillet - 2 août - 6 jours Fr. 385.—

**Col du Klausen - Le Rütli Fête du 1er août à Brunnen**
1-2 août - 2 jours - Fr. 115.—

**Les 6 cols (Grisons - Tessin)**
4-5 août - 2 jours - Fr. 105.—

**San-Bernardino - Grisons**
(Susten - Gothard - Oberalp)
11-12 août - 2 jours - Fr. 110.—

**L'Appenzell (Säntis)**
15-16 août - 2 jours - Fr. 110.—

**L'Alsace - Strasbourg**
26-27 août - 2 jours - Fr. 115.—

Nous délivrons des cartes de réduction de prix aux personnes ayant l'âge de l'AVS.

Renseignements et inscriptions :
Autocars FISCHER Marin Tél. 3 25 21

**La maculature**
s'achète à bon prix au bureau du journal

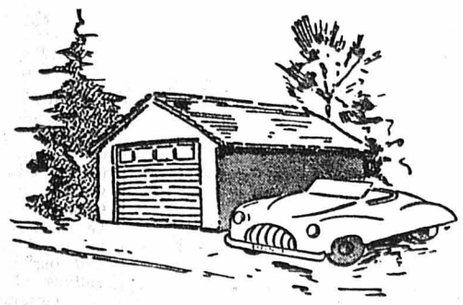

**Garages préfabriqués et chalets de week-end**

double paroi 40 mm ; extérieur crépi, fond béton, un ou plusieurs boxes, couverture tuiles ou éternit.
Nombreuses références Devis sans engagement.
Georges LEUENBERGER, sclerie des Charlettes, LA SAGNE (NE). Tél. (039) 5 51 35.

Opinions

## Les positions sont serrées aussi bien en tête qu'en queue de classement

# Barrages possibles en ligue A

**Notre tâche, aujourd'hui, est déterminée par la proximité de la fin du championnat : trois p'tits tours et puis s'en vont. Où ? Vers la gloire pour un club, vers la géhenne pour deux autres. Ci-contre, le programme des clubs concernés par titre ou relégation vous aidera à forger votre petite idée. La mienne, la voici. Procédons par l'ordre qui nous caractérise.**

**TROIS MOINS UN**

**En lutte pour le titre, trois équipes. Bâle et Zurich se déplacent deux fois, Lausanne une fois. Les deux clubs suisses allemands ont à en découdre avec des équipes luttant contre la relégation (Bâle deux matches sur trois, Zurich trois sur trois). C'est là que la chatte commence à avoir mal au pied, et moi à me gratter la tête. Au stade olympique, Bellinzone a montré combien ces « morituri » pouvaient avoir de dangereuses réactions, Zurich l'ayant appris à ses dépens à Saint-Gall.**

**Fort de ces expériences, il ne saurait être question de considérer ces parties comme gagnées par les gros. Ou bien alors, si tel devait être le cas, Bâle serait champion, Lausanne deuxième ou troisième. Mais à mon avis, le problème n'est pas ou plus une affaire à trois comme dans un vaudeville, car le « cocu » Zurich est éliminé. Il a perdu ses chances à Saint-Gall. Ce sera à moins d'un coup de théâtre, Bâle ou Lausanne.**

**UN POINT SUFFISANT ?**

**Ce dernier n'a une tâche difficile qu'en apparence. Il est à la merci de l'humeur adverse. Neuchâtelois, Biennois ou Luganais voudront-ils mettre le bâton dans les roues ? Ou satisfaits de leur sort, se contenteront-ils de laisser aller ? Ou encore, comme c'est trop souvent le cas, des mains autant sacrilèges qu'anonymes leur offriront-elles assez de monnaie pour se « défoncer » ?**

**Quoi qu'il en soit, Bâle vit sur son petit point d'avance, point risquant d'être suffisant. Il en perdra un à Bienne, peut-être, ou ailleurs, comme Lausanne aussi. Le mieux serait un match d'appui, ce que je souhaite.**

**PLUSIEURS « CANDIDATS »**

**Quant à la relégation, misère ! Il faut tailler dans le vif et, faux frère, je condamne mes Argoviens de Wettingen. Avec Bâle et Zurich à la clé, le moyen de faire autrement ?**

**Chose rondement menée, il reste à trouver le second relégué. Si, bon prince, je donne quatre points à Saint-Gall, le voici à dix-neuf. Bellinzone, pour arriver, doit en gagner trois. Difficile ! à moins que, lors du dernier match, Zurich doit mathématiquement déjà exclu. Alors deux points, plus deux contre La Chaux-de-Fonds... le salut est là. Pour Bienne, il faut prendre deux points à Fribourg. Un petit exploit contre Bâle ou Servette serait pain bénit. Fribourg est le mieux loti. Qu'il batte Servette et bonjour la compagnie, il aura rempli son contrat. J'avoue n'y pas avoir cru en début de saison.**

**En résumé, comme pour le titre, un match d'appui n'est pas impensable entre Bellinzone et Saint-Gall, voire avec Bienne s'il continue à se complaire dans son rôle de petit rigolo.**

**A. EDELMANN-MONTY**

## Ce qu'il leur reste à jouer

### Pour le titre

**Bâle**
Bienne - Bâle
Bâle - Grasshoppers
Wettingen - Bâle

**Lausanne**
Lausanne - Lugano
Chaux-de-Fonds - Lausanne
Lausanne - Youngs Boys

**Zurich**
Wettingen - Zurich
Zurich - Saint-Gall
Bellinzone - Zurich

### Contre la relégation

**Bellinzone**
Chaux-de-Fonds - Bellinzone
Young Boys - Bellinzone
Bellinzone - Zurich

**Bienne**
Bienne - Bâle
Servette - Bienne
Bienne - Fribourg

**Fribourg**
Fribourg - Servette
Lugano - Fribourg
Bienne - Fribourg

**Saint-Gall**
Saint-Gall - Youngs Boys
Zurich - Saint-Gall
Saint-Gall - Winterthour

**Wettingen**
Wettingen - Zurich
Winterthour - Wettingen
Wettingen - Bâle

# Muller (Young Boys) rejoint Kunzli

*Bien entendu, la finale de la coupe suisse a éclipsé toutes les autres rencontres. On a donc vécu, durant ce maxi-week-end, une mini-guerre des goals.*

*A Lugano, Servette joua décontracté avec la quiétude qu'inspire une position confortable au milieu du classement, et la rentrée de Prosperi ne provoqua pas beaucoup de remous sur le Cornaredo. Lausanne, par contre, dut non seulement secouer ses puces mais encore étriller Bellinzone pour accéder à une bonne deuxième place au soleil. A La Charrière, la défense meuqueuse a accusé les coups de boutoir assénés par les Saint-Gallois en seconde mi-temps ; heureusement que les Wulf et Jeandupeux furent, ce soir-là, des gens d'attaque. Bienne perd la foi et s'enlise chaque semaine davantage, samedi, les Lions n'étaient pourtant pas menaçants mais Peters, à lui tout seul, ne peut jouer les dompteurs.*

*Notre palmarès devient intéressant avec les résultats obtenus au cours de la semaine. Le centre-avant des Jeunes Bernois a accompli un exploit avec quatre buts alors que son rival du jour, Beichter, de Wettingen, en totalisait trois. Les doublés du week-end apparaissent donc, cette fois-ci, comme un peu pâlots. Mais voici ce palmarès par le menu :*

**4 buts :** Muller (Young Boys).

**3 buts :** Beichter (Wettingen).

**2 buts :** Hauser (Bâle), Jeandupeux (La Chaux-de-Fonds), Vuilleumier (Lausanne).

**1 but :** Nafziger (Saint-Gall), Sundermann (Bâle), Bosshard (Young Boys), Pullica (Lugano), Nemeth (Servette), Sturmer, Wolf, Rutschmann, Dimmeler (Winterthour), Peters (Bienne), Frei (Saint-Gall), Rebozzi (Bellinzone).

**KUNZLI N'EST PLUS SEUL**

Au classement général, l'exploit de Muller permet à ce solide Bernois de tutoyer le grand Kunzli. Quant à Blaettler, il s'est endormi sur ses lauriers et une bande de petits malins s'apprête à lui préparer un réveil pénible.

**15 buts :** Kunzli (Zurich), Muller (Young Boys).
**13 buts :** Blaettler (Lugano).
**12 buts :** Konietzka, Dimmeler (Winterthour), Hauser (Bâle), Vuilleumier (Lausanne), Meier (Wettingen).
**11 buts :** Luttrop (Lugano), Kerkhoffs (Lausanne), Beichter (Wettingen).
**10 buts :** Pottier (Servette), Jeandupeux (La Chaux-de-Fonds).

### Championnat scolaire neuchâtelois

## Le programme chaux-de-fonnier

Dans notre édition du samedi 16 mai, nous avons publié l'horaire de la première journée du championnat cantonal scolaire de football. Nous n'avons pas cité le programme chaux-de-fonnier car les organisateurs n'étaient, alors, pas certains de disposer des terrains en temps voulu. Tout s'étant arrangé entre-temps, nous donnons l'horaire des rencontres qui seront jouées aujourd'hui à la Chaux-de-Fonds :

**Catégorie A, groupe I, au Centre sportif :** 14 h, Standar-Milan ; 14 h 30, Saint-Etienne - La Chaux-de-Fonds ; 15 h, Standard - Saint-Etienne ; 15 h 30, Milan - La Chaux-de-Fonds ; 16 h, Standard - La Chaux-de-Fonds ; 16 h 30, Milan - Saint-Etienne. **Groupe II, terrain de Floria :** 14 h, Barcelone - Ajax ; 14 h 30, Feyenoord - Lausanne; 15 h, Barcelone - Feyenoord ; 15 h 30, Ajax - Lausanne ; 16 h, Barcelone - Lausanne ; 16 h 30, Ajax - Feyenoord.

# Sion et Lucerne ont payé leurs galons

Ca y est ! Sion et Lucerne ont payé ensemble leurs galons et monteront bien vite en division supérieure. Ainsi, les nonante minutes de vérité passées à Mendrisio justifiaient l'ascension des Valaisans. Granges, pour sa part, n'a pu faire trébucher les solides Lucernois qui sortirent leurs griffes au moment opportun. Toute ambition rentrée, les Neuchâtelois jouèrent les pères tranquilles mais n'entendirent tout de même pas perdre la totalité de l'enjeu. En définitive, un match à l'économie qui nous fera un peu regretter les espoirs mis en Xamax au début de ce championnat.

La liste des coups au but est vite établie pour ce week-end fait de compromis :
**1 but :** Brunnenmeier (Xamax), Nusch (Bruhl), van den Bosch, Droz (Lucerne), Braun, Blum (Granges), Tomljenovic (Mendrisiostar), Mathez (Sion).

Le classement général n'a pas tremblé sur ses bases et Ferdinand trône à son sommet. Brunnenmeier, toutefois, grignote gentiment la distance qui le sépare du chef de file, étirant le peloton qui se trouve à dix longueurs de retard :

**20 buts :** Ferdinand (Chiasso)
**17 buts :** Brunnenmeier (Xamax)
**16 buts :** Luisier (Sion)
**13 buts :** Milder (Lucerne)
**12 buts :** Laupper (Young Fellows)
**10 buts :** Fatton (Carouge), Elsig (Sion), Manzoni (Xamax), Pivetta (Urania), Neuenschwander (Langenthal).

ASTER X

### On joue en championnat de première ligue

# Neuchâtel ce soir à Nyon

**Quelques matches du championnat de première ligue sont prévus pour ce soir. Trois nous intéressent particulièrement : Moutier-Breite, Le Locle-Meyrin et Nyon-Neuchâtel.**

**MOUTIER**

**Dans le Jura, l'équipe prévôtoise, qui vient de faire un pas important vers les finales en battant le champion de son groupe, Delémont, aura la visite d'un adversaire qui n'a, depuis quelques semaines, plus grand intérêt à se battre. Cela ne signifie pas pour autant qu'il se laissera aller sur le stade de Chalière. Un succès des hommes de Fasola est, néanmoins, prévisible.**

**Le Locle, qui a su se mettre rapidement à l'abri de toute mauvaise surprise, attend un Meyrin, qui, comme lui, termine « en roue libre ». Ces deux formations s'évertueront sans doute à confectionner un bon football. Si la ligne d'attaque locale est en forme ce soir, elle peut réussir un « carton » car la défense meyrinoise n'est pas particulièrement sévère.**

**RIEN DE CHANGÉ**

**A Nyon, enfin, Neuchâtel-Sports tentera de continuer sur sa voie victorieuse. Le protêt déposé par Malley ne doit pas couper les jambes des gars de Humpal. Même si elle risque, en fin de compte, de leur coûter 2 points, cette action juridique peut aussi parfaitement être contrebalancée par les points restant acquérables d'ici à la fin de la compétition. De plus, avec ou sans protêt, Neuchâtel-Sports se serait trouvé, ce soir, avant ce match contre Nyon, devant le même impératif : glaner un point au moins.**

**Sur les rives du Léman, ce ne sera pas facile. L'équipe de Georgy, qui peut évoluer en pleine décontraction, constituera un véritable danger pour les Merlo, Ballaman, Tinturier et autres Porret. Elle a prouvé récemment, contre Berne (3-0), qu'elle pouvait être implacable. Une tâche ardue attend donc les hommes d'Humpal, qui s'aligneront dans la composition suivante : Tinturier ; Ballaman, Merlo, Paulsson, Paccolat ; Kiener, Fischer, Jendly ; Siméoni, Porret, Ehrbar. Remplaçants : Gruaz, Zaugg et Griffond.**

**Chacun est animé d'un moral extraordinaire (on le comprend), ce qui autorise un certain optimisme. Ramener un point de Nyon serait une bonne affaire que les Neuchâtelois s'évertueront à réaliser. Le coup d'envoi est prévu à 18 h.**

**R.N.**

### Histoire du championnat du monde - coupe Jules Rimet (5)

# 1954: la Hongrie surclasse tout le monde mais...

**La Suisse assuma l'organisation du 5me championnat du monde, qui connut une participation plus importante (38 nations) que les compétitions antérieures. Les seules abstentions notables furent celles de L'URSS et de l'Argentine, laquelle, d'ailleurs, n'avait pris part ni à l'épreuve de 1938 ni à celle de 1950, qui e déroulait pourtant en Amérique du Sud.**

**Des éliminatoires permirent de qualifier quatorze pays aux côtés de l'Uruguay comla Suisse, qui l'était d'office, l'Uruguay comme détenteur du trophée, la Suisse comme nation organisatrice.**

**La formule du tournoi fut de nouveau modifiée. Elle tenait à la fois du championnat (classement par points pour les groupes de quatre qui fournissaient, chacun, deux qualifiés) et de la coupe (élimination directe à partir des quarts de finale), avec cette anomalie que, dans chaque groupe, deux équipes, préalablement choisie comme tête de série, ne se rencontraient pas. Ce processus incohérent devait créer des situations paradoxales, dont la plus choquante fut celle de l'Allemagne, écrasée par la Hongrie dans le premier tour puis victorieuse de celle-ci quinze jours plus tard, en finale.**

**Dans le groupe 2, la Hongrie et la Turquie devaient affronter l'Allemagne et la Corée du Sud. Les Hongrois étaient les grands favoris de cette coupe du monde. Depuis mai 1950, ils avaient affirmé leur suprématie en Europe, totalisant, en 29 matches, 25 victoires et quatre nuls. Ils avaient notamment, conquis le titre olympique à Helsinki et infligé è l'Angleterre sa première défaite à Wembley (6-3). Six mois plus tard, à Budapest, ils avaient confirmé ce succqs de façon éclatante, en écrasant l'Angleterre par 7-1.**

**PUSKAS BLESSÉ**

**Les Puskas, Kocsis, Hidegkuti, Csibor, Grosica, grandes vedettes de la constellation magyare, écrasèrent les pauvres Coréens par 9-0, puis surclassèrent l'Allemagne par 8-3 (après avoir mené un moment par 7-1). L'Allemagne, à vrai dire, n'avait aligné qu'une équipe mixte car, ayant déjà battu la Turquie (4-1), elle se trouvait à égalité avec les Ottomans (vainqueurs des Coréens par 7-0) et elle avait réservé ses meilleurs éléments pour le match d'appui qu'elle devait leur livrer.**

**Le match Hongrie-Allemagne devait, d'ailleurs, marquer un tournant de la compétition : Puskas, le capitaine magyar, fut blessé à la cheville par le demi-centre Liebrich et se trouva, de ce fait, écarté du championnat... jusqu'à la finale. La Hongrie avait ainsi perdu l'un de ses principaux atouts. Comme prévu, les Allemands confirmèrent largement leur premier succès (7-1) devant les Turcs et se qualifièrent, tout comme l'Uruguay et l'Autrichien.**

**A LA FORCE DU JARRET**

**La lutte fut plus âpre dans le dernier groupe où la Suisse et l'Angleterre se qualifièrent finalement aux dépens de l'Italie et de la Belgique. Ce fut à Lausanne que les Suisses causèrent leur première sensation en battant l'Italie par 2-1. Ce match fut gagné à la force du jarret et au prix d'une incroyable débauche d'énergie. Rappan avait choisi de jouer la carte défensive en remplaçant Eggimann par le Bernois Fluckiger au poste de demi-centre. Fluckiger eut pour mission d'annihiler toutes les entreprises du meneur de jeu transalpin, Boniperti. Cette mission fut remplie, mais le héros de la rencontre fut sans conteste le gardien Parlier, dont les explosives interventions découragèrent les brillants attaquants italiens. Les buts ont été marqués par Ballaman (18me), Boniperti (45me) et Hugi (78me).**

**Ce succès devait laisser des traces dans l'organisme des footballeurs helvétiques, qui avaient joué dans la composition suivante : Parlier, Bocquet, Neury, Kernen, Fluckiger, Casali I ; Ballaman, Vonlanthen, Hugi, Meier et Fatton.**

**DÉCEPTION**

**Au stade du Wankdorf, transformé en véritable fournaise, les « poulains » de Rappan, pour leur deuxième match du tournoi, s'inclinèrent devant les Anglais, qui s'imposèrent en deuxième mi-temps. Au cours de cette période, ils marquèrent leur deuxième but par Wilshaw (69me) et jugulèrent avec assurance les réactions spasmodiques des Suisses qui, à l'exception de Kernen, Meier, Bocquet et Neury, jouèrent en dessous de leur valeur. Chez les Anglais, l'ailier Finney se mit particulièrement en évidence.**

**Cette défaite entraînait un match de barraeg contre l'Italie, car les Transalpins avaient réussi à battre largement la Belgique (4-1). Nous en parlerons dans un prochain numéro.**

**(A suivre)**

**(5) Lire nos éditions des 13, 14, 15 et 19 mai 1970).**

***KOCSIS. — Le fameux intérieur hongrois (deuxième depuis la gauche) fut l'une des grandes vedettes des championnats de 1954.*** (Archives)

# Guadalajara: la Côte-d'Azur... sans la mer

*Guadalajara désire un métro. La chose est possible, les journaux locaux l'affirment. Mais ce désir des édiles de la deuxième ville du Mexique, qui ne veut pas être en reste avec la capitale, cède le pas, avec bien d'autres, à l'actualité sportive, en l'occurrence le championnat du monde de football, le « mundial ».*

*LES MEILLEURES*

*La « ville blanche », sous un dôme bleu azur et un soleil ardent, est déjà à l'heure du football. Il n'est pour cela que d'écouter les commentaires de ceux qui ont suivi, sur le petit écran, le succès que l'équipe du Mexique a construit devant les Ecossais de Dundee. Le moment n'est pas encore venu de s'enthousiasmer, mais on s'y prépare. Ici et là, les affiches officielles rappellent à ceux qui peuvent encore l'ignorer que Guadalajara sera, dans deux semaines, le lieu choisi pour les confrontations entre quatre parmi les nations les meilleures de l'univers du football : L'Angleterre, tenante du titre, le Brésil, vainqueur en 1958 et en 1962, la Tchécoslovaquie, finaliste en 1962, et la Roumanie.*

*Surnomée « la Ville de l'esprit saint » par son créateur, Munoz de Guzman, le 6 janvier 1530, Guadalajara donne au visiteur européen l'impression d'être une ville de la Côte d'Azur ou de la Riviera, à cela près que la mer, l'océan Pacifique, est à 300 km de là. Avec ses maisons blanches, ses balcons fleuris, ses jardins où les lauriers roses et blancs se disputent la vedette, ses demeures seigneuriales, sa basilique, son infrastructue à rues parallèles, Guadalajara est une ville « reine ».*

*Cité touristique, berceau des « mariachis », ces musiciens au nom vieux français dont la fonction était, à l'origine, d'animer les mariages, la capitale de l'Etat de Jalisco est la ville de l'amabilité. Pourtant, en haut lieu, en l'attente de l'afflux de visiteurs prévu pour le « mundial », on désire faire mieux encore. Il n'est pour cela que de se reporter aux affiches où, sous un globe terrestre dont le Mexique forme un nez chaussé de lunettes, on peut lire : « Soyez aimables : les yeux du visiteur sont les yeux du monde ».*

## Une place au soleil pour les «sans grade»

### IIe LIGUE FRIBOURGEOISE

## Beauregard et Fétigny égaux

**Deuxième ligue.** — Beauregard Fribourg et Fétigny ont passé victorieusement le dernier cap de leur pensum réglementaire, l'un en battant Fribourg II, l'autre en gagnant à Morat. Ils terminent donc à égalité et devront jouer un match ensemble, sur terrain neutre, pour se départager. Si cette rencontre reste sans décision après prolongation, Beauregard sera sacré champion fribourgeois parce qu'il a une meilleure différence entre buts marqués et reçus. Pour Fétigny, gagner le match d'appui est donc une nécessité absolue...

**Troisième ligue.**— Attalens a perdu ses chances dans le groupe I où demeurent en concurrence le « leader », Broc, et Gumefens, qui, ayant dû concéder un point à Siviriez, ne conserve plus qu'un bien mince espoir de remporter la palme. Cugy reprend le premier rang du groupe IV où Vallon est le relégué (tout comme Cressier l'est aussi déjà dans le groupe III dont Courtepin est le champion).

### Vaud

**Deuxième ligue.**— Net vainqueur de Vallorbe ainsi qu'il fallait le prévoir, Assens peut définitivement conquérir le titre du groupe Vaud I s'il « boit » le dernier obstacle qui l'en sépare encore, Yverdon II. Or, comme celui-ci est d'ores et déjà relégué en IIIe ligue, il ne semble pas qu'il doive constituer un bien gros obstacle pour l'équipe du Gros-de-Vaud, même si le match se joue à Yverdon.

**Troisième ligue.**— Battu par Aubonne, Genolier a, du même coup, sacré Nyon II champion du groupe I dont Tolochenaz est, une fois de plus, le relégué. Echallens est allé décrocher définitivement son titre de champion du groupe III à Villars-Tiercelin. Sainte-Croix fête également son titre de champion de groupe grâce au petit point obtenu contre Donneloye. Nous aurons donc une poule finale vaudoise composée, cette année, de Nyon II, Bussigny, Echallens, Sainte-Croix et Saint-Légier.

### Genève

**Deuxième ligue.**— C'est bien Versoix qui dégringole de nouveau d'un échelon : Plan-les-Ouates ayant battu le champion City, qui se ménage en vue des finales de deuxième ligue, l'ancien club de le ligue (Versoix y était il n'y a pas bien longtemps !) descend dans la IIIe...

**Troisième ligue.**— Satigny a repris le commandement du groupe II dont il redevient le favori devant Choulex. Versoix II (tout va mal dans ce club !) et Aïre-le Lignon B retournent en IVe ligue.

### Valais

**Troisième ligue.**— Brigue et Naters se retrouvent à égalité en tête du groupe I, le premier nommé ayant dû concéder un point à Chippis tandis que l'autre battait Grône.

**Sr**

Pepita est de la partie!

Pepita

boisson de table attrayante au jus de pamplemousse

un bon repas
s'arrose
aussi avec
un verre de:

dites-lui
une fois pour toutes que
**VICHY CELESTINS**
aide à mieux digérer

eau minérale bicarbonatée sodique

9/1 356

**Prêts express**

de Fr. 500.– à Fr. 10 000.–

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discrétion totale

**Banque Procrédit**
2001 Neuchâtel
av. Rousseau 5
Tél.: 038/5 44 04

X Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.

Service express

Nom
Rue
Endroit

**Dettes = Soucis**
Débarrassez-vous-en par la gestions de dettes

| | |
|---|---|
| Genève | Tél. (022) 44 54 97 |
| Lausanne | 4, rue du Tunnel Tél. (021) 22 36 82 |
| Neuchâtel | Tél. (038) 5 88 70 |

**Dr. Bernhard Weck**
7, rue Chaillet, Fribourg 037/9 24 04/05

# CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS

Nous émettons actuellement:

**Obligations de caisse**

5 1/4 % à 3 ans

5 1/2 % à 4 ans

5 3/4 % à 5 ans ou plus

Une bonne gestion sera toujours la meilleure des garanties.

Le Crédit Foncier Neuchâtelois, depuis son origine, s'est constamment efforcé de conserver les principes éprouvés d'une saine gérance.

# CRÉDIT FONCIER = SÉCURITÉ

NEUCHÂTEL Môle 6 — LA CHAUX-DE-FONDS Léopold-Robert 72 — LE LOCLE Grand-Rue 6 — FONTAINEMELON Centre 4

24 correspondants dans le canton

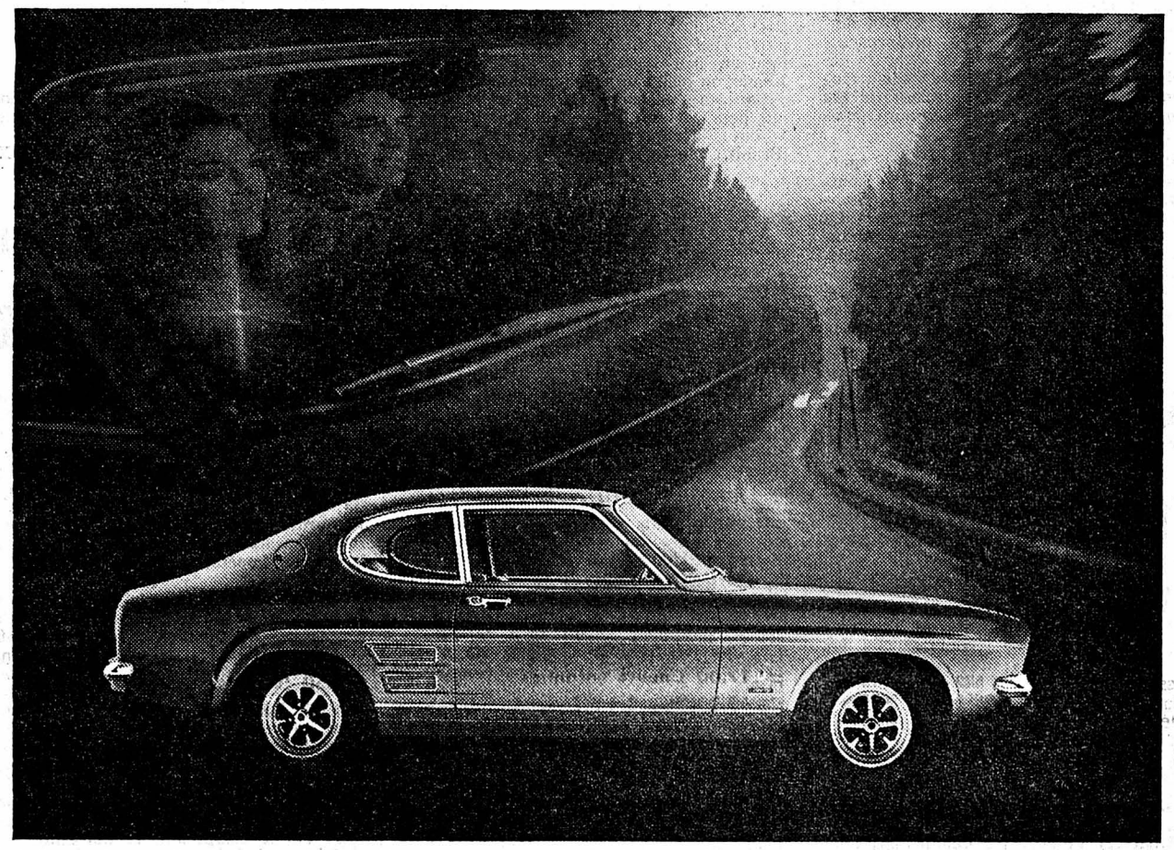

# Retrouvez le plaisir de conduire... ... avec la Ford Capri.

Dans une Ford Capri vous retrouvez le plaisir de conduire et n'importe quel déplacement, même le plus banal, vous comblera de joie. Le prix de cette voiture aussi!

**Ford Capri, à partir de Fr. 8900.-**

**Ford reste le pionnier** Ford

NEUCHATEL: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, 11, Pierre-à-Mazel, tél. (038) 5 83 01.
LA CHAUX-DE-FONDS: Garage des Tros Rois, S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, 102, rue de la Serre, tél. (039) 2 35 05.
LE LOCLE: Garage des Trois Rois, J.-P. et M. Nussbaumer, 20, rue du Temple, tél. (039) 5 24 31.
SAINT-IMIER: Garage Mérija Sàr.l. 24, rue de Châtillon, tél. (039) 4 16 13.

**Ligue contre la tuberculose dans le district de Neuchâtel**

Les membres de la Ligue et le public sont invités à prendre part à

**l'assemblée générale annuelle**

qui aura lieu à Neuchâtel, le JEUDI 21 MAI, à 11 heures, au Dispensaire antituberculeux, avec l'ordre du jour statutaire.

Le comité

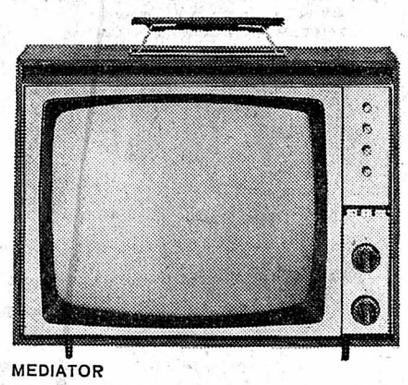

MEDIATOR

**F. LUDER**
Sablons 48 Neuchâtel Tél. 5 34 64

**TÉLÉVISION**
Radio

Dernières nouveautés
**MEDIATOR**
1re - 2me chaîne
de Fr. 1098.— à Fr. 1348.—
Installation stéréo Hi-Fi
Service après-vente garanti

**TV COULEUR**

coop

**Sanoquick**
2 boîtes de 400 g **3.70**
au lieu de 4.50

**Terrine de Payerne**
3 pour 2 **2.80**
au lieu de 4.20

**Pomme 41°**
la bout. **8.90**

Avec timbres Coop

**PENSEZ**
pour un anniversaire, un jubilé, à offrir des

**ARMOIRIES**
de familles, peintes sur bois, porcelaine, papier, parchemin.
Adressez-vous à
**R. Vuille-Robbe**
Atelier d'art
30, faubourg de l'Hôpital
Tél. (038) 5 22 86

*Un délice*
**les saucisses de veau**
de la boucherie
**GUTMANN**
Avenue du 1er-Mars

**GOUT DES MOINES**
**GODET VINS AUVERNIER**

A vendre
**teckels**
3 mois, poil court, poil long.
Très beaux animaux de pure race, avec pedigree, à partir de 200 fr.
**Tél. (021) 24 22 15.**

# Ne considérez pas la Grèce comme un simple lieu de vacances balnéaires.

Maillot de bain: Heinzelmann-Orchidée

Car quel pays pourrait, mieux que la Grèce, être empreint d'un passé aussi blein d'éclat? Tout de suite, l'on se sent émerveillé par son Antiquité prodigieuse. Au cours d'un tour classique dans la capitale antique, le contact avec l'histoire ancienne de la Grèce se fait de lui-même. A côté de tout cela, le contraste présenté par les stations balnéaires est frappant: hôtels élégants, artères à grand trafic, trains confortables et nombreuses plages bien entretenues. Nous pensons par exemple à Lagonissi, au village de vacances Hydra Beach, à Chalkis ou à l'île de Rhodes.
Une aventure à ne pas manquer: un parcours en bateau à la découverte du monde de légendes que sont les îles grecques.

La Grèce: le but de vos vacances 1970.
Vols spéciaux par avions à réaction DC-9.

| | |
|---|---|
| 14 jours de vacances balnéaires à Rhodes | Fr. 640.– |
| Nouveau: village de vacances Hydra Beach, 2 semaines | Fr. 1038.– |
| Combinaisons idéales: 1 semaine circuit classique de la Grèce — 1 semaine de vacances balnéaires | Fr. 1024.– |
| 7 jours de croisière "Toison d'Or" combinés avec un séjour à Athènes et Chalkis, 15 jours | Fr. 1447.– |
| Reprise de notre grand succès 1969: Croisière d'une semaine dans les îles grecques — 1 semaine à Rhodes, 15 jours | Fr. 780.– |

**VOYAGES-KUONI**
**Bienne Dufour 17 / Collège**
**Tél. (032) 2 99 22**

# MOTS CROISES

**Problème No 101**

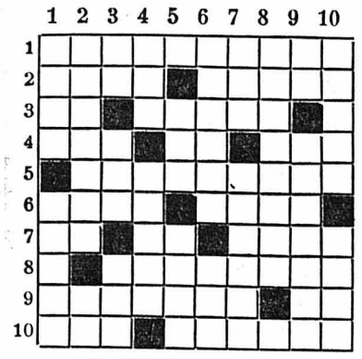

HORIZONTALEMENT

1. Ordre qui comprend des degrés. 2. Naturel. — Son fruit nous fournit l'huile de palme. 3. Sur un titre universitaire. — Vendangeuse. 4. Dans un sobriquet donné aux militaires de l'intendance. — Interjection. — Enlevait le calme. 5. Elévations. 6. Affaire singulière. — Il donne de l'aplomb aux vedettes. 7. Ile. — Initiales de l'auteur de Peer Gynt. — Fréquente. 8. Excéder de travail. 9. Il délasse l'athlète épuisé. — Participe. 10. Direction. — Ouvre l'appétit.

VERTICALEMENT

1. Passé récent. — Evénement tragique. 2. Laisse entendre. — Le meilleur assurément. 3. Préposition. — Forme larvaire de certains crustacés. — Direction. 4. Partie de poulie. — Jeunes recrues. 5. Il relève le goût. — La langue d'Homère. 6. Sur l'Aisne. — Près de crever. 7. Un rossignol la supplée. — Qui ne vous passe rien. 8. Instrument du ramoneur. 9. Numéro de Philippe Auguste. — Dans l'Ille-et-Vilaine. 10. Points de suspension. — Classe.

**Solution du No 100**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | M | A | J | O | R | D | O | M | E | S |
| 2 | A | M | E | ■ | E | R | R | O | N | E |
| 3 | O | P | U | S | ■ | U | N | I | T | ■ |
| 4 | ■ | E | X | I | L | ■ | E | N | E | E |
| 5 | I | R | ■ | L | O | S | ■ | E | S | T |
| 6 | N | A | U | S | I | C | A | A | ■ | R |
| 7 | C | G | S | ■ | S | I | M | U | L | E |
| 8 | L | E | N | T | ■ | E | U | ■ | O | I |
| 9 | U | S | E | E | S | ■ | S | O | I | N |
| 10 | S | ■ | E | T | A | M | E | U | R | S |

# HOROSCOPE

Lse études, les recherches, tout ce qui demande des idées et de l'intelligence ont de bonnes chances. Soirée bénéficiant d'un calme bienfaisant.
**Naissances :** Les enfants de ce jour seront très nerveux, irritables mais très affectueux.

**BÉLIER** (21/3 - 19/4)
**Santé :** Pratiquez un sport pour maintenir votre forme. **Amour :** Risques de discussions pour des questions d'argent. **Affaires :** Gardez serrés les cordons de votre bourse.

**TAUREAU** (20/4 - 20/5)
**Santé :** Evitez de consommer trop de conserves. **Amour :** Reconnaissez vos torts même s'il vous en coûte. **Affaires :** Votre travail demande des efforts de concentration.

**GÉMEAUX** (21/5 - 21/6)
**Santé :** Surveillez-vous, vous avez tendance à grossir. **Amour :** Une rencontre ensoleillera votre journée. **Affaires :** Une proposition intéressante vous sera faite.

**CANCER** (22/6 - 22/7)
**Santé :** N'abusez pas ainsi de vos forces. **Amour :** Vous vous sentirez mélancolique, réagissez. **Affaires :** Journée favorable pour mener à bien vos affaires.

**LION** (23/7 - 23/8)
**Santé :** Prenez vos repas à des heures plus régulières. **Amour :** Montrez-vous plus attentionné auprès de l'être cher. **Affaires :** Evitez de vous disperser.

**VIERGE** (24/8 - 23/9)
**Santé :** Recherchez les causes de vos malaises. **Amour :** Faites attention aux pièges qui vous seront tendus. **Affaires :** Votre réussite est proche, ne désespérez pas.

**BALANCE** (24/9 - 23/10)
**Santé :** Vos articulations sont un peu rouillées. **Amour :** Risque de tension dans le domaine familial. **Affaires :** Possibilité de mettre au point un projet.

**SCORPION** (24/10 - 22/11)
**Santé :** Douleurs gastriques à craindre. **Aomur :** Etes-vous prêt à assumer les responsabilités ? **Affaires :** Gardez-vous de tirer des conclusions trop hâtives.

**SAGITTAIRE** (23/11 - 21/12)
**Santé :** Alimentez-vous de façon plus régulière. **Amour :** Evitez la fréquentation de personnes peu sûres. **Affaires :** Les petits soucis ne doivent pas entamer votre bonne humeur.

**CAPRICORNE** (22/12 - 19/1)
**Santé :** Menez autant que possible une vie régulière. **Amour :** Ne soyez pas si exigeant et vindicatif. **Affaires :** Apportez le plus grand soin à vos affaires.

**VERSEAU** (20/1 - 18/2)
**Santé :** Il y a des risques d'accidents de toutes sortes. **Amour :** Vous obtiendrez les faveurs de ceux que vous aimez. **Affaires :** Montrez-vous aimable envers vos collègues.

**POISSONS** (19/2 - 20/3)
**Santé :** Vous avez une tendance à l'aérophagie. **Amour :** Ne vous laissez pas aller à la mélancolie, sortez. **Affaires :** Ecoutez les critiques qui vous seront faites.

# CARNET DU JOUR

**NEUCHATEL**

**Salle dese conférences :** 20 h 30, Septiqme printemps musical.

EXPOSITIONS. — **Galerie des Amis des arts :** Exposition Abel Lauvray. **Musée cantonal d'archéologie** (hôtel Du-Peyrou) : Exposition.

**TPN, centre de culture :** Exposition Nadir Afonso ; 20 h 30, L'Oeuvre ouverte, situation, avenir.

CINÉMAS. — **Arcades :** 15 h et 20 h 30, Mon oncle Benjamin. 16 ans.

**Rex :** 15 h et 20 h 30, Sexyrella. 18 ans.

**Studio :** 15 h et 20 h 30, Diaboliquement vôtre. 18 ans.

**Bio :** 15 h, 18 h 40 et 20 h 45, Scènes de chasse en Bavière. 18 ans.

**Apollo :** 15 h et 20 h 30, Topaz. 16 ans.

**Palace :** 15 h et 20 h 30, Taxi, roulotte et corrida. 12 ans.

**Danse et attractions :**
L'ABC de 21 h à 2 h.
L'Escale de 21 h à 2 h.
La Rotonde de 21 h à 2 h.
Spot bar jusqu'à 24 h.

**Dancing :**
Le Corsaire de 20 h à 2 h.

**Pharmacie d'office** (jusqu'à 23 h) : H. Nagel, avenue du 1er-Mars.

**PESEUX**

**Cinéma de la Côte :** 20 h 30, La Prisonnière.

**CORCELLES-CORMONDRÈCHE**

**Pharmacie de service :** Pharmacie de la Côte (en dehors des heures d'ouverture, téléphone 8 13 47).

**COLOMBIER**

**Cinéma Lux :** 20 h 15, Le Gendarme de Saint-Tropez.

**Pharmacie de service :** Frochaux.

**AUVERNIER**

**Galerie Numaga :** Peintures miniatures des Indes (XVIe au XVIIIe siècle).

**Caveau des Abbesses :** Bar-dancing.

**SAINT-BLAISE**

**Cinéma Royal :** Relâche.

**LE LANDERON**

**Cinéma du Château :** Relâche.

**MARIN**

**Maison de commune :** de 14 h à 18 h et de 20 h à 22 h, « Histoire et préhistoire de l'Entre-deux-Lacs », jusqu'au 31 nai.

*Et comme lit ?*
**Un "TRECA de Paris", mais un vrai !**

## *De tout pour faire un monde*

### Système de refroidissement individuel

Pour les ouvriers qui travaillent dans une atmosphère à température élevée, une firme japonaise propose aujourd'hui un vêtement comportant un système individuel de réfrigération. Ce système fonctionne grâce à des blocs de glace enfermés dans différentes poches, six au total, réparies sur le vêtement. La chaleur extérieure est absorbée par l'évaporation de la glace, et l'air frais ainsi produit circule à la surface du corps. La provision de glace est suffisante pour assurer au vêtement une « autonomie » de quatre heures.

### Un parc à voitures se monte en quelques jours

Il ne faut que trois semaines pour édifier le parc à voitures imaginé par un ingénieur américain, M. Charles Bentley. Ce parc est constitué de plusieurs niveaux de garage capables de recevoir des centaines de voitures. Il est fabriqué en armatures d'acier et panneaux de béton moulé. Ce parc peut être installé facilement sur des terrains momentanément inoccupés, puis démonté et transporté plus loin si nécessaire. Le prix de revient par place de parking est trois fois moins élevé que celui des parcs qui sont construits en béton.

# AU FIL DES ONDES

### « Au bonheur des dames »

La série des « Rougon-Macquardt », écrite par Emile Zola date, pour les premières œuvres du cycle, de 1871. Elle est donc centenaire. L'un des volumes de ce cycle est intitulé « Au bonheur des dames ». Ce fut l'histoire, en somme du premier « hypermarché » de Paris. En 1970, l'un de ces grands centres commerciaux a été inauguré dans le canton de Vaud. Courant avril, dans l'émission « Le micro dans la vie », l'on a parlé de l'union des commerçants d'un quartier et d'une rue très animés de Lausanne, la rue de l'Ale, dans l'intention de s'unir contre les effets tentaculaires des hypermarchés d'aujourd'hui. Le retour en arrière ne pouvait donc manquer de se faire, prmi les lecteurs d'Emile Zola, ceux que l'insolente réussite du magasin d'un des Rougon a autrefois frappés. Dans le roman de Zola, les petits négociants ulcérés agissaient seuls, pour leur compte personnel uniquement. Il semble qu'il doive en aller autrement, cent ans plus tard.

### Mélomanes

Dans le courant d'avril, le portrait-robot du mélomane fut brossé. Nous fûmes alors surpris que l'on ait choisi un jeune amateur, la limite d'âge ayant été arrêtée au maximum de vingt-cinq ans. Or, à ce moment de leur vie, les jeunes sont des « fans », des « mordus », s'emballant pour un auteur, un chansonnier, un instrumentiste, et ce, pour peu de temps. L'emballement, comme on dit, est naturel, et il change souvent d'objet. Quant au mélomane, il mérite ce titre, le plus souvent, après des années d'écoute musicale, cette dernière développant le goût, la personnalité, bref, les affinités qui conduisent peu à peu aux préférences mûries. Les jeunes interrogés ce soir-là se dirent mordus pour Vivaldi... après que les aînés, au studio eurent décidé que les jeunes optent pour Bach ou pour Vivaldi. Il eut été intéressant, nous sembla-t-il, d'interroger un peu ces jeunes vivaldiens sur les raisons de leur préférence, sur l'œuvre de Vivaldi, etc. Il n'en fut rien.

### Pour les enfants

Plusieurs changements s'étant produits dans l'élaboration des programmes de Sottens, dès le 1er mai, le feuilleton pour les enfants, qui était placé — fort judicieusement — à 19 h 35 est déplacé à 17 h 05, désormais. Drôle d'idée : nous sommes dans la saison où les enfants se trouvent le plus souvent hors de la maison, après l'école et jusqu'au repas du soir. Vont-ils rentrer si tôt, pour l'écoute de leur feuilleton ?

### Une chanteuse

Une bonne chanson de Georgette Lemaire fut proposée aux réflexions et commentaires des sansfilistes, à l'écoute de Discanalyse le 2 mai. L'on met, paraît-il en parallèle cette bonne chanteuse avec Mireille Matthieu. Or, la voix bien timbrée, l'excellente diction, le tempérament authentique, naturel, de Georgette Lemaire, nous paraissent supérieurs aux performances du produit « made in France », projeté sous les flashes à coups de publicité, qu'est Mlle Matthieu. Qu'en dirait la grande Edith ?

### Tu sais, ou tu ne sais pas ?

Une chanson d'Hugues Aufrey s'intitule : Je voudrais mourir avant toi. Elle a été examinée avec un sérieux comique par les discanalystes du 2 mai. Or, les paroles (et le ton) de cette chanson sont à double sens. Il y a mort et mort, et le second sens exclut complétement le premier. Il semble que nos quatre bons censeurs aient ignoré les sous-entendus dont cette chanson est émaillée. C'était drôle, par conséquent. Pourtant, il y a là des paroles qui ne laissent aucun doute sur l'ombre rabelaisienne qui recouvre ce texte. Ou bien, afin de rester dans le ton bien pensant de cette émission, ont-ils fait les sourds afin de ne pas entendre, et de ne pas parler de ce qu'ils entendaient ?

### La chute de Berlin

Le 3 mai, au cours du dimanche en liberté, nous sommes allés, conduits par Claude Mossé, et d'autres reporters, voir vivre Berlin-Ouest, vingt-cinq ans après sa chute et l'entrée d'abord des Russes, puis des Américains, dans ces ruines indescriptibles. Des reporters sont allés, ces jours derniers, à Berlin, et ils y ont interrogé des personnages intéressants, le maire de Berlin-Ouest, par exemple et le gardien des alentours du Mur. L'on était surpris d'entendre ces fonctionnaires parler si bien notre langue, mais, à la réflexion, rien de moins étonnant : durant quatre ans, des milliers d'Allemands ont occupé la France... et leurs loisirs à apprendre le français.

LE PÈRE SOREIL

# BULLETIN BOURSIER

### Bourse de Neuchâtel

| ACTIONS | 15 mai | | 19 mai | |
|---|---|---|---|---|
| Banque Nationale | 525.— | d | 525.— | d |
| Crédit Fonc. Neuchât. | 750.— | d | 760.— | |
| La Neuchâteloise as.g. | 1600.— | d | 1600.— | d |
| Appareillage Gardy | 190.— | d | 190.— | d |
| Câbl. élect. Cortaillod | 9000.— | d | 9000.— | d |
| Câbl. et tréf. Cossonay | 2500.— | d | 2450.— | d |
| Chaux et cim. Suis. r. | 550.— | o | 545.— | d |
| Ed. Dubied & Cie S.A. | 1625.— | d | 1600.— | |
| Girard-Perregaux | 950.— | d | 950.— | d |
| Ciment Portland | 2900.— | d | 2900.— | d |
| Suchard Hol. S.A. «A» | 1050.— | d | 1070.— | d |
| Suchard Hol. S.A. «B» | 6200.— | d | 6200.— | d |
| Tramways Neuchâtel | 320.— | d | 320.— | d |
| Navigation Ntel priv. | 65.— | d | 65.— | d |

| OBLIGATIONS | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Etat Neuch. 2½ | 1932 | 93.— | d | 93.— d |
| Etat Neuch. 4¾ | 1965 | 87.75 | c | 87.75 d |
| Etat Neuch. 3½ | 1946 | 97.— | d | 97.— d |
| Com. Neuch. 5 | 1967 | 89.— | d | 88.— d |
| Com. Neuch. 3 | 1951 | 94.50 | d | 94.50 d |
| Chx-de-Fds 5 | 1966 | 89.— | d | 89.— d |
| Le Locle 5 | 1966 | 88.— | d | 88.— d |
| Châtelot 5¼ | 1968 | 90.— | o | 90.— o |
| Elec. Neuch. 3 | 1951 | 97.50 | d | 97.50 d |
| Tram. Neuch. 3½ | 1946 | 94.— | d | 94.— d |
| Paillard S.A. 3½ | 1960 | 93.— | d | 93.— d |
| Tabacs N.-S. 4 | 1962 | 91.— | d | 91.— d |
| Raff. Cress. 5¾ | 1966 | 89.— | d | 88.— d |

### Cours des billets de banque étrangers

**du 19 mai 1970**

| | Achat | Vente |
|---|---|---|
| France | 76.— | 79.— |
| Italie | —.66 ½ | —.69 ½ |
| Allemagne | 117.— | 120.— |
| Espagne | 6.05 | 6.30 |
| U. S. A. | 4.28 | 4.33 |
| Angleterre | 10.25 | 10.55 |
| Belgique | 8.45 | 8.75 |
| Hollande | 117.50 | 120.50 |
| Autriche | 16.50 | 16.80 |

### Marché libre de l'or

| | | |
|---|---|---|
| Pièces suisses | 45.— | 49.— |
| Pièces françaises | 41.— | 45.— |
| Pièces angl. anc. | 40.— | 44.— |
| Pièces angl. Elisabeth | 37.50 | 41.50 |
| Pièces américaines | 225.— | 255.— |
| Lingots | 4950.— | 5030.— |

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

### ZURICH

| OBLIGATIONS | 15 mai | | 19 mai | |
|---|---|---|---|---|
| 3 % Fédéral 1949 | 89.25 | | 89.— | d |
| 2 ¾ % Féd. 1954, mars | 94.50 | d | 94.50 | d |
| 3 % Féd. 1955, juin | 87.75 | d | 87.75 | |
| 4 ¼ % Fédéral 1965 | 90.— | d | 90.— | d |
| 4 ½ % Fédéral 1966 | 88.75 | d | 88.75 | d |
| 5 % Fédéral 1967 | 91.50 | | 91.50 | d |

| ACTIONS | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Swissair nom. | 572.— | | 575.— | |
| Union Bques Suisses | 3605.— | | 3620.— | |
| Société Bque Suisse | 2815.— | | 2810.— | |
| Crédit Suisse | 2835.— | | 2840.— | |
| Bque Pop. Suisse | 1965.— | | 1970.— | |
| Bally | 1120.— | | 1100.— | d |
| Electro Watt | 2040.— | | 2020.— | d |
| Motor Colombus | 1405.— | | 1400.— | d |
| Italo-Suisse | 225.— | | 226.— | |
| Réassurances Zurich | 1900.— | | 1910.— | |
| Winterthour Accid. | 890.— | | 900.— | |
| Zurich Assurances | 5000.— | | 5000.— | |
| Alu. Suisse nom. | 1445.— | | 1440.— | |
| Brown Boveri | 1760.— | | 1780.— | |
| Saurer | 1800.— | | 1630.— | ex |
| Fischer | 1300.— | ex | 1300.— | |
| Landis & Gyr | 1510.— | | 1500.— | |
| Lonza | 2000.— | | 2010.— | |
| Nestlé porteur | 2990.— | | 2980.— | |
| Nestlé nom | 1950.— | | 1950.— | |
| Sulzer | 3725.— | | 3725.— | |
| Oursina | 1350.— | | 1370.— | |
| Alcan-Aluminium | 93½ | | 92 ¾ | |
| American Tel & Tel | 198.— | | 200 ½ | |
| Canadian Pacific | 226½ | | 231.— | |
| Du Pont de Nemours | 466.— | | 478.— | |
| Eastman Kodak | 287.— | | 287 ½ | |
| Ford Motor | 179½ | d | 178.— | |
| General Electric | 285.— | | 290.— | |
| General Motors | 276½ | | 280.— | |
| IBM | 1172.— | | 1165.— | |
| International Nickel | 165½ | ex | 167 ½ | |
| Kennecott | 200.— | | 206.— | |
| Litton | 90¾ | | 84.— | |
| Marcor | 190.— | | 198.— | |
| Std Oil New-Jersey | 226½ | | 232 ½ | |
| Union Carbide | 145½ | d | 145.— | |
| U. States Steel | 147½ | | 148.— | |
| Machines Bull | 78½ | | 78.— | |
| Italo-Argentina Cia | 35.— | | 34 ¾ | |
| Philips | 71¾ | | 71 ¾ | |
| Royal Dutch Cy | 141½ | | 142 ½ | |
| Sodec | 121.— | | 124 ½ | |
| A. E. G. | 232.— | | 229.— | |
| Farbenfabr Bayer AG | 176½ | | 177.— | |
| Farbw. Hoechst AG | 218.— | | 216.— | |
| Mannesmann | 189.— | | 186.— | |
| Siemens | 234.— | | 234.— | |

| BALE | ACTIONS | |
|---|---|---|
| Ciba, porteur | 10075.— | 10100.— |
| Ciba, nom. | 8300.— | 8325.— |
| Geigy, porteur | 9250.— | 9400.— |
| Geigy, nom. | 5300.— | 5275.— |
| Sandoz | 3975.— | 4060.— |
| Hoff.-La Roche (bj) | 141000.— | 140750.— |

| LAUSANNE | ACTIONS | | | |
|---|---|---|---|---|
| B. C. Vaudoise | 1070.— | | 1075.— | |
| Crédit Fonc. Vaudois | 895.— | | 890.— | |
| Innovation S.A. | 240.— | | 240.— | d |
| Rom. d'électricité | 350.— | | 350.— | d |
| Ateliers constr. Vevey | 590.— | d | 595.— | d |
| La Suisse-Vie | 2900.— | d | 2950.— | d |

Cours communiqués, sans engagement, par la **Banque Cantonale Neuchâteloise**

| HORS-BOURSE | | |
|---|---|---|
| Int. inv. trust | 19.81 | 19.50 |
| Fund of fund | 6.92 | 6.86 |

### Bourse de New-York

NEW-YORK. — L'indice Dow Jones des 30 industrielles a subi une perte de 11,41, la plus importante depuis le 4 mai. Les transactions ont porté sur 9,489,000 titres contre 8,280,000 lundi.

**INDICE DOW JONES**

| | | |
|---|---|---|
| Industrielles | 691,40 | (moins 11,41) |
| Transports | 146,03 | (moins 2,49) |
| Services publics | 103,11 | (moins 0,67) |

**Maculature**
soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

critique TV

# Attitude durable ?

*Ça vous arrivera demain (Suisse romande). — C'est aujourd'hui que s'achève la diffusion de cette série familiale. Bien entendu, tout se terminera bien. Les Martin ne manqueront pas d'être innocentés, Sophie retrouvera celui qu'elle aime et le traître sera puni. La morale sera sauve, les bons sentiments triompheront. Pourtant, cette heureuse fin ne nous gêne pas trop. En effet, il faut admettre que tout au long des aventures que nous avons eu l'occasion de suivre, ce feuilleton nous a séduits par sa bonne humeur, l'enthousiasme et l'optimisme qui émanaient de chaque séquence. Le réalisateur nous a raconté, aussi bien qu'il le pouvait, une histoire qu'on nous a dit vécue. Il resterait à savoir dans quelle mesure chaque événement a été réellement tiré de la réalité. Au niveau du scénario, il n'y a rien à redire. Tout d'abord, la matière était suffisante et permettait d'éviter les redites ou les longueurs. De plus, l'intrigue et son cadre permettaient de décrire un milieu, son ambiance, ses particularités. Mais, notre satisfaction ne peut s'appliquer aux images. Le feuilleton exige de nombreuses concessions de la part d'un réalisateur, tant et si bien qu'il en oublie de travailler en images d'abord, puis en mots. Nous avons quelque peu regretté qu'il ne s'attarde pas aux clients, qu'il n'introduise pas des séquences de cinéma vérité, qu'il ne se satisfasse que de ses personnages. Il a beaucoup de chance que les vedettes de la série, Raymond Bussière et Annette Poivre, aient brillé de tous feux, que les personnages qu'ils ont interprété convenaient à leurs qualités physiques et de comédiens. Ainsi, nous avons été attirés par leurs attitudes et leurs réactions, tant et si bien que nous en avons oublié, en cours de diffusion, leur entourage. Ce dernier, pourtant, devait être le personnage principal de la série. Faire passer d'agréables moments aux téléspectateurs, tel est l'objectif unique poursuivi par les producteurs des feuilletons. Dans le ils y sont parvenus. Mais, ce succès tient à peu de choses et cache de très nombreuses lacunes.*

*CARREFOUR (Suisse romande).— Ces derniers temps, nous avons pu constater que la télévision suisse romande s'intéressait un peu plus à notre canton, à ses personnalités. Bien entendu, les actualités romandes n'ont pas échappé à ce courant. Durera-t-il ou craint-on, à Genève, quelques réactions de milieux politiques ? La question est posée. Pour notre part, nous ne désarmerons que lorsque nous serons certains que l'attitude actuelle sera durable. Enfin, à quand une ou deux présences neuchâteloises au sein de la commission des programmes ? Ce ne serait que justice.*

*LE LABYRINTHE DU POUVOIR (Suisse romande). — Ce ballet tchécoslovaque nous a démontré que l'art passe très bien sur les petits écrans, lorsqu'il est visuel ou que le réalisateur le traite en fonction de son instrument. En visionnant une image, nous avons regretté que la télévision suisse romande n'exploite jamais ce domaine. Une lacune que la mise en service du nouveau complexe de studios devrait combler. Mais, c'est aussi une musique d'avenir.*

*J.-Cl. LEUBA*

# A LA TV AUJOURD'HUI

## SUISSE ROMANDE

17.00 Le cinq à six des jeunes
18.00 Bulletin de nouvelles
18.05 (C) Lassie
18.30 Pop hot
18.55 Plum -Plum...
19.00 Ça vous arrivera demain
19.35 Quid
20.00 Téléjournal
20.25 (C) Carrefour
20.40 Dossier à propos de l'initiative Schwarzenbach
22.10 Félix Leclerc
22.40 Téléjournal

## SUISSE ALÉMANIQUE

15.45 Télévision éducative
16.15 Magazine féminin
17.00 L'heure enfantine
17.30 Pour les élèves des degrés primaires
18.15 Télévision éducative
18.44 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 (C) Chercheurs de trésors de nos jours
20.00 Téléjournal
20.20 Magazine politique
21.15 (C) Simon Templar et... le diplomate
22.00 Téléjournal

## FRANCE I

12.30 Midi-magazine
13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse
14.30 Cyclisme
17.30 Télévision scolaire
18.30 Le Schmilblic
18.50 Dernière heure
18.55 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Ça vous arrivera demain
19.40 Qui et Quoi ?
19.45 Information première
20.30 Festival de Cannes
21.20 Eurêka
22.10 Année Beethoven
23.00 Télé-nuit

## FRANCE II

13.30 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
14.30 Aujourd'hui, Madame
18.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
19.00 Actualités régionales
19.20 (C) Emissions pour les jeunes
19.30 (C) 24 heures sur la II
20.30 (C) Les dossiers de l'écran

## SVIZZERA ITALIANA

17.00 Le 5 à 6 des jeunes
18.15 Il Saltamartino
19.10 Telegiornale
19.20 45 Giri : Incontro musicale con Lillian e i nuovi angeli
19.50 Il limite
20.20 Telegiornale
20.40 Il prisma
21.05 Stando cosi'le case
21.50 Ritratti
22.45 Telegiornale
22.55 Telescuola

## ALLEMAGNE I

15.15, téléjournal. 15.30, tennis. 16.40, pour les enfants. 17.10, problèmes juridiques. 17.35, l'école J.-F. Kennedy de Berlin. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, d'Erfurt à Kassel. 21 h, show Josef Laufer. 21.45, festival de jazz de Berlin. 22.45, téléjournal, météo.

## ALLEMAGNE II

17.10, pêle-mêle. 17.30, informations, météo. 17.35, mosaïque. 18.05, plaque tournante. 18.40, Envoyez Foster. 19.10, Les Détectives. 19.45, informations, actualités, météo. 20.15, magazine de la 2me chaîne. 21 h, Varna. 22.30, informations, météo. 22.40, Krzysztof Penderecki.

CONSULTEZ CHAQUE JOUR **FAN MAGAZINE** ou **L'EXPRESS MAGAZINE**, suppléments hebdomadaires de la FAN et de l'EXPRESS. Guides indispensables du téléspectateur, FAN MAGAZINE et l'EXPRESS MAGAZINE vous renseignent sur les émissions à ne pas manquer et vous apportent les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

# RADIO

### Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de villes en villages. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin, miroir-première. 7.45, roulez-sur l'or. 8 h, informations, revue de presse. 8.10, bonjour à tous. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, Si vous étiez. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés magazine. 14 h, informations. 14.05, réalités. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Madame Bovary. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, lettres romandes. 18.30, le micro dans la vie. 18.55, roulez sur l'or. 19 h, le miroir du monde. 19.30, la situation nationale. 19.35, magazine 1970. 20 h, disc-o-matic. 20.20, ce soir nous écouterons. 20.j0, transmission en direct du concert organisé par les Saint-Galler Beethoven-Konzerte 1970 avec l'orchestre de la Suisse romande. 22.30, informations. 22.35, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

**Second programme**

10 h, œuvres de Beethoven. 10.45, émission radioscolaire. 11 h, l'université radiophonique internationale. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique légère. 20 h, informations. 20.15, vivre ensemble sur la planète. 20.30, les sentiers de la poésie. 21.30, édition spéciale. 22 h, Europe-jazz. 22.30, chasseurs de sons. 23 h, hymne national.

### Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, musique. 6.20, mélodies populaires. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, concert. 9 h, entracte. 10.05, musique suisse du Moyen âge et de la Renaissance. 10.20, radioscolaire. 10.50, vieilles danses anglaises. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, pot-pourri de chansons viennoises. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, Der betagte Mensch. 14.35, chœurs. 15.05, musique populaire.

16.05, succès et grammaire. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, musique La Concordia de Fribourg. 20.15, Henri Pestalozzi, évocation. 21.10, mélodies patriotiques. 21.45, Flurnamen-und Volksleben. 22.15, informations, commentaires, revue de presse. 22.30, big band ball. 23.30, d'un jour à l'autre.

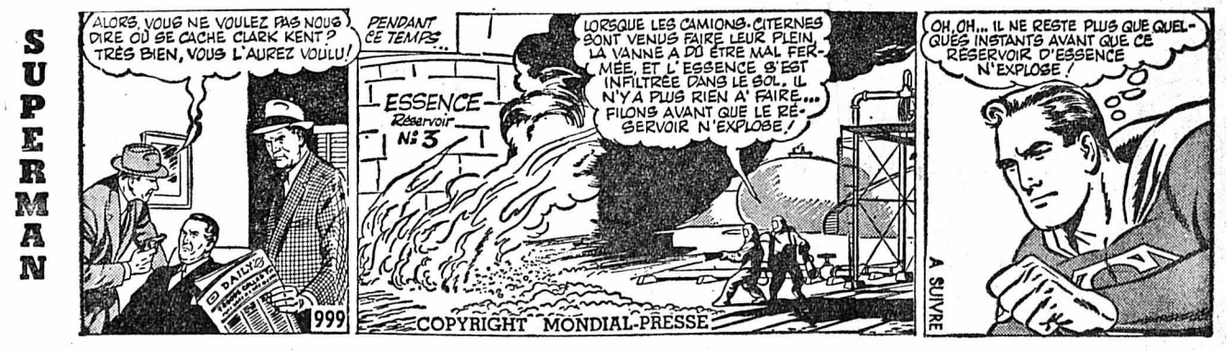


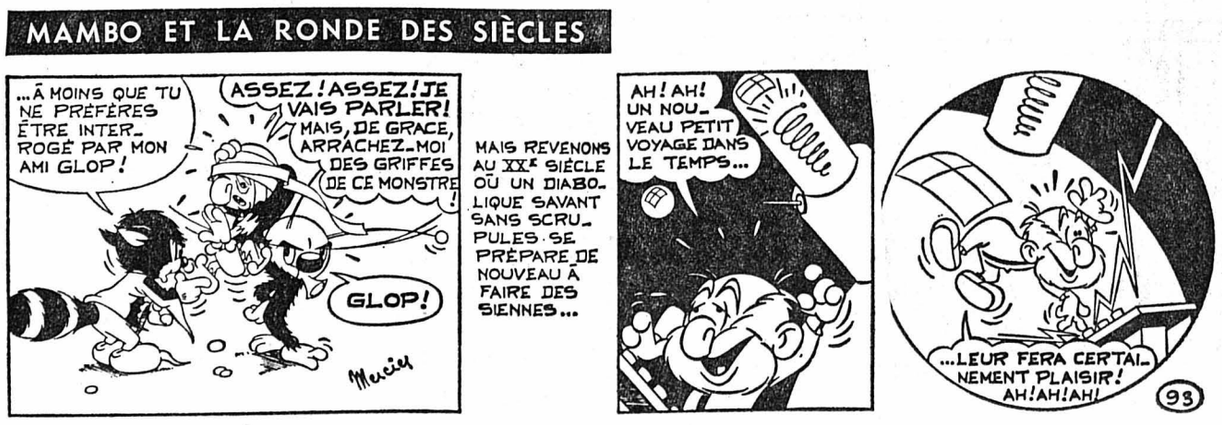

Come to Flavor...

# Heureuse maman, Votre futur Kaba est là!

Servez-le demain déjà à vos enfants.
Premier avantage: votre Kaba se présente maintenant dans une grande boîte en plastique à usages divers. Le couvercle de celle-ci s'enlève complètement, vous permettant ainsi de puiser plus aisément à l'intérieur.
Second avantage: votre Kaba se dissout maintenant avec facilité. Vous pouvez même le délayer dans du lait froid – pour les dix heures ou le goûter.
Troisième et principal avantage: votre Kaba contient 8 énergétiques – les 8 vitamines indispensables à l'organisme: A, $B_1$, $B_2$, $B_6$, C, D, E + PP. Elles donnent à vos enfants de l'entrain pour toute la journée.

**Kaba**
le bon en abondance

**Photo-Studio P.-A. Duvoisin**
8, av. de la Gare
2013 COLOMBIER
Tél. 6 37 47.

**Votre photographe diplômé !** pour :

*Vos reportages de mariages*
*Vos portraits*
*Vos reproductions*
*Vos poses d'enfants, etc.*

Profitez des dernières places !

**Pour passer de bonnes vacances**

sous le beau soleil du Valais, si près des neiges éternelles, adressez-vous à

**l'Hôtel de la Gare**
**1933 Sembrancher**

Tél. (026) 8 81 14.
Prix : 20 fr. par jour, août compris.

**Miele**
*Lave-vaisselle automatiques*

*En Europe, Miele a convaincu plus d'acheteurs qu'aucune autre marque !*
*En vente chez:*

**elexa**

Neuchâtel - Seyon 10
Tél. 5 45 21

Agence à :

Peseux : A. Cressier
Rue de Corcelles 8
Tél. 8 11 41

Saint-Blaise : F. Kummer
Grand-Rue 39
Tél. 3 18 21

Cernier : B. Baltisberger
Rue Frédéric-Soguel 24
Tél. 7 18 22

Couvet : E. Jœrg
Rue du Quarre 4
Tél. 9 73 71

Conditions avantageuses et reprises

**Prêt comptant à 7½%**

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7½% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois).
C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables.
Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets
- de Fr. 1 000.– à Fr. 25 000.–
- remboursable jusqu'à 60 mensualités
- basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisé en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: Prénom:

Adresse:

Domicile: 391

**Crédit Renco S.A.**
1211 Genève 1, Place Longemalle 16, téléphone 022 24 63 53

**10 ans de garantie**

Tél. (038) 5 29 57

Pour tous vos problèmes de
**CHEMINÉE**
appelez sans tarder le spécialiste
**W. OBRIST**
Service RUTZ pour la Suisse romande.
NEUCHATEL
Grands-Pins 13

**Chemisage et tubage de cheminées**

**PRÊTS et ESCOMPTES**

1510 MOUDON
Rue du Poyet 9
Sans caution
500 à 3000 fr.
modes de remboursement variés
Tél. (021) 95 24 24

**Une grillade exceptionnelle**
**Le steak «Delmonico» aux Halles**
Tél. 5 20 13

# Actualité suisse et romande

Les Chambres fédérales devront dire oui ou non

## La commission ad hoc vote un texte de compromis sur la résiliation des baux

(D'un de nos correspondants de Berne) :

La commission de conciliation entre les deux Chambres du parlement a consacré une deuxième longue séance pour sortir de l'imbroglio et de l'impasse qui avait résulté des débats sur la résiliation de bail et les possibilités de limiter ce droit de résiliation.

Après tous les remous qui ont chapeauté ce dossier et alimenté polémiques et rancunes, jamais commission n'aura mieux mérité son nom de « conciliation ». La volonté de conciliation prédomina, en effet, chez tous les commissaires, aucun ne voulant pousser trop loin la défense de son option jusqu'au risque de ne pas aboutir à une proposition d'une large majorité.

Car, la proposition de la commission de conciliation, selon la procédure parlementaire, ne peut plus être amendée par les Chambres. Celles-ci rejettent ou bien acceptent. Dans le premier cas, on imagine les tensions psychologiques en résultant. Consciente de cela, la commission a rassemblé ceux qui paraissaient irréconciliables.

CONDITIONS

Les points importants sont les suivants :

● Lorsqu'une résiliation de bail mettra le locataire dans la gêne, l'autorité judiciaire désignée par le canton pourra, dans une première phase, prolonger le bail respectivement d'un an pour les logements d'habitation et de deux ans pour les locaux commerciaux.

● Dans une deuxième phase, et pour autant que le locataire, toujours dans la gêne, n'ait pas pu trouver un autre logement adapté à sa situation, l'autorité judiciaire pourra commander une seconde prolongation respectivement de deux et trois ans. Il va sans dire que pour entrer dans cette deuxième phase, le juge, ou son équivalent, sera habilité à déterminer les conditions dans lesquelles il y aura lieu de préciser le fardeau de la preuve. L'autorité judiciaire, au vu des éléments qui lui seront apportés par les parties, décidera s'il y a lieu ou non de recourir à ces possibilités.

Si l'annulation a été rejetée ainsi que le voulait le Conseil des Etats, l'importance relativement grande de la prolongation possible a de quoi rallier le Conseil national ainsi que les fédéralistes apaisés par les possibilités de souplesse que confère la deuxième phase.

● La commission a tenu à ce que l'article projeté précise qu'un recours ne saurait être examiné si le locataire avait un logement lié à un rapport de service qui prend fin, si le terme du bail correspond à une entente contractuelle préalable, si le locataire donne lieu à plaintes légitimes, et si le bailleur a besoin des locaux pour lui ou pour ses proches.

● La sous-location bénéficie de la même protection que la location mais, bien entendu, elle ne saurait aller au-delà du temps fixé pour la location.

LE POUR ET LE CONTRE

La commission soutient son projet de nouvel article du code des obligations par 32 voix contre 1 et 6 abstentions. La voix contraire représente bien évidemment une opinion ultra de propriétaire et les abstentions se comptent surtout parmi les tenants de la souveraineté cantonale qui auraient voulu une protection fédérale plus modeste. Quant aux fédéralistes, partisans au contraire de la protection la plus large possible laissée au jugement des cantons, ils semblent décidément se rallier au compromis.

Il est prévisible que chaque groupe entendra, au plenum, motiver longuement son ralliement : ne serait-ce que pour des raisons politiques compréhensibles. Mais, il semble bien qu'en juin, la résiliation de bail va passer enfin, et d'un coup d'aile dans les deux Chambres le cap fatidique.

Si cela est, le nouvel article du code entrera en vigueur le 19 décembre.

Le but de ce compromis n'est pas de contenter pleinement tout le monde : c'est impossible. Il est de ne mécontenter vraiment personne : ni ceux qui craignent les atteintes à la liberté, à l'unité du droit, ni ceux qui craignent qu'en voulant trop protéger on ne décourage la construction, ni ceux qui craignent l'exploitation des locataires, ni ceux qui craignent que l'on ne tienne pas assez compte des conditions locales. Alors, du bout des lèvres pour beaucoup, on s'attend à voir un « oui » définitif refermer le dossier au plan législatif.

Intérim

## Armes suisses : pour ou contre l'exportation

LAUSANNE (ATS). — Le 9 mai dernier, le comité d'initiative pour l'interdiction des exportations d'armes suisses annonçait que son initiative avait déjà recueilli 54,000 signatures. Or, l'Institut suisse d'opinion publique (ISOP, Lausanne - Zurich) a organisé ce printemps un sondage en interrogeant 1000 personnes adultes choisies dans toutes les couches de la population.

Selon ce sondage, reproduit par le journal « La Suisse », 32 % des personnes interrogées se sont prononcées pour l'interdiction des exportations d'armes suisses et 47 % contre une telle interdiction. Vingt et un pour cent n'avaient pas encore pris parti.

Les avis sont différents dans les deux principales régions linguistiques. En Suisse alémanique, le sondage fait ressortir 49 % d'adversaires de l'interdiction, 30 % de partisans et 21 % sans opinion, mais en Suisse romande, on enregistre au contraire 42 % de partisans de l'interdiction, 39% d'adversaires et 19 % sans opinion.

On constate, dans l'ensemble du pays, que la majorité opposée à l'exportation d'armes suisses est plus forte chez les hommes que chez les femmes, plus forte aussi dans les classes aisées que dans les classes modestes.

Sur la route de Soerenberg

## Accident : deux soldats tués

**BERNE (ATS). — A la suite d'un grave accident qui s'est produit mardi matin, deux soldats ont été tués, quatre sont grièvement blessés et quatre autres légèrement. L'accident s'est produit lorsqu'un véhicule militaire, qui circulait sur la route de Sœrenberg en direction de Fluehli (LU), s'est jeté pour des raisons encore inconnues, contre un talus, s'est retourné, puis est retombé sur la route.**

**Comme le communique le DMF, les deux tués sont le caporal Marcel Bovon, d'Oftringen (AG), âgé de 21 ans, et la recrue Gottfried Stœckli, d'Aristau (AG), âgée de 20 ans. Les blessés grièvement atteints ont été transportés à l'hôpital cantonal de Lucerne.**

## Un projet d'accord italo-suisse pour la gare de Chiasso

BERNE (ATS). — La commission mixte italo-suisse chargée d'appliquer la convention relative aux bureaux à contrôles nationaux juxtaposés s'est réunie à Lugano, du 14 au 16 mai. Les deux délégations étaient présidées par M. Charles Lenz, directeur général des douanes suisses, et par M. Guido Tomasone, directeur général des douanes italiennes et des impôts indirects.

La commission a élaboré des projets d'accords concernant la gare internationale de Chiasso et le passage de Chiasso - route. Il a été procédé également à un échange de vues relatif aux bureaux à contrôles juxtaposés qui doivent prochainement être créés au point de raccordement des autoroutes à Chiasso - Breggia. Ces accords ont pour but d'accélérer et de simplifier les formalités ayant trait au passage de la frontière.

## Chine-Cambodge : la Suisse propose ses bons offices pour un échange de diplomates

BERNE (ATS). — Le gouvernement suisse a offert ses bons offices au gouvernement chinois et au gouvernement de Pnom-Penh en vue de faciliter l'échange des diplomates chinois à Pnom-Penh et cambodgien à Pékin, annonce le département politique. Cette offre ayant été en principe acceptée. Le département politique cherche actuellement les moyens d'effectuer cet échange.

La Suisse a mis un avion à disposition dans les trois capitales de la Chine populaire, de la Corée du Nord et du Cambodge pour tenter de rapatrier les centaines de diplomates chinois, nord-coréens et cambodgiens bloqués dans ces capitales.

La Chine et la Corée du nord ont rompu leurs relations diplomatiques avec le Cambodge le 5 mai et depuis lors le Cambodge a refusé d'autoriser les diplomates chinois et nord-coréens à quitter Pnom-Penh sans avoir reçu l'assurance que les diplomates cambodgiens seraient autorisés à quitter Pékin et Pyong-Yang.

De source informée on déclare que l'initiative de la demande d'intervention à la Suisse a été faite par Pékin, à l'ambassade suisse en Chine.

**A ce propos notre correspondant à Berne nous écrit :**

Quand le torchon brûle, on regarde vers le mât où flotte le drapeau suisse. Cette vérité des relations internationales vient de se vérifier une fois encore. Depuis que le pince Sihanouk a été renversé et qu'il a trouvé refuge et tribune « libre » à Pékin, les diplomates respectifs dans les deux capitales : Pékin et Pnom-penh, ne « respirent » plus. Il n'y a plus de relations diplomatiques entre les deux pays. Les événements, surprenant les diplomates chinois au Cambodge et cambodgiens en Chine, ont laissé plané sur leurs têtes une menace. Prisonniers, sans protection diplomatique, allaient-ils disparaître sans laisser de traces ?

Heureusement, les deux parties étaient inquiètes, et même les trois puisque l'on dit que les diplomates cambodgiens en Corée du nord seraient aussi touchés par l'affaire.

Ainsi, des deux côtés, fut-on heureux d'entendre la Suisse proposer ses bons offices pour l'échange des diplomates, une cinquantaine de Chinois contre une trentaine de Cambodgiens qui constituaient le personnel des ambassades. Des assurances furent évidemment données dès le début des négociations pour qu'elles puissent se poursuivre. Notre ambassadeur à Pékin, M. Rossetti, et notre ambassadeur au Cambodge, M. Revillod sont à l'ouvrage. L'échange se ferait par les soins d'un avion suisse. Il reste à déterminer lequel et comment. Les Chinois laissent naturellement entendre que les diplomates cambodgiens qui ont choisi le parti de Sihanouk seront libres de rester à Pékin. Quant à la date de l'opération, elle devrait se situer vers le 25 ou 26 mai.

Pour la Suisse, cette affaire est le signe que sa personnalité de petit Etat neutre est respectée et que sa neutralité est même jugée utile dans cette région du monde d'affrontements passionnés et sanglants.

En son temps, ce respect et cette utilité ont aussi été reconnus par le gouvernement castriste puisqu'il a été possible à la Suisse de représenter les intérêts diplomatiques américains à la Havane, et même de maintenir un semblant de vie et de continuité dans l'ancien immeuble de l'ambassade américaine. Nul doute que les manifestations de masse qui viennent de se produire n'étaient pas dirigées contre la Suisse. Nul doute, pourtant, que cette masse a été peu sensible aux finesses du mandat suisse, et que les autorités cubaines ont préféré, par psychologie populaire ne pas intervenir trop tôt. Cependant, cela ne signifie pas qu'elles ne reconnaissent plus, pour leur part, ce mandat et les normes internationales dont il émane.

Le département politique fédéral a fait remettre par les soins de son ambassadeur une note au ministère des affaires étrangères de Cuba. Cette note et ses suites seront certainement évoquées lors de la séance d'aujourd'hui du Conseil fédéral. La presse ne manquera pas d'en recevoir quelque écho.

Intérim

## Le président indien sera reçu officiellement en juin à Berne

*BERNE (ATS). — M. V.V. Giri, président de l'Inde, se rendra en visite d'Etat à Berne où il sera l'hôte du Conseil fédéral les 11 et 12 juin prochains, annonce un communiqué du département politique fédéral publié mardi à Berne.*

*Le président Varahagiri Venkata Giri est né il y a 76 ans dans la province d'Andhra. Après des études de droit à l'Université de Dublin, où ses sympathies pour le mouvement de l'indépendance irlandaise le rendent suspect aux autorités britanniques, il regagne son pays et se joint à la campagne de résistance passive du mahatma Ghandhi, ce qui lui vaut de nombreux séjours en prison. Il se consacre ensuite au syndicalisme.*

*M. Giri est élu représentant au congrès en 1952 et nommé la même année ministre du travail jusqu'en 1954. Battu aux élections de 1957, il est successivement nommé gouverneur des Etats d'Uttar-Pradesh, de Kerala et de Mysore, avant d'être élu à la vice-présidence de la République indienne.*

*M. Giri a été élu président indien le 16 août 1969, en remplacement de M. Husain, décédé brusquement le 3 mai de l'année dernière.*

## Le trafic ferroviaire suisse affecté par la grève des cheminots italiens

BERNE (ATS). — Les cheminots italiens ont annoncé de nouvelles grèves. L'une affectera toute l'Italie du Nord du mercredi 20 mai à 21 heures au jeudi 21 mai à 21 heures. Durant cette période, la circulation des trains sera complètement interrompue entre la Suisse et l'Italie. En outre, certains trains internationaux seront également supprimés sur le réseau suisse jeudi 21 mai : « TEE » Ticini Milan - Zurich - Milan, « TEE - Lemano » Brigue-Genève-Brigue, « TEE » cisalpin circule seulement de Paris à Lausanne et de Brigue à Paris.

Le train direct 158 Brigue, départ à 13 h 40 est supprimé de Brigue à Lausanne.

Une deuxième grève paralysera l'Italie du centre et du sud du jeudi 21 mai à 21 heures au vendredi 22 mai à 21 heures. Les trains internationaux circuleront entre la Suisse et l'Italie mais toute circulation sera interrompue de Bologne et de Gênes.

## L'évolution du suffrage féminin en Suisse pour l'année 1969-70

*BERNE (ATS). — Dans son rapport sur l'exercice 1969 - 1970, l'Association suisse pour le suffrage féminin fait un bilan sur le suffrage universel en 1969-1970.*

*« Bilan réjouissant — si notre ambition n'est pas de mettre les pieds sur la Lune, elle est bien de faire triompher la cause d'un suffrage véritablement universel et nous pouvons affirmer que cette cause est maintenant sur orbite... »*

*L'Association suisse pour le suffrage féminin rappelle les succès du 14 septembre 1969 dans le canton de Zurich (introduction du suffrage féminin sur le plan communal), du 19 octobre 1969 au Tessin (suffrage féminin sur le plan cantonal), du 16 novembre 1969 (votation sur le principe du suffrage féminin) et du 12 avril 1970 en Valais (introduction du suffrage féminin sur le plan cantonal). L'association rappelle également l'échec de Schaffhouse le 14 septembre 1969, où par 7480 « non » contre 6698 « oui », les citoyens ont rejeté le suffrage féminin.*

*L'Association suisse pour le suffrage féminin souligne en outre que des motions et des initiatives tendant à introduire le suffrage féminin sur différents plans ont été enregistrées. C'est le cas à Soleure (plan communal, votation cette année encore) et à Zurich (plan cantonal).*

*Enfin, c'est au début de cette année qu'a paru le message du Conseil fédéral proposant d'instituer le suffrage féminin en matière fédérale. Selon l'association, si la procédure parlementaire se déroule normalement, la votation populaire pourrait avoir lieu en 1971.*

*(Réd. ATS). — Pour compléter le tableau ci-dessus, notons que les « Landsgemeinden » d'Appenzell - Rhodes-Intérieures (suffrage féminin en matière religieuse et scolaire sur le plan communal) et Appenzel - Rhodes-Extérieures (suffrage féminin sur le plan communal) ont refusé d'accorder les droits politiques aux femmes le 26 avril dernier. C'est à cette même date que les Nidwaldiens acceptaient le suffrage féminin en matière communale.*

## loterie à numéros : un gain de 385,000 francs

Voici la liste des gagnants de la Loterie suisse à numéros, tirage du 16 mai : un gagnant avec cinq numéros, plus le numéro complémentaire : 385,032 fr. ; 111 gagnants avec cinq numéros : 3468 fr. 75 ; 764 gagnants avec quatre numéros : 50 fr. 40 ; 144,654 gagnants avec trois numéros : 2 fr. 70.

VALAIS

### Ouvrier tué sur un chantier

**(c) Travaillant pour le compte d'une entreprise sur un chantier de Loèche, soit au home d'enfants de la localité, un ouvrier fut terrassé par du courant à haute tension. Il entra en contact avec une ligne transportant du courant de plusieurs milliers de volts. La victime est décédée sur les lieux de l'accident. Tout effort pour la ranimer fut vain. Il s'agit de M. Borero Veria, âgé de 53 ans, habitant le Haut-Valais.**

### Câble téléphonique à nouveau endommagé à Loèche-les-Bains

BERNE (ATS). — Dimanche, à la suite d'un premier glissement de terrain, le câble téléphonique en direction de Loèche-les-Bains avait été endommagé. Mardi matin, un nouveau glissement de terrain s'est produit à Inden près de Loèche-les-Bains, qui a endommagé une nouvelle fois le câble téléphonique. Les PTT communiquent que les travaux de réparation ne seront probablement pas terminés avant mercredi à midi.

GENÈVE

### Un libéral élu maire de Genève

(c) C'est le libéral Pierre Raisin qui succédera au socialiste Claudius Ketterer comme président du Conseil administratif de la ville, c'est-à-dire comme maire de Genève.

Le président appelé à l'épauler sera M. Jean-Paul Buensod, chrétien social.

M. Raisin est le responsable des services financiers, et M. Buensod s'occupe du secteur social ainsi que des parcs et promenades.

### Fausse alerte à la bombe

*(c) La police de sûreté est intervenue quand un coup de téléphone anonyme est venu annoncer, mardi après-midi, qu'une bombe avait été placée dans une salle du technicum et qu'elle allait exploser incessamment.*

*Bien que ledit technicum ne soit pas une compagnie aérienne ou un organisme politique, ordre fut donné d'évacuer les lieux, à toute allure.*

*Ainsi fut fait. Les recherches n'ont pas abouti.*

### Genève va construire de nouveaux logements

(c) Les pourparlers entrepris entre le Conseil d'Etat et la Banque nationale suisse ont abouti.

D'importants crédits seront ainsi débloqués ce qui permettra à Genève de construire (enfin) ces logements dont elle a tant besoin.

Les travaux devraient démarrer rapidement.

### Une jeune mère tuée dans un ascenseur

**GENÈVE (ATS). — Mardi en fin d'après-midi, à la rue de Monthoux, quartier des Pâquis à Genève, Mme Adrianna Monoscalco, âgée de 25 ans, mère d'une fillette de quelques mois, désirant sortir avec son enfant, descendit d'abord avec la poussette vide dans l'ascenseur. Celui-ci commençait à se mettre en marche quand la poussette se coinça contre la paroi. Tout se bloqua, il n'y eut plus de courant et ce n'est qu'une heure plus tard que l'accident était découvert. La malheureuse jeune femme était morte. Elle avait été serrée à la gorge et étouffée.**

### Les trois passagères grièvement blessées

(c) Dans la nuit de lundi à mardi, M. H. Jaoa Da-Ines, d'origine espagnole, domicilié à Fernex-Voltaire, circulait à l'avenue de France, à Genève. Il ne céda pas la priorité et provoqua ainsi une violente collision avec une voiture genevoise.

Le véhicule de M. Da-Ines fit alors une formidable embardée, se retourna sur le toit, faucha une borne lumineuse, avant de s'écraser, au terme d'une longue glissade, contre un candélabre.

Le fautif est sorti indemne de ce choc. Il n'en fut pas de même pour ses trois passagères, qui furent très grièvement blessées et hospitalisées à Genève.

### Le feu au manège

(c) Dans la nuit de lundi à mardi un incendie a éclaté au manège de Laconnex, dans la campagne genevoise.

Une bise violente attisait le feu qui ravageait le fumier. Il fallut en hâte évacuer les chevaux pensionnaires de l'établissement, car ils risquaient d'être intoxiqués par la fumée, et on craignait d'autre part que le sinistre ne prenne de l'extension.

Après deux heures de lutte les pompiers se sont rendus maîtres de la situation.

VAUD

Après la mort tragique d'un jeune homme

## Cinq agents des CFF jugés à Grandson

**De notre correspondant :**

Le tribunal correctionnel de Grandson, présidé par M. Sylvain Contini, a donné connaissance du dispositif de son jugement, hier en fin de matinée, dans l'affaire dont nous avons parlé dernièrement et qui concernait cinq agents des Chemins de fer fédéraux inculpés d'homicides par négligence et de lésions corporelles par négligence : M. Jean-François Fardel, de Mutrux, avait été mortellement électrocuté par les 15.000 volts de la ligne de contact, en gare de Grandson, le 23 novembre dernier, et son père Charles avait également subi une décharge qui lui a laissé des lésions permanentes.

Voici, en résumé, le commentaire des considérants du tribunal concernant chacun des cinq accusés.

Le responsable principal du drame, bien malgré lui, certes, Gilbert P., a oublié de déclencher la ligne de contact et de mettre à terre, les manœuvres terminées, alors qu'il en aurait eu le temps avant que les paysans apportant les betteraves fussent arrivés.

En conséquence, le tribunal a condamné Gilbert P. à 1 mois de prison et à payer 300 francs d'amende, avec le sursis pendant 2 ans, avec la moitié des frais de la cause.

Jean M. a donné l'autorisation aux paysans de charger leurs betteraves, bien que la manœuvre ne fût pas terminée, tout en attirant leur attention sur le fait que la ligne de contact était encore enclenchée.

Jean M. devra payer une amende de 300 francs, avec un délai d'épreuve et de radiation de 1 an, avec deux dixièmes des frais.

La faute de M. est moins grave que celle de P. : M. ignorait qu'un deuxième chargement (celui des Fardel) devait se faire. Le tribunal retient contre lui les mêmes inculpations que contre P. Une amende avec un délai de radiation suffit.

On peut reprocher au commis Philippe S., remplaçant le chef de gare au moment de l'accident, de ne pas avoir fait la preuve de cette clairvoyance désirable mais sa faute en l'espèce, n'est pas suffisamment caractérisée pour entraîner une sanction pénale. Il a été libéré et devra payer un dixième des frais.

Aucune faute pénale ne peut non plus être retenue contre Conrad D., qui a été libéré et n'aura pas à payer de frais.

En ce qui concerne le chef de gare, Pietro F. on lui reproche ses contrôles insuffisants mais on n'a pas pu établir à satisfaction de droit l'existence d'un lien entre les avertissements écrits et les avertissements oraux (sur les dangers pour les tiers travaillant en gare sous une ligne de contact). a été libéré et devra payer un dixième des frais.

### Les « gauchistes » ont repris leurs cours

LAUSANNE (ATS). — Les deux enseignants lausannois qui, arrêtés le 19 avril près de Baden, avaient été remis en liberté à la fin de la semaine passée, reprennent leurs cours, M. Bernard Bachelard, maître de gymnastique dans un collège, mardi, et M. Olivier Parriaux, maître de physique dans un gymnase, mercredi.

### Un fils tue son père en manipulant une arme

MORGES (ATS). Le juge informateur de la Côte vient d'ouvrir une enquête sur un drame navrant, qui s'est produit dimanche près de Morges et a coûté la vie à M. André Kaelin, 54 ans, de Tolochenaz. A l'issue d'un après-midi passé en compagnie d'amis, la famille Kaelin s'était rendue chez l'un de ses hôtes. Celui-ci montra un browning, dont il enleva le chargeur. On ne sait comment ce chargeur se retrouva sur l'arme, mais en manipulant machinalement cette dernière, le fils de M. Kaelin fit partir un coup, qui atteignit son père. Conduit d'urgence à l'hôpital de Morges, puis transféré à l'hôpital cantonal de Lausanne, M. Kaelin devait y succomber dans la soirée.

★ A la demande de l'Organisation mondiale de la santé, la Confédération participera à nouveau à son programme d'éradication de la variole. Comme ces dernières années, le montant de 100.000 francs sera utilisé pour l'achat de vaccin suisse.

FRAICE VOISINE

### Dux Genevois grièvement blessés

(c) Une voiture genevoise conduite par M. Henri Eger, âgé de 56 ans, habitant à Vernier - Genève, et qui était accompagné de sa femme Alice, âgée de 58 ans, a fait une embardée à la suite d'un excès de vitesse sur la chaussée mouillée.

Le véhicule roulait à plus de 120 km/h, lorsqu'il fut emporté dans un virage, près de Sallanches (en Haute-Savoie) et voltigea dans un fossé. De l'auto disloquée, on devait retirer les deux occupants, et Mme Berger très grièvement atteinte. Ils ont été hospitalisés à Sallanches.

SUISSE ALÉMANIQUE

TRIBUNAL MILITAIRE À SOLEURE

## Trois condamnations pour refus de servir

SOLEURE (ATS). — Le tribunal de division 4, siégeant à Soleure, a condamné pour refus de servir trois hommes qui ne s'étaient pas rendus aux injonctions d'un ordre de marche les invitant à accomplir leur école de recrue.

Le premier accusé, monteur en chauffage central à Bâle, est un adepte de la doctrine bouddhiste de la non-violence. Il ne milite pas dans les rangs des objecteurs de conscience et se déclare prêt à accomplir un service sanitaire non armé. Le tribunal, tenant compte des « motifs honorables » mais refusant d'admettre l'argument d'une grande détresse morale, a condamné le prévenu à trois mois de prison et aux frais de la cause. Il lui a accordé cependant le sursis pendant deux ans.

C'est un témoin de Jéhovah bâlois, qui comparaît ensuite. Dessinateur sur machines, il a déjà purgé une peine d'emprisonnement pour le même délit. Eu égard aux mobiles religieux de cet objecteur de conscience, le tribunal le condamne à 30 jours de prison ferme. Il sera, en outre, exclu de l'armée et paiera les frais de la cause.

Le troisième accusé, imprimeur de son métier, mais actuellement employé comme manœuvre sur un chantier de construction, habite Riehen (BS). Idéaliste, il se prétend « citoyen du monde » et refuse au nom de son pacifisme, tout service militaire, de quelque ordre qu'il soit ; il fera cinq mois de prison, se verra exclu de l'armée et assumera les frais de la cause.

### Les corps de deux enfants retrouvés dans la Glatt

**ZURICH (ATS). — Le corps de la petite Sylvie Stamm, qui était âgée de deux ans et demi, a été sorti de la Glatt, mardi matin, près d'un pont à Zurich-Oerlikon. La fillette était tombée le 5 mai, avec un camarade de jeux, dans la Glatt, non loin du domicile de ses parents, à Zurich-Schwamendingen. Le corps du petit Etienne Henchoz a pu être repêché dimanche après-midi, dans les environs de Bulach. Le lieu où a été retrouvé le corps de Sylvia est situé à 700 mètres de l'endroit où elle était tombée.**

TESSIN

### Grève à Stabio : tache d'huile

STABIO (ATS). — La grève à la fabrique de chaussures de Stabio s'étend. Les ouvriers qui avaient travaillé la semaine passée ne se sont pas présentés, mardi matin, à leurs places.

M. Mark, directeur général de la maison « Bally » arrivera aujourd'hui à Stabio avec de nouvelles instructions.

Fr. 1.65 par jour
soit fr. 50.— par mois
= fr. 7751.10 dans dix ans.
si vous placez régulièrement cinquante francs par mois sur un livret Épargne-Jeunesse BCH au taux préférentiel de 5%.
BHK BCH
BANQUE DE CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE
A tous les guichets de la SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

# Sondages toujours favorables à Wilson vivement attaqué par la presse « torie »

LONDRES (AFP). — Les journaux britanniques réservent la plupart de leurs commentaires aux élections générales dont la date a été officiellement fixée au 18 juin prochain.

Pour le « Times », c'est là l'occasion de se demander si le gouvernement travailliste a été finalement meilleur que le précédent gouvernement conservateur. La réponse du « Times » est un non très net. Les travaillistes, souligne le journal, ont échoué dans plusieurs domaines. Ils n'ont réussi ni à améliorer le taux de croissance, ni à réduire les impôts, ni à diminuer le chômage, ni à contrôler les prix. Quant au redressement de la balance commerciale, il a été acquis au prix d'une dévaluation, ajoute le « Times », qui conclut : « L'expérience travailliste... a été nettement moins bonne que la dernière expérience conservatrice ».

Les quotidiens conservateurs, « Daily Telegraph », « Daily Express », « Daily Mail » mettent également l'accent sur les promesses non tenues par le « Labour party ».

Pour le « Daily Mail », il ne s'agit même pas d'engagements non tenus, mais de « malhonnêteté ». « La Grande - Bretagne, ajoute-t-il, n'a jamais eu un premier ministre qui a manqué à sa parole si souvent et si cyniquement ».

« Notre objectif pour le 18 juin, est d'obtenir une majorité de 60 à 70 sièges pour les 630 circonscriptions », a déclaré le président du parti conservateur, M. Barber, dans une lettre aux responsables locaux du parti.

Cependant, selon un nouveau sondage d'opinion, la cote électorale des travaillistes est de 47,2 %, contre 44,5 % pour les conservateurs, ce qui donne un avantage de 2,7 % au Labour.

Si cette tendance se maintient dans les principales circonscriptions, dans tout le pays, jusqu'au cours des élections, M. Harold Wilson pourrait compter sur une majorité de 60 sièges aux Communes (630 sièges). La majorité travailliste est actuellement de 64 sièges.

Une cinquantaine de sièges sont toutefois « marginaux », avec des majorités réduites de moins de 5,000 voix et un léger déplacement des suffrages pourrait faire pencher la balance dans un sens ou dans l'autre.

En dépit des élections du 18 juin, la Grande-Bretagne sera prête à entamer les négociations avec le Marché commun le 30 juin prochain à Luxembourg, a annoncé le Foreign office.

C'est la première fois que le Foreign office fait mention officiellement de la date du 30 juin pour l'ouverture des négociations.

*L'humour britannique ne perd jamais ses droits et plus d'un Londonien s'est, mardi, discrètement amusé en constatant qu'un camion de déménagement stationnait devant le 10 Downing-Street et que des déménageurs paraissaient faire le vide à l'intérieur de la résidence officielle du premier ministre* (Téléphoto AP)

# Le journal du P. C. tchèque s'en prend à Roger Garaudy

**PRAGUE (AP). — « Rude Pravo », l'organe du P.C., s'en prend de nouveau à Roger Garaudy, qu'il accuse d'avoir publié des « inventions » concernant la Tchécoslovaquie.**

**Dans ses attaques contre le P.C. tchécoslovaque, déclare « Rude Pravo », « Garaudy s'est pleinement identifié aux positions des opportunistes de droite du P.C. tchécoslovaque qui, ainsi que les faits historiques l'ont montré avec une éloquence suffisante, portent l'entière responsabilité du développement catastrophique destructeur, qui a mis directement en danger le système socialiste en Tchécoslovaquie, qui a mis en péril les fondements mêmes du socialisme dans notre pays ».**

**« Rude Pravo » écrit que le fait que Garaudy ait été l'objet d'une sanction de la part du P.C. français a été accueilli « avec compréhension » par les communistes tchécoslovaques et que « cette mesure a été plus que clairement confirmée par Garaudy lui-même, par ses activités consécutives au congrès du P.C. français, alors qu'il est passé ouvertement dans le camp de la réaction antisoviétique ».**

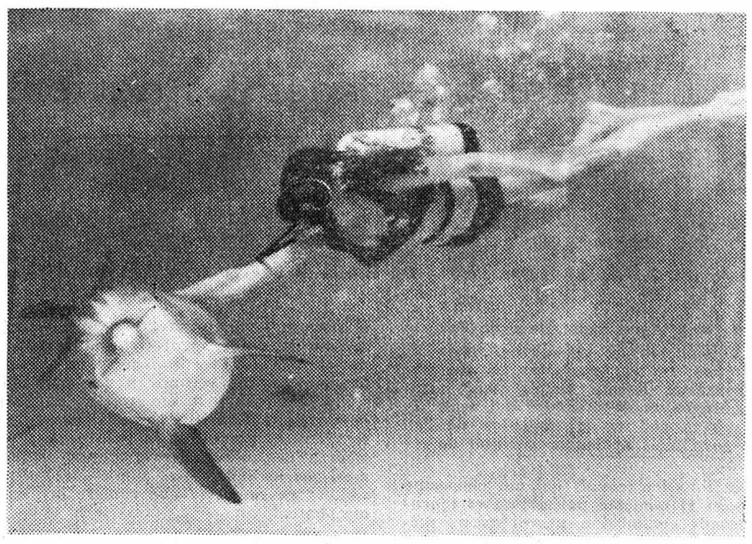

# La Suédoise et le dauphin

*Pour entrainer des dauphins à faire leur numéro, il faut beaucoup de douceur et de compréhension. Et c'est à cette tâche qu'Eva, une jeune fille âgée de 25 ans, passe ses heures de loisir, dans le bassin du zoo de Kolmarden, en Suède. Et il n'est pas de meilleur élève que le dauphin, animal intelligent, car il aime faire plaisir à son maitre et va jusqu'à améliorer tout seul ses... prestations*

(Téléphoto AP)

# Le tête à tête interallemand de Cassel influera sur l'avenir de Berlin-Ouest

BERLIN (AP). — La seconde réunion allemande au sommet de l'après-guerre, demain à Cassel, aura vraisemblablement des répercussions sur les conversations des quatre au sujet de Berlin.

La façon dont se déroulera ce deuxième contact sera ressentie lorsque les ambassadeurs américain, britannique, français et soviétique se réuniront pour la quatrième fois à Berlin-Ouest, le mardi 9 juin.

Dans une certaine mesure, les Allemands ont pris le pas sur les puissances victorieuses en organisant leurs propres conversations alors que la tension à Berlin est le thème des conversations des quatre Grands.

**HYPOTHÈSE**

Si MM. Brandt et Stoph progressent, les chances de détente à Berlin seront renforcées. Par contre, si le dialogue allemand échoue, les communistes de Berlin-Est demeureront sans doute intransigeants sur les problèmes relatifs à Berlin-Ouest. Cela influencerait directement le climat des conversations entre les quatre Grands.

Les alliés occidentaux et les Soviétiques gardent le secret sur leurs rencontres. La seule indication jusqu'à présent est venue du côté français où l'on juge ces réunions « constructives et nécessaires ».

**CEPENDANT**

Les commentaires de la presse communiste montrent que les Soviétiques soutiennent toujours la même opinion sur Berlin-Ouest, entité en soi, sous contrôle quadripartite, sans aucun lien avec l'Allemagne de l'Et. Dans ce sens, les entretiens des quatre Grands sont la clé des espoirs ouest-allemands pour un rapprochement avec l'Est.

Le chancelier Brandt souhaite que les communistes reconnaissent les liens de Berlin-Ouest avec l'Allemagne fédérale en échange de concessions tacites de sa part sur des questions comme la reconnaissance de l'Allemagne de l'Est.

A Cassel, en attendant, la police prend des dispositions pour empêcher que la rencontre soit troublée par des manifestants de droite ou de gauche. Lundi soir, l'union des jeunes chrétiens-démocrates de la ville a annoncé qu'elle organiserait ce soir un défilé pour démontrer que « la grande majorité des Allemands de l'Ouest n'est pas favorable à la reconnaissance diplomatique de Berlin-Est par Bonn ».

# Les hostilités en Indochine : vers un autre front au Laos

SAIGON (AP). — Les troupes nord-vietnamiennes et du Vietcong ont intensifié leurs attaques hier au Viet-nam du Sud, apparemment pour célébrer le 80me anniversaire de la naissance d'Ho Chi-minh et au Cambodge elles menacent un nouveau chef-lieu de province pour maintenir ouvertes leurs lignes de ravitaillement.

Les 35,000 Américains et Sud-Vietnamiens qui opèrent contre les camps de base communistes à l'intérieur du Cambodge, n'ont signalé que des actions éparses. Par contre, au Viet-nam du Sud, les Nord-Vietnamiens et leurs alliés ont bombardé 61 positions adverses.

Les Nord-Vietnamiens et les Viets n'ont pas tenu compte du cessez-le-feu de 24 heures décrété par Saigon pour l'anniversaire de la naissance du bouddha.

De source informée, on déclare que plus de 60 B-52 ont attaqué les dépôts de ravitaillement nord-vietnamiens au Laos et au Cambodge pendant le cessez-le-feu.

A Vientiane, on indique que les troupes nord-vietnamiennes ont commencé à se retirer du Cambodge pour passer sur le plateau des Bolovens, une région rizicole où les Nord-Vietnamiens pourraient essayer de reconstituer leurs stocks alimentaires. Certains responsables laotiens craignent que l'opération déclenchée au Cambodge n'entraîne des représailles massives nord-vietnamiennes contre le Laos.

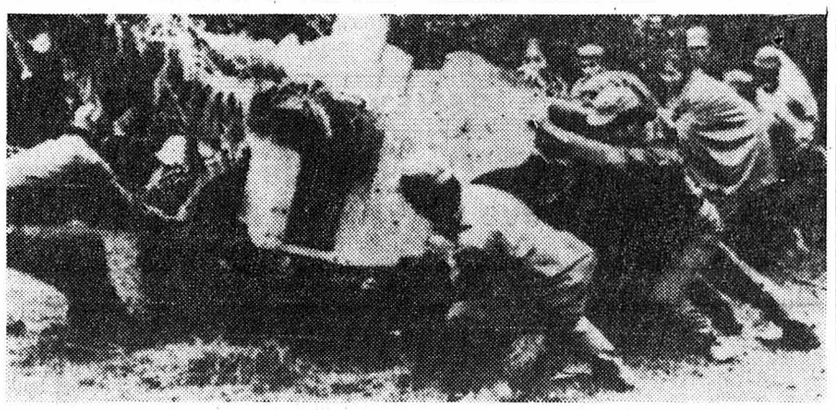

Quelque part au Laos, des maquisards communistes tirant un canon (Téléphoto AP)

### Drogue

*LONG-BEACH (AP). — Des agents du F.B.I., de la police d'Etat et de la brigade des stupéfiants de Los-Angeles ont accueilli sur la côte californienne une péniche venant de l'île Catalina, à 26 milles au large, à bord de laquelle se trouvait une tonne et demie de marijuana valant, au détail, près d'un million de dollars.*

*Six hommes à bord qui avaient tenté de fuir à la nage ont été appréhendés.*

# L'Italie se croise les bras

**ROME (AP). — Depuis hier, l'Italie est privée de journaux, du fait de la grève des services techniques des publications, ce qui ennuie les hommes politiques à trois semaines des élections régionales du 7 mai.**

**La grève qui doit durer en principe une semaine sera la plus longue de la profession. Elle concerne les imprimeurs, les photographes et les comptables des entreprises de presse.**

**Les employés des ministères, des postes, des télégraphes et du téléphone interurbain se sont également mis en grève hier jusqu'à vendredi.**

**Dans l'espoir d'apaiser le front des grèves, M. Rumor devait rencontrer dans la journée les dirigeants syndicaux.**

**La grève paralyse complètement les quelque 70 journaux du pays et gêne les opérations des agences de presse.**

**Le mouvement de revendication sera à son comble aujourd'hui, quand les enseignants du primaire en seront à leur deuxième journée de débrayage, quand les cheminots entameront un mouvement de 48 heures et que les stations-service fermeront leurs pompes.**

**Les autres mouvements en cours concernent les pilotes de DC-9 et de Caravelle qui ont fait grève de lundi midi à mardi midi, les pompiers, qui ont déclenché hier un débrayage de 48 heures et les ouvriers agricoles qui cesseront le travail d'aujourd'hui à lundi.**

## UN FAIT PAR JOUR

# L'affaire Garaudy

**Que Garaudy ait raison sur le plan des faits : nul n'en doute. Qu'il ait tort sur celui de la doctrine : c'est certain. Si Lénine était encore vivant, il condamnerait le philosophe marxiste.**

**Quand Garaudy secoue la férule du P.C. français, quand il estime que l'affaire tchèque a créé un climat nouveau, aussi bien dans les rapports entre Moscou et les partis frères, qu'au sein du P.C. français, lorsqu'il estime que chaque communiste a le droit de faire entendre sa voix, et enfin lorsque, évoquant certains lendemains, il bavarde de démocratie, Garaudy a tort sur le plan du marxisme-léninisme.**

**En prenant le travesti de l'hérésiarque, Garaudy tourne le dos à deux des principes de base du léninisme : la nécessité de créer un parti d'un type nouveau et l'obligation du centralisme dit « démocratique ».**

**Installé au pouvoir, Lénine, jusqu'à l'heure de sa mort, ne cessa de pourfendre et de condamner ceux qui, à l'intérieur du parti, voulaient conserver leur indépendance. Il n'a jamais eu de mots assez durs pour ce qu'il appelait « la duperie de l'égalité et de la liberté » dans le parti (discours de Moscou, mai 1919).**

**Le parti est un tout. Pour triompher, le parti doit être un bloc. Réputée bonne, la politique adoptée par le congrès doit être celle de tous. En pensant qu'après la décision prise, des discussions sont encore possibles, Garaudy se trompe, ce qui, pour un personnage de cette carrure intellectuelle, nous paraît... étonnant. Garaudy aurait-il oublié à quel point Lénine se méfiait d'un parti d'amateurs ? Se peut-il que Garaudy ait oublié que Lénine a voulu un parti d'agitateurs professionnels, peu nombreux certes, mais efficaces ? « Nous redoutons, disait Lénine, toute expansion excessive de notre parti » qui ne manquerait pas d'attirer « les arrivistes et les chevaliers d'industrie » (9me congrès du PC, mai 1920). Que promet donc Lénine à ceux qui refusent de se plier à la loi du centralisme c'est-à-dire à la loi d'obéissance, sinon « d'être fusillés comme ils le méritent » ?**

**Garaudy a raison sur le plan du cœur, mais ce faisant, il commet le crime de lèse-léninisme. Peut-être déjà s'en fait-il une raison.**

**Que le PC français ait poignardé Dubcek, tout le monde est prêt à le croire, et parce que, d'abord, depuis 1920, le PC français a toujours été, même dans ses pires heures, inconditionnellement fidèle à l'URSS. Mais sur le plan de la doctrine, l'émoi de Garaudy nous étonne. Qu'est-ce donc que l'internationalisme prolétarien ? Pourquoi croit-on que Lénine a créé le Komintern ? Pourquoi, jusqu'à l'avènement des fronts populaires en Europe occidentale, les PC n'étaient-ils que des sections de l'Internationale communiste ? La souveraineté limitée nous répugne, mais, encore une fois, elle est conforme à l'esprit du léninisme.**

**Pour ceux que n'effraie pas un sujet aussi sévère, comme il serait intéressant d'expliquer la raison profonde de l'échec du mouvement spartakiste en Allemagne. Pourquoi Rosa Luxembourg, celle que l'on nomma « l'amazone de la révolution » s'insurgea-t-elle contre les thèses de Lénine ? Quel marxiste aujourd'hui ne rendrait pas hommage à Rosa Luxembourg ? Et pourtant Lénine la brisa parce qu'elle s'insurgeait contre le « centralisme et la discipline ». Qu'était-ce donc que le putsch allemand de 1920 et celui de la Hongrie en 1919, sinon la doctrine de la souveraineté limitée mise à l'épreuve des faits.**

**Y a-t-il une fraction à la tête du PC français ? Autrement dit, y a-t-il, outre-Jura, un groupe anti-parti ? Le PC français en a connu jadis. Il en est toujours sorti vainqueur. Faut-il rappeler les affaires Doriot, Barbé, Celor, Marty, Gitton, et, plus près de nous, l'affaire Lecœur ? Le même phénomène s'est produit en Italie avec l'exclusion des militants du groupe dit du « Manifeste ».**

**Garaudy n'a aucune chance de changer quoi que ce soit. Ne serait-ce d'ailleurs que parce qu'il vient d'écrire tout de même : « Si j'avais un conseil à donner à un ami, je lui dirais d'adhérer au parti communiste français... »**

**L. GRANGER**

POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR

# AUTOUR DU MONDE

## EUROPE

### Internés à tort

**LONDRES (AP). — Plus de 36,000 déficients mentaux, dont 7000 enfants, sont internés à tort dans des établissements psychiatriques britanniques surpeuplés, déclare un rapport intitulé « Pas de place ailleurs » et publié par une organisation qui envisage de créer des villages pour les débiles mentaux.**

**« Ils sont enfermés dans des bâtiments anciens, laids, sous la surveillance d'un personnel inapproprié, qui est trop occupé pour leur accorder l'attention dont ils ont besoin pour parvenir à une vie plus épanouie », ajoute le rapport.**

### Pas de rencontre Bahr - Gromyko

MOSCOU (AFP). — La rencontre Bahr-Gormyko prévue pour mardi n'a pas eu lieu. On laisse cependant entendre que rien ne permet de penser qu'aucune nouvelle rencontre n'aura lieu entre les deux hommes avant l'entrevue de Cassel Brandt-Stoph.

On suppose que le Kremlin a raidi sa position après la visite inopinée faite vendredi à Moscou par MM. Ulbricht et Stoph, président et chef du gouvernement de la RDA qui ont conféré avec MM. Brejnev, Kossyguine et Podgorny.

### Jugement dans l'affaire MATESA

MADRID (DPA). — Un tribunal spécial espagnol pour les délits financiers a rendu hier à Madrid son jugement dans l'affaire « MATESA ». Les dirigeants de la « Maquinaria Textil del norte de Espana » ont été condamnés à de lourdes peines de prison et d'amende pour falsification de documents et escroqueries ayant entraîné un préjudice à l'Etat de 12 milliards de pesetas (environ 740 millions de francs suisses).

Le tribunal a infligé au directeur de MATESA, Juan Vila Reyes, une peine de trois ans de prison ferme et de 1,6 milliard de pesetas d'amende (environ 90 millions de francs). Le frère de ce dernier, M. Fernando Vila Reyes, s'est vu pour sa part condamné à un an de prison et 10 millions de pesetas d'amende (616,000 francs) alors que deux autres membres de la direction, MM. Banquells et Trius purgeront chacun une peine de prison d'une année et paieront respectivement 6 et 5 millions de pesetas d'amende (370,000 et 310,000 francs suisses).

### Gauchiste condamnée

PARIS (AP). — Une étudiante en sociologie, Frédérique Delange, 20 ans, qui participa le 14 mai à l'attaque de l'épicerie de luxe « Fauchon », avec un commando d'une trentaine de gauchistes, a été condamnée à 13 mois de prison et 3000 fr. d'amende par la 24me Chambre correctionnelle.

Par ailleurs, près de Marseille, un groupe de militants maoïstes a réussi à pénétrer dans l'enceinte des établissements « Coder », et a saboté les freins hydrauliques de 19 remorques routières neuves.

### La route en France : 119 morts

**PARIS (AFP). — 119 morts, 1674 blessés dont 745 grièvement, tel est le bilan — officieux et provisoire — des accidents de la route au cours du week-end de la Pentecôte.**

**Les deux collisions les plus spectaculaires se sont déroulées l'une samedi, dans l'Eure où une voiture, ne respectant pas un « stop », est venue percuter un véhicule, causant la mort de six personnes ; la seconde, l'autre nuit, près d'Angoulême. Cette dernière a coûté la vie à 6 jeunes gens, qui revenaient d'un bal. Leur puissante voiture s'est déportée brusquement sur la gauche (le conducteur s'étant vraisemblablement assoupi) et est venue s'encastrer sous les roues d'un autocar qui ramenait un groupe de touristes de Lourdes. Le choc fut d'une telle violence que tous les occupants de la voiture ont été tués sur le coup.**

## AFRIQUE

### Procès Ben Salah en Tunisie

TUNIS (AP). — Le procès de M. ben Salah, ancien secrétaire d'Etat au plan, à l'économie et à l'éducation nationale, accusé de haute trahison, s'est ouvert mardi matin au siège de l'ancien tribunal militaire du Bardo.

Avec lui comparaissaient six de ses anciens collaborateurs accusés de complicité.

M. Charchour, président de la Haute Cour a donné une définition de la haute trahison et spécifié qu'elle ne se limitait pas seulement à l'espionnage et à l'intelligence avec l'étranger, mais concernait aussi la violation de la constitution, l'abus de pouvoir et qu'elle était passible de la peine de mort — mais, a-t-il dit, ce n'est qu'un maximum.

## AMÉRIQUE

### Les impôts aux Etats-Unis

HOT-SPRINGS (AFP). — M. Burns, président de la réserve fédérale « grand argentier », a déclaré à Hot-Springs, en Virginie, au cours d'un discours devant une conférence internationale de banquiers, que le président Nixon devrait augmenter les impôts si les dépenses du gouvernement dépassaient ses prévisions à cause de la guerre d'Indochine ou des programmes sociaux.

Il a également suggéré que les Etats-Unis adoptent provisoirement une politique de revenus pour résorber l'excès de demandes intérieures.

M. Fowler, ancien secrétaire américain au trésor, a annoncé qu'il était probable que les Etats-Unis ouvriront progressivement leur marché financier aux emprunteurs étrangers pour des opérations à long terme, afin de les aider à financer leurs propres investissements aux Etats-Unis.

Devant le « National industrial conférence board », une association américaine, M. Schweitzer, directeur du Fonds monétaire international, a mis en garde contre les essais de défense de la parité des monnaies au moyen des restrictions sur les paiements ou le commerce.

### Forte baisse à Wall Street

NEW-YORK (AP). — La Bourse de New-York a subi hier de fortes baisses qui ont effacé près de la moitié des gains réalisés vers la fin de la semaine dernière.

La Bourse a été en baisse dès le début de la séance. La baisse est attribuée à une série de mauvaises nouvelles économiques et à une déclaration gouvernementale annonçant que le déficit budgétaire est plus important que prévu.

En effet, le président Nixon a déclaré que le budget de cette année sera en déficit au lieu d'avoir un petit excédent comme prévu. Un déficit est également prévu pour l'année prochaine.

## MOYEN-ORIENT

### Accord au Yémen ?

BEYROUTH (AP). — Un accord est sur le point d'être conclu pour mettre fin à la guerre qui dure depuis 7 ans au Yémen, rapportent des hommes politiques yéménites qui vivent en exil à Beyrouth. Des négociations entre les deux parties ont lieu à Djeddah, en Arabie séoudite, depuis plusieurs semaines.

M. Ibrahim Wazir, dirigeant de l'Union des forces populaires du Yémen, qui a essayé de constituer une troisième force entre les républicains et les royalistes, a déclaré que l'accord sera annoncé dans les jours prochains.

### Drôle de nuit dans Fleet-Street

LONDRES (AFP). — Après douze heures d'interruption, l'agence intérieure britannique « Press association » a repris la distribution de son service, totalement interrompu par un incendie pour la première fois depuis 101 ans qu'existe l'agence.

Le sinistre a éclaté pour des raisons encore inconnues, au septième et dernier étage de l'immeuble de Fleet-Street qui abrite la « Press association », ainsi que l'agence mondiale « Reuter ». Les journalistes et opérateurs de Reuter doivent simplement s'accommoder de la chaleur moite qui règne dans les locaux en raison d'une interruption de fonctionnement du système d'air conditionné.

Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, l'immeuble avait dû être complètement évacué. (Téléphoto AP).

# SUR LE TOIT DU MONDE

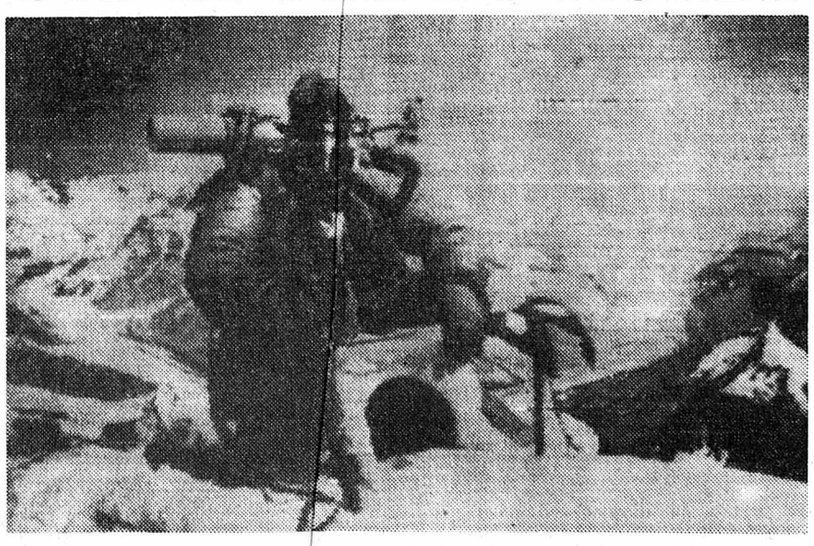

*Cette photo unique représente au sommet de l'Everest, le Japonais Tuo Matsuura qui enfonce le drapeau japonais dans la neige. Prise par un des ses compagnons, cette photo a été transportée par avion de Katmandou à la Nouvelle-Delhi puis retransmise par radiophoto jusqu'à Londres. (Téléphoto AP).*

### Entre la Syrie et l'Arabie séoudite

BEYROUTH (Reuter). — La Syrie a interdit aux avions d'Arabie séoudite le survol de son territoire, a annoncé mardi à Beyrouth un porte-parole de l'ambassade d'Arabie séoudite.

Les avions venant d'Arabie séoudite en route pour Beyrouth, par l'Egypte et les pays méditerranéens ont dû emprunter les espaces aériens iranien et turc a dit le porte-parole.

Ce détour a doublé le temps du vol qui est passé de deux à quatre heures.

Une certaine tension existe dans les relations entre les deux pays depuis que les autorités syriennes ont empêché la réparation du pipe line de la « Trans Arabian Pipe Line Company » endommagé le 3 mai dans la région sud de la Syrie par un bulldozer.

### Israël condamné à l'ONU

**NEW-YORK (AFP). — Le Conseil de sécurité condamne Israël pour son action militaire préméditée au Liban en violation de ses obligations aux termes de la charte ». Il avertit Israël qu'en cas de récidive, le conseil envisagera « des mesures appropriées et efficaces pour faire appliquer ses résolutions ».**

Cette décision est conforme à la résolution de la Zambie, qui a été adoptée par 11 voix, avec 4 abstentions (Etats-Unis, Sierra-Leone, Colombie, Nicaragua). La France, l'Angleterre et l'URSS ont voté en faveur de la résolution.

### Attaque égyptienne sur le canal

PARIS (AP). — Pour la troisième fois en moins de 10 jours, les Egyptiens ont déclenché dans la nuit de lundi à mardi une opération terrestre sur la rive orientale du canal de Suez, mais il s'agit cette fois d'une opération d'envergure puisqu'elle a été menée par un commando de 90 hommes dont l'action s'est étendue sur plusieurs kilomètres dans la partie sud du canal, aux abords de Chaloufa.

Les Egyptiens ont attaqué une colonne motorisée israélienne et, selon Le Caire, les occupants de deux half-tracks et de deux chars ont péri dans l'incendie de leurs véhicules.

Dans la version de Tel-Aviv, l'attaque lancée par un commando d'une quinzaine d'hommes seulement avec un soutien d'artillerie, a été repoussée et les assaillants ont laissé six morts sur le terrain, un septième ayant été vu dans les eaux du canal.

## ASIE

### Massacre au Cambodge ?

VIENTIANE (AP). — Un commandant cambodgien, qui s'est enfui de Kratie, dans le nord-est du Cambodge, après une attaque communiste le 8 mai, a déclaré mardi que « la population de Kratie est pro-Sihanouk et coopère avec les Nord-vietnamiens ».

Il a ajouté : « Les forces communistes ont massacré 300 personnes après avoir occupé Kratie. »